**Zeitschrift:** Revue de linguistique romane

Herausgeber: Société de Linguistique Romane

**Band:** 36 (1972) **Heft:** 141-142

**Buchbesprechung:** Livres reçus : publications récentes

# Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Mehr erfahren

## **Conditions d'utilisation**

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. En savoir plus

#### Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. Find out more

**Download PDF: 29.11.2025** 

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, https://www.e-periodica.ch

# LIVRES REÇUS. PUBLICATIONS RÉCENTES \*

COLLECTIONS.

Dans la Bibliothèque française et romane de Strasbourg, Paris, Klincksieck, ont paru :

Série A (Manuels et études linguistiques), nº 22, Yves Le Hir, Styles, dont un compte rendu est paru dans le précédent fascicule de notre revue.

Série B (Éditions critiques de textes), n° 10, Le Jugement Dernier (Lo Jutgamen General), Drame provençal du XVe siècle, par Moshé Lazar, 263 pages, 1971. — N° 11, La pacience de Job, mystère anonyme du XVe siècle, par Albert Meiller, 439 pages, 1971. Dans l'étude qu'il voulait bien offrir en 1966 à mes Mélanges, p. 301 à 309, M. Le Hir appelait de ses vœux l'édition de ce beau texte. Celle que vient de nous donner M. Meiller répond pleinement à ce désir. Il en sera rendu compte plus longuement.

Dans les *Publications romanes et françaises*, dirigées par Jean Frappier, Droz, Genève, le volume 117 est de Jacques Chaurand, *Fou, dixième conte de la Vie des Pères, Conte pieux du XIII*<sup>e</sup> siècle, 253 pages, 1971. Ce court récit de 1 050 vers fait l'objet d'une édition minutieuse : introduction littéraire, philologique et linguistique (p. 1 à 120), texte (p. 121 à 144), variantes, notes, index des noms propres, glossaire complet (p. 151 à 252).

Dans les Beihefte zur Zeitschrift für romanische Philologie, Niemeyer, Tübingen: 124, Jurgen Klausenburger, French prosodics and phonotactics, x+92 pages, 1970.

125, Fritz ABEL, L'adjectif démonstratif dans la langue de la Bible latine, 22 + 207 pages, 1971. Voir une présentation de ce volume dans le prochain fascicule de la Revue.

Dans les Romanistische Versuche und Vorarbeiten, Bonn:

- 38, Peter Blumenthal, Die Entwicklung der romanischen Labialkonsonanten. Romanistische Versuche und Vorarbeiten, 1972, 213 pages. L'étude est répartie en quatre chapitres: les consonnes labiales en latin; l'évolution dans les six domaines romans choisis (Sardaigne, Corse, Italie, Roumanie, France, pénin-
- \* L'abondance des publications linguistiques ne nous a pas permis de donner un compte rendu de toutes celles qui sont indiquées ici. Il va sans dire que nous nous réservons de revenir sur les plus importantes dans un prochain fascicule de la Revue.

sule Ibérique); renforcement de l'articulation; changement entre v, b et m. Un index des etyma rend la consultation facile.

39, Wolfram Völker, Märchenhafte Elemente bei Chrétien de Troyes, 300 pages, 1972.

## ATLAS.

Sous le titre général d'Atlasul linguistic român pe regiuni (voir RLiR 33, 407), le 2º volume de l'Atlas de Maramureș, de Petru Neiescu, Grigore Rusu et Ionel Stan, a paru en 1971. Il contient les cartes 244 à 537, qui se rapportent à la maison et au mobilier, aux moyens de transport et aux animaux domestiques, à l'agriculture, à la pomiculture, la viticulture et l'apiculture, au chanvre, au pain et à diverses nourritures. C'est un beau tableau de la vie paysanne traditionnelle révélée par les mots; une carte « tracteur » (tractuor<sub>i</sub>) apporte un contraste qui ne manque pas d'un certain humour.

Le tome I de l'Atlas linguistique et ethnographique du Jura et des Alpes du Nord (Francoprovençal Central), que nous annonçions dans le numéro de juillet-décembre 1971 de la Revue, est maintenant paru. Il renferme 592 cartes (2 à la page) qui se réfèrent aux phénomènes atmosphériques, à la mesure du temps, au relief et aux éléments, à diverses cultures, aux fruits sauvages et au bois. Une carte en couleurs du relief est bienvenue pour ce domaine montagneux qui contient les départements de l'Ain, de l'Isère, les deux Savoie, le Jura et la moitié du département du Doubs. Je me réserve de revenir prochainement sur cet atlas, qui comble le plus cher des vœux que je formulais en publiant l'Atlas linguistique et ethnographique du Lyonnais : voir paraître un jour l'Atlas du francoprovençal central, du Lyonnais à la Suisse.

Une deuxième conférence de la Commission d'organisation de l'Atlas ethnographique de l'Europe s'est réunie à Bonn en 1968 à l'initiative de M. Zender, directeur de l'Atlas ethnographique germanique. Un petit volume de rapports a été publié sous le titre Zweite Arbeitskonferenz der Organisationskommission für den Volkskundeatlas Europas und seiner Nachbarländer, 12.-15 März 1968 in Bonn, zusammengestellt von Dr. J. Fellenberg gen. Reinold, Bonn, 1970, 154 p.

#### RÉPERTOIRES.

Chartes du Forez antérieures au XIVe siècle, Tables III, par Édouard Perroy. Tables des notes IV, par Marguerite Gonon. Paris, Klincksieck, 1970, 2 volumes 22 × 28 cm, de 119 et 488 pages. Je signale ici ces nouvelles tables de la très importante collection de chartes de la province la plus occidentale du domaine francoprovençal, parce que le latin de ces chartes habille, plus qu'il ne les cache, bien des mots dialectaux situés dans des contextes clairs. Pour s'en rendre compte il suffit de consulter, par exemple, dans la Table des institutions les articles « animaux », « étoffes », « mesures », « métiers », « mobilier », » vêtements », et la liste non exhaustive donnée à l'article « vocabulaire forézien ». Il est inutile d'ajouter que les spécialistes de l'onomastique des noms de lieux et des noms de personnes feront une abondante moisson.

Jean Tricou, Armorial et répertoire lyonnais. 4 volumes parus, 22 × 31 cm, en double colonne : vol. I, 1965, 176 p.; vol. II, 1967, 201 p.; vol. III, 1968, 202 p.; vol. IV, 1971, 202 p. Paris, Saffroy. Ce 4e volume se termine sur le nom Castagnery. On voit qu'il s'agit d'une œuvre monumentale qui se propose de présenter toutes les familles lyonnaises d'autrefois connues, et qui, sous les noms de chacune d'elles, donne tous les renseignements et toute la bibliographie relatifs aux personnes et à la civilisation, que l'infatigable chercheur qu'est M. Jean Tricou a pu réunir, à la suite d'autres savants et notamment de son père Georges Tricou. Source précieuse, irremplaçable, pour l'onomasticien, mais aussi pour le francoprovençaliste. Voir par exemple les articles âne « catafalque », âniers, archers, argilletiers...

## REVUES. PUBLICATIONS PÉRIODIQUES. ACTES.

Cahiers du CRAL. — Le Centre de Recherches et d'Applications Linguistiques de Nancy publie des cahiers qui portent son sigle. Depuis 1967, nous avons reçu les numéros suivants que nous indiquons à nos lecteurs : nº 2, Recherches de stylistique (Journées d'Études du 16 avril 1966), 1967, 49 pages ; nº 3, R. et R. Tomassone, Recherches sur l'application de la théorie des sondages aux études de linguistique, 1969, 52 pages ; nº 9 et 10, Le traitement automatique des textes d'ancien français, 1969; nº 11 et 14, Études de rhétorique, 1969 et 1970; nº 16, Sur l'application des méthodes d'analyse multidimensionnelle à des données linguistiques, 1971. Ces cahiers font partie d'une 1re série. Le nº 1 d'une 2e série a pour titre Dialectologie structurale en Moselle germanophone, 1972, 224 pages. Il groupe huit études qui procèdent de la même recherche de méthodes permettant de découvrir les structures lexicales ou phonétiques que cachent les cartes des atlas linguistiques et qui doivent en donner l'explication, en synchronie du moins. Je signale aux chercheurs de structures lexicales les études suivantes : Marthe Philipp, La dénomination des animaux domestiques en Moselle germanophone. Essai d'une typologie lexicale des parlers mosellans, p. 1 à 35; Jean Janitza, Centre et périphérie : essai d'interprétation des variations lexicales, p. 37 à 48; Christiane Becker, Étude comparative des variations lexicales de cartes au réseau dense et de cartes au réseau lâche dans la région de Sarreguemines-Bitche, p. 149 à 180.

P. G.

Bulletin de la société roumaine de linguistique romane, nº VI, 1969, Bucarest. Premier numéro de la nouvelle série. La RLiR a présenté les deux premiers numéros de la série précédente, dans son numéro 30 de 1966, p. 415.

A. Avram, Sur le traitement roumain des voyelles latines accentuées précédées et suivies de consonnes nasales, p. 7-17. Parce qu'une « explication générale est préférable à plusieurs explications particulières », l'auteur regroupe trois mots habituellement expliqués de façons diverses, pour établir une sous-catégorie permettant de comprendre l'évolution des voyelles roumaines devant consonne nasale. A la règle : « la fermeture vocalique a lieu en position nasale, devant -n-,

-n + consonne, -m + consonne; mais -m-, -nn-, -nm- ne forment pas position nasale », l'auteur propose d'ajouter : sauf si la voyelle précédant -m-, -nn- et -nm- est elle-même précédée d'une consonne nasale. Ainsi se trouvent expliqués régulièrement nonnus > nun « parrain », nomen > nume « nom », neminem > nime(ni) « personne ». — T. Cristea, La structure de la phrase négative à verbe fini en français et en roumain, p. 19-40. A la règle trop générale pour être toujours vérifiée « le roman exprime dans tous les cas la négation en la joignant au verbe », l'auteur propose des réflexions sur des phrases françaises ou roumaines comme: Il a travaillé pour rien et Nu ieri a venit X; Ce n'est pas à elle qu'il pensait. Comment les deux langues romanes parviennent-elles à former dans la phrase, une zone négative indépendante du verbe? Le français peut utiliser ce n'est pas; le roumain utilise l'antéposition de l'élément sur lequel porte la négation partielle et accompagne le plus souvent cette tournure de l'expression emphatique du pronom sujet. Outre ces différences d'ordre général, les deux langues présentent des divergences dans les conditions nécessaires pour qu'un tel isolement de la négation se produise. — C. DIGNOIRE, Observations concernant l'utilisation de l'adverbe « certainement », p. 41-50. Les unités appartenant au système des adverbes affirmatifs sont nombreuses; elles ont tendance à se combiner entre elles dans des locutions redondantes; dans un système aussi mobile, les effets de l'intonation permettent de ressentir un oui comme une affirmation, une probabilité ou même comme un refus. Dans le cas de certainement, certain, les diverses significations se sont instituées en système pour l'adjectif, selon qu'il est antéposé ou postposé. — L. Fassel, Torquato Tasso nelle traduzioni di Ion Heliade-Rădulescu e Aron Densusianu, p. 51-59. Examen de deux traductions roumaines de deux livres différents de la *Jérusalem délivrée* : celle d'Heliade, qui comporte 95 italianismes en 122 strophes, ne doit pas être préférée à celle de Densusianu qui est plus stricte et généralement plus exacte. — M. Iliescu, Sur l'origine de la désinence de la première personne du singulier de l'indicatif présent dans les langues romanes, p. 61-66. En catalan, en provençal, en français, en ladin dolomitique et en frioulan, la désinence de la première personne du présent de l'indicatif à la première conjugaison ne vient pas directement du latin. M<sup>me</sup> Iliescu se demande sur quel principe repose cette extension d'une désinence vocalique. Elle ne peut y voir l'extension d'une voyelle d'appui, régulière dans certains contextes phonétiques (dont muta + liquida), parce que ces contextes n'atteignent pas un pourcentage très élevé et parce que cette explication n'est pas valable pour tous les exemples romans. L'auteur fait remarquer que dans les cinq langues examinées, cette voyelle de première personne est la même que la désinence vocalique du subjonctif présent au singulier ; que le singulier du subjonctif a connu une unification qui a fait disparaître l'opposition ancienne et phonétiquement régulière entre subjonctif des verbes en -ARE (sans voyelle) et subjonctif des autres verbes (avec voyelle) ; que le français a unifié les deux subjonctifs avant d'unifier le singulier de l'indicatif de la conjugaison I. Il semble que les deux unifications obéissent à la même force et qu'elles s'expliquent par un trait structural commun du présent des deux modes : le manque de morphème temporel. Le morphème modal antéposé (QUIA > que, che) permet de distinguer les modes, dont les différentes personnes du singulier peuvent alors s'unifier, de façon économique. Démonstration convaincante. — E. Kis, La structure informationnelle de quelques mots invariables dans les langues romanes, p. 67-75. — V. SERBAN, L'ordre des mots dans l'étude de la typologie linguistique, p. 77-84. Pour permettre la comparaison de langues aux grammaires fort différentes entre elles, il faut que l'analyse de l'ordre des mots soit poussée jusqu'à un stade d'abstraction fort avancé. L'auteur pense, avec Tesnière et Holodovici, que l'opposition doit avoir un caractère binaire : c'est-à-dire qu'elle classe les termes en déterminants et déterminés et les positions en un « avant » et un « après ». L'analyse des groupes plus compliqués peut faire intervenir des mélanges des positions fondamentales. — E. Vasiliu, Quelques remarques phonologiques sur l'évolution du lat. [i] en roumain, p. 85-90. L'évolution roumaine Ventum  $> v \hat{i} n t$  doit selon M. Vasiliu passer par la série [ventu] >[vəntu] > [vînt(u)], la première évolution étant antérieure à en > in. Sinon, un début de série [ventu] > [vintu] empêcherait toute évolution postérieure vers la forme roumaine actuelle, à moins qu'on n'admette pour l'évolution de l'i long latin, un stade intermédiaire [ji] distinct de l'i de [vintu], qui, dans ce cas, deviendrait possible. En effet, l'évolution de VINUM vers vin connaîtrait une étape [viin(u)] distincte de [vint(u)] évoluant en [vînt]; puis [viin(u)] passerait plus tardivement à [vin]. L'auteur pense que l'hypothèse par un intermédiaire [ii] se heurte à des difficultés et que, de toute façon, l'autre explication est plus simple. — M. Vulpe, Dialectal, populaire, parlé, p. 91-97. L'auteur qui a essayé de délimiter avec précision les emplois des qualificatifs servant à déterminer les niveaux de langue (régional, dialectal, populaire, parlé, littéraire, normalisé, cultivé) ne se dissimule pas que les seuls exemples du dacoroumain risquent de limiter les possibilités d'application de ses propositions. En fait je me demande si l'on peut atteindre à des distinctions valables pour toutes les langues, sans faire intervenir des caractères socio-linguistiques qui permettent de prendre en compte des conditions extra-linguistiques de chaque domaine.

G. TUAILLON.

Actes du Colloque de dialectologie francoprovençale, publiés par Z. Marzys, avec la collaboration de F. Voillat, Droz, Genève 1971 (suite).

La seconde partie de ces *Actes* porte le titre de *Grammaire patoise* et regroupe deux articles, l'un portant sur le francoprovençal moderne, l'autre sur la langue des textes francoprovençaux antérieurs au XVI<sup>e</sup> siècle.

1º P. Knecht, Morphologie, syntaxe et formation des mots en francoprovençal moderne : état des travaux et perspectives de recherche.

L'auteur a rassemblé dans sa communication tous les « laissés-pour-compte » de la dialectologie francoprovençale, dont les deux branches maîtresses ont toujours été la phonétique et la lexicologie. Il a fort bien retracé « les étapes principales des recherches morphosyntaxiques et lexico-génétiques en franco-provençal moderne ». En morphologie, il signale la place tenue parmi les « pré-

ascoliens » par Haefelin; l'importance de la monographie de Lavallaz sur le patois valaisan d'Hérémence; les premières recherches sur les limites morphologiques menées par O. Keller; les admirables remarques de Jaberg sur l'analogie (« phénomènes associatifs ») dans la flexion verbale; la perfection de la morphologie de Vaux, dans laquelle Duraffour marque les différences entre les générations; la perspective géographique développée par Mgr. Gardette et l'école lyonnaise; le cas « assez exceptionnel de notron » étudié par M. Hasselrot. Au milieu de ces études plus importantes, les autres chercheurs trouvent leur place et l'originalité de leur perspective est signalée avec beaucoup de perspicacité et de sympathie. Ces dix pages (p. 101-111) constituent une excellente histoire des recherches sur la morphologie francoprovençale. En syntaxe (p. 111-113), les quelques études de détail se serrent autour du travail de M. Ahlborn sur Ruffieux.

En lexico-génétique, après le rappel de la monographie de Lavallaz l'auteur signale les travaux de Gauchat et de M. Hasselrot. Pour finir, M. Knecht se demande si l'on ne pourrait pas trouver de définition morphologique du franco-provençal, comme on lui a trouvé une définition phonétique. Se fondant sur quelques perspectives déjà ouvertes par Meyer-Lübke et par Jaberg, il conclut par cette hypothèse : « Il n'est pas exclu que le domaine francoprovençal, aire marginale du domaine d'oïl, ait formé, en matière de morphologie également, une plus grande unité avec l'Est et le Nord-Est de la France.

Quand on écrit l'histoire des recherches, on rédige — inévitablement — l'histoire des idées d'autrui; et quand on fait remonter cette histoire aussi haut que M. Knecht, qui commence en 1863, on déroule inévitablement un panorama de la linguistique passée. Cette linguistique est-elle dépassée?

C'est un peu le débat qu'aurait voulu ouvrir M. Godel, dont la communication pourrait porter le titre : « la dialectologie devant les développements modernes de la linguistique. » Le sujet est immense. Je voudrais montrer par un seul fait que les dialectologues sont un peu moins « passéistes » qu'ils ne paraissent. Quand M. Hasselrot délimita le francoprovençal face au français, grâce à la conservation des atones finales, il eut implicitement, et peut-être très clairement, une intuition très exacte des possibilités linguistiques que cette conservation contenait. En pays de paroxytonisme possible, les parlers peuvent distinguer entre ruza « la rose » et ruza « la rosée ». L'opposition repose sur la seule place de l'accent ; chose impossible en français. Cette différence entre deux systèmes phonologiques justifie le choix de M. Hasselrot, dont la formulation diachronique est une manière de s'exprimer beaucoup plus qu'un témoignage d'un esprit attaché au passé : il voit trop l'importance du fait et sa fréquence, pour n'être intéressé qu'au seul changement en soi ou à la seule absence de changement. Qu'on pardonne un peu aux dialectologues qui plient sous une masse de faits lourde et peu maniable, de n'avoir pas la grâce aérienne qui leur permettrait de voltiger dans les étages supérieurs qui abritent « les bureaux modernes où s'élabore la linguistique générale ». Nos esprits essaient parfois de s'y rendre; nos impedimenta ne nous y suivent pas toujours.

Dans son rapport sur la formation des mots, Mme Reinheimer-Rîpeanu indique

quelles sont les conditions nécessaires à une analyse correcte du procédé de la suffixation :

- a) distinguer les anciens suffixes qui ne sont plus analysables et qui ne constituent en somme qu'une syllabe du mot, les suffixes encore analysables qui ne sont plus productifs et enfin les vrais suffixes productifs;
- b) étudier si les alternances vocaliques de la partie radicale du dérivé nuisent au rattachement de ce dérivé au reste de la famille lexicale;
  - c) noter les valeurs sémantiques précises des suffixes.

Sur ce point  $M^{me}$  Reinheimer-Rîpeanu nous donne un exemple, en analysant un suffixe assez typique du francoprovençal :  $\overline{U}MEN > \delta$ . Il semble que le suffixe soit un résultatif péjoratif : sara « scier » ;  $sar\delta$  « sciure ». Il indique un résultat secondaire, non recherché, parfois encombrant, d'une action.

2º B. Horiot, Pronoms et déterminatifs en francoprovençal.

M11e Horiot étudie, sur l'étendue des quatre départements occidentaux du domaine francoprovençal, les formes de différents mots-outils, telles qu'elles nous sont connues par les anciens textes. Sa méthode consiste à isoler les formes de l'ancien francoprovençal qui ne relèvent ni du domaine d'oui ni de l'occitan et d'examiner comment ces formes résistent à la double influence du Nord et du Midi. Pour les démonstratifs, sa conclusion est des plus intéressantes : « les traits francoprovençaux relevés au moyen age ont persisté jusqu'à nos jours et la poussée de la langue française a été moins forte que celle de la langue d'oc. Le Forez et le Dauphiné sont aujourd'hui, du moins en ce qui concerne les démonstratifs, plus provençaux qu'au Moyen Age. » De cette influence récente d'un trait méridional (démonstratifs dérivés de \*ACCU) sur toute une frange francoprovençale en contact avec la langue d'oc, il ne faut tirer aucune conclusion générale sur la nature profonde de l'ensemble du domaine. Un trait occitan si bien limité à une bordure de contact (cf. carte nº 22, page 139) montre que les deux types linguistiques, l'occitan et le francoprovençal, ont entre eux des aspects géographiques propres aux langues en contact. Le caractère récent de cet occitanisme localisé au Grésivaudan et au Forez prouve au contraire que, sur ce point au moins, les deux types linguistiques étaient originellement diffé-

Du danger des formules, M¹¹e Horiot nous en fournit un exemple : « le francoprovençal de l'Ouest formait une véritable unité linguistique » (p. 145). Face à quoi ? Au francoprovençal de l'Est ? Certainement pas, bien que ce soit un sens possible de la phrase et même le sens qui vienne le premier à l'esprit. M¹¹e Horiot voulait dire que, dans sa partie occidentale, le domaine francoprovençal se distinguait, par certaines caractéristiques morphologiques, du français et de l'occitan. Cette recherche de traits distinctifs anime toute l'analyse de M¹¹e Horiot, à tel point qu'on ne peut pas s'y tromper, du moins si on n'isole pas sa conclusion. M. Hasselrot, qui a eu maille à partir avec le francoprovençal du Nord et du Sud, a tout de même regretté cette limitation. L'expression « francoprovençal de l'Ouest » exige un style trop vigilant, pour qu'il ne soit pas préférable de la bannir, sinon dans la partie documentaire des études, du moins dans les réflexions d'ordre géographique.

Dans son rapport, M<sup>11e</sup> Gonon a une phrase qu'on devrait longtemps méditer : « Les hésitations de graphie révèlent simplement l'embarras de qui doit mettre sur le papier (ou sur le parchemin !) une langue qu'il n'a pas appris à transcrire alors qu'il était écolier. » Puis-je continuer cette phrase ? « alors qu'il était écolier et qu'il apprenait à écrire d'autres langues, le latin et le français ». M<sup>11e</sup> Horiot a tout à fait raison d'isoler ce qui est typique dans les anciens textes. Ce sont les seules choses sûres. Les similitudes avec le français prouvent que la graphie patoise se francisait, quant au patois lui-même...

Sous le titre Patois et langue de culture, sont regroupées les études suivantes : 1° P. MARGUERAT, Pratiques juridiques et usages linguistiques dans le domaine francoprovençal du XIIIe au XVIe siècle.

Les textes en ancien francoprovençal sont rares, sauf à Fribourg. M. Marguerat ne pense pas que la cause de cette rareté soit linguistique, et il rejette l'explication par « l'émiettement des dialectes francoprovençaux en une multitude de patois et l'inaptitude de ces patois à s'élever au rang de langue écrite ». Pour l'auteur, la véritable cause doit être cherchée dans l'histoire juridique de la région. Le domaine francoprovençal se divise en trois aires : pays de droit écrit (Dauphiné, Savoie), pays de droit coutumier (Beaujolais, Forez, Vaud) et entre les deux, une marche diplomatique mixte. Mais partout pèse l'influence des légistes, notaires en pays de droit écrit, ou clercs-jurés ailleurs. De là vient la persistance du latin dans les actes privés. A Fribourg, au contraire, l'abondance des textes dialectaux s'explique par l'avènement d'une véritable municipalité reposant sur un essor industriel et sur l'accession au pouvoir d'une classe sociale nouvelle : la bourgeoisie. Les autres villes franches du domaine francoprovençal ne ressemblent pas à Fribourg qui a pu créer sa propre chancellerie urbaine; elles ne sont, à l'exception de Lyon et de Genève, que des bourgades fortifiées, sans industrie, sans corporations, sans jurandes.

De la discussion provoquée par cette leçon d'histoire, il résulte les précisions suivantes :

- a) La persistance du latin dans les actes privés n'empêche pas l'emploi de la langue vulgaire dans certains actes publics (chartes de franchise), ou dans certains documents administratifs (terriers, tarifs de péage).
- b) Les actes privés écrits en dialecte sont des testaments, solennels, rédigés sans doute par les déposants, non par les notaires.
- c) La Somme du Code est une traduction faite dans un dessein de vulgarisation, auprès des seigneurs et bourgeois du Dauphiné.

Il reste aussi un point d'interrogation : pourquoi, dans un pays de droit écrit, comme le Midi de la France, le provençal s'est introduit très tôt dans les actes privés ?

Pour son rapport, M. Gossen a choisi un commentaire de texte : un acte de vente, passé devant le seigneur de Gex, le 23 novembre 1293, entre un seigneur laïc et un prieur ; la vente porte sur un homme taillable et sur ses fils (Archives d'État de Genève P. H. 131). M. Gossen édite le texte et montre dans son commentaire que cette scripta est « composite, de caractère « bourguignon », et qu'elle mêle des traits francoprovençaux à des traits non-francoprovençaux ».

2º Z. MARZYS, Les emprunts au français dans les patois.

« Nous ne pourrons jamais faire la somme de l'influence française » sur les patois. Pour en étudier les modalités, M. Marzys nous entraîne dans des descriptions fort intéressantes de bousculades lexicales qui nous montrent les termes français remplaçant les termes patois : cordonanier, puis cordonnier chassant escoffier; pantalon chassant culotte qui avait chassé kulāire, etc. Sur deux points il me semble que certaines déductions sont contestables : ce n'est pas parce que la dernière attestation connue du mot français cordouanier date de 1637, que son implantation dans les patois romands doive être antérieure. Dans les parlers de Bourgogne et de Franche-Comté le mot a pu survivre longtemps à sa dernière attestation écrite et, par cette voie des villages, atteindre la Suisse romande à une date plus récente. Par ailleurs, M. Marzys pense que estonner doit s'expliquer par le fait que le mot a été emprunté par des gens ignorant le français et prononçant, en lisant, toutes les lettres de l'orthographe. Cela est possible. Mais on n'insistera jamais assez sur le fait que les emprunts au français ne suivent pas toujours fidèlement la stricte prononciation française: on les patoise approximativement, ou même on s'amuse à les déformer. La carte « électricité » de l'ALMC (nº 756) donne une idée de ces possibilités de déformations, dont il serait hasardeux de tirer des conséquences trop rigoureuses sur la phonétique diachronique locale ou même sur les connaissances de la langue française en Auvergne au milieu du xxe siècle.

Dans les autres parties de la langue (phonétique, morphologie, syntaxe), l'influence du français est aussi très grande. Mais toute ressemblance avec le français n'est pas forcément le fait d'une influence française. Si la plupart des exemples cités reposent bien sur une usure du patois par la langue officielle, je ne crois pas qu'on puisse mettre sur le compte de la grammaire parisienne les tsaté « chanter » de la vallée d'Entremont. Il y a dans toutes les grandes vallées intra-alpines, Valais, Aoste, Maurienne, d'autres cas où a devient e devant e final. Il serait étonnant que, de tout le domaine francoprovençal, ce soient les villages intra-alpins qui offrent la conjugaison la moins résistante aux formes de la grammaire française. L'influence du français en syntaxe est difficile à estimer et M. Marzys a parfaitement raison de penser que des faits patois comparables à des faits français peuvent être spontanés eux aussi.

Dans une étude parallèle, M<sup>me</sup> Escoffier étudie l'influence du français sur le patois écrit à Lyon entre le xvi<sup>e</sup> et le xviii<sup>e</sup> siècle. Les textes essaient de bien marquer les différences phonétiques entre français et parler lyonnais, aussi n'est-il pas étonnant que la situation phonétique qu'ils laissent entrevoir soit très pure, trop parfois, car les hyper-dialectalismes ne manquent pas. Mais, malgré cette volonté permanente de se distinguer du texte français, le texte dialectal témoigne d'une influence de la langue française, notamment dans le lexique.

3º R. C. Schüle, Comment meurt un patois.

M<sup>me</sup> Schüle a mené, avec une très grande précision, une enquête sur la vitalité du patois francoprovençal dans la grande commune (« onzè villages avec leurs hameaux ») valaisane de Nendaz. Cette étude de sociolinguistique se recom-

mande par des remarques, tout à fait extra-linguistiques mais très liées à l'évolution des comportements linguistiques généraux, notamment celles qui signalent l'influence soit des subsides pour l'amélioration de l'habitat rural en montagne, soit des constructions nouvelles dans la commune — il s'agit le plus souvent de chalets pour résidences secondaires. Intéressante aussi la remarque sur la façon dont étaient constituées les équipes de travail formées avec les montagnards qui allaient travailler dans les grands chantiers hydro-électriques : on laissait ensemble les gens de la même commune, ils avaient l'habitude de travailler ensemble, ils produisaient davantage et continuaient à parler patois. Le travail des femmes, devenues servantes ou vendeuses à la ville, ne favorisait pas ce conservatisme du parler. Fondamentales les remarques sur les contextes de communication : tels montagnards qui ne parlent que patois entre gens du même âge, apprennent — souvent à cause de l'école — le français à leurs enfants et continuent à leur parler français, jusqu'au jour où les enfants devenus grands se mettent à parler la langue des hommes, le patois, en entrant dans une société sportive ou dans un groupement politique. Il en résulte cette situation linguistique étonnante : on est puni si l'on parle le patois à l'école, et « on ne parle que le patois, par tradition ou par habitude, au club de hockey sur glace, entre moniteurs de l'école de ski ». Toutes ces remarques sur la vitalité du patois, résistant parmi les hommes, abandonné et méprisé par les femmes, montrent la complexité d'une situation linguistique.

Bien que l'usage du patois témoigne d'une belle résistance, la pureté de la langue traditionnelle est entamée. Parmi toutes les influences occasionnelles, sournoises, du français sur le patois que relève M<sup>me</sup> Schüle, la plus inquiétante, celle qui montre le mieux toute l'étendue des ravages, porte sur la sémantique. Le français ne possède qu'un concept pour la notion de « branche ». Le patois de Nendaz possédait huit mots et distinguait huit concepts, selon que la branche appartenait à un feuillu ou à un conifère, selon qu'elle était verte ou sèche, attachée à l'arbre ou coupée, porteuse de fruits ou non. Un nivellement est en train de s'opérer et a souvent atteint son stade final : on sait à Nendaz maintenant, ce que c'est qu'une branche dans la compréhension la plus vague et l'extension la plus large du concept. On a fait, grâce à la langue française, des progrès en abstraction. Hélas! car la saveur du patois vient de sa précision et de la façon dont il colle au réel, non du bon ménage qu'il peut faire avec les universaux.

Le rapport de P. Casanova traite du même sujet, pour la commune de Bagnes. Il présente, me semble-t-il, deux intérêts : Bagnes a, par rapport à Nendaz, cinquante ans d'avance dans cette histoire qui se terminera le jour où tous les patois seront morts ; d'autre part, M. Casanova a vécu lui-même, dans ses « belles années », l'histoire de cette désagrégation linguistique. Les conclusions vont dans le même sens que celles de M<sup>me</sup> Schüle : importance des groupes de travail ; modernisme et usage du français sont surtout le fait des femmes. A Bagnes, une autre cause a joué : l'émigration vers les villes de Suisse ou de France.

4º F. VOILLAT. Aspects du français régional actuel.

Sans repousser les observations diachroniques des dialectologues pour qui le Revue de linguistique romane.

français régional est avant tout un français à substrat dialectal, ni même les cacologies stigmatisées par les puristes, pour qui le français régional n'est qu'une liste de fautes, M. V. voudrait étudier le français régional dans une perpective synchronique et il se demande si le français régional n'aurait pas un système particulier. Après avoir cité M. Lerond : « Les régionalismes ne s'organisent jamais en un système », M. V. propose ses idées personnelles. Pour le français régional, « le système, s'il existe, c'est l'héritage du patois plus un certain apport du français central »; d'ailleurs « cette combinaison coïncide dans les grandes lignes avec le système du français ». Mais on peut se demander si les écarts du français régional « n'intéressent pas l'ensemble du système, s'ils ne répondent pas à une déviation, peut-être légère, mais globale et cohérente. » M. V. présente ensuite une collection d'helvétismes : sirò pour siró (également comtois), je veux tomber (également bressan), y a des tasses où y a rien dedans (français populaire ou familier, mais en tout cas, français relâché de toutes les régions), surtout une longue liste de mots et même des séries de dérivés formés avec le même suffixe -ée ou -age et qui sont des régionalismes.

Dans son rapport, M. Redard avoue qu'il ne croit pas au système propre du français régional et que cette particularité de parler doit être étudiée de façon synchronique et par rapport au français général.

A la lecture des exemples exposés par M. Voillat, il m'est venu à l'esprit les remarques suivantes : le français régional n'est régional que pour les francophones des autres régions ou pour les puristes, linguistes et amateurs de biendire; pour les locuteurs eux-mêmes le français régional est le français tout court, c'est-à-dire la langue; et il serait bien étonnant que cette langue-là n'ait pas son système, ne serait-ce que le système général de la langue centrale. Le linguiste se contente de noter les différences; dans ces circonstances, il est bien difficile d'organiser, à partir de petites fractions d'un ensemble, un système cohérent. Reste à déterminer comment les différences peuvent exister sans altérer le système général. Pour ce qui touche à la prononciation, les écarts régionaux s'insèrent dans les espaces non bloqués du système phonologique et utilisent ainsi les possibilités de réalisations inutilisées dans les autres régions. En finale absolue,  $\delta$  n'est pas en opposition pertinente avec  $\delta$ , en français général, ne serait-ce que du fait que le français ne connaît pas de δ à cette place. Il est donc phonologiquement indifférent de dire sirò ou siró. La prononciation helvétique sirò étonne un peu les habitudes acoustiques, elle n'affecte pas la communication linguistique.

Ce doit être pour une raison semblable que le français régional se définit surtout pour des unités lexicales : elles trouvent autant de place qu'elles veulent dans le système lexical qui est un système ouvert, non bloqué. Elles y ont un statut comparable à celui des synonymes, ou des équivalents argotiques des mots français. Tous les équivalents lexicaux peuvent coexister ; ils alourdissent le dictionnaire, ils n'altèrent pas le système. Ils ne gênent la compréhension que la première fois qu'on les entend. Mais qui ne bute pas un jour ou l'autre sur un mot inconnu ? On l'apprend, on l'intègre facilement à son code lexical et, qu'elle soit utilisée de façon active ou simplement passive, la nouvelle acquisition ne

bouscule pas l'organisation antérieure : il y a de la place pour tous les mots dans un système lexical. Le français régional en profite.

Qu'il y ait des régionalismes qui égratignent davantage le système du français général, cela ne fait aucun doute. Le je veux tomber bouscule un peu la notion qu'on a de la volonté; mais après une seconde (deux peut-être) d'incertitude, on finit par comprendre: le contexte est là pour réparer le petit dommage subi par l'ordre établi du système des significations.

G. TUAILLON.

# LINGUISTIQUE GÉNÉRALE ET LINGUISTIQUE ROMANE.

Yakov Malkiel, Essays on Linguistic Themes, Oxford, Blackwell, 1969. Linguistica generale, filologia romanza, etimologia, Firenze, Sansoni, 1970.

Les linguistes et les philologues romans, surtout ceux dont l'intérêt principal porte sur la zone ibérique, connaissent bien les monographies de Yakov Malkiel. Généralement assez longues, toujours très minutieuses et très bien documentées, elles traitent, outre l'étymologie romane, la morphologie et la phonologie ibéro-romanes. Typiques sont p. ex. « The Development of Latin Suffixes -antia, -entia in the Romance Languages, with Special Regard to Ibero-romance 1 », ou encore « The Hispanic Suffix -iego: A Morphological and Lexical Study Based on Historical and Dialect Sources 2 ». La carrière scientifique de Y. M. commencée en 1938 (doctorat de l'Université de Berlin) a toujours été associée avec l'Université de Californie à Berkeley, où il professe la philologie et la linguistique romanes depuis 1945. C'est là qu'il a fondé la Romance Philology dont nous fêtons, en 1972, le vingt-cinquième anniversaire.

Depuis environ une quinzaine d'années Y. M. publie aussi des études de portée plus grande, destinées non seulement aux spécialistes, mais aussi aux érudits des domaines avoisinants, et peut-être même, à ceux que Y. M. appelle quelque part « ces personnages quasi-mythiques : les amateurs éclairés » (these mythical figures of educated laymen). En 1968, les Presses universitaires de Californie ont eu l'heureuse idée de publier treize de ces études sous le titre bien caractéristique d'Essays ³. Deux ans plus tard paraissait une collection italienne ⁴. La traduction très élégante en a été assurée par M<sup>me</sup> Olga Devoto. La collection italienne contient en tout neuf articles, dont cinq ne sont qu'une rédaction revue d'études déjà parues dans le recueil anglais. Ces deux collections comprennent ainsi dix-sept articles, souvent accompagnés d'une riche documentation linguistique, mais qui sont néanmoins rédigés dans un style décidément plus « essayistique » que la plupart des travaux de Y. M. Elles

- 1. University of California Publications in Linguistics, I, 1945, 41-186.
- 2. Ibid, IV, 1951, 111-213.
- 3. Essays on Linguistic Themes, University of California Press, Berkeley and Los Angeles, 1968. P. xvIII-415 (désormais: Essays).
- 4. Linguistica generale, filologia romanza, etimologia, Manuali di filologia e storia, G. C. Sansoni, Firenze, 1970. P. XXIII-308 (désormais: Linguistica).

semblent être, en effet, destinées à établir un pont entre le monde des érudits et celui des « amateurs éclairés ». J'espère que le vœu de Bruno Migliorini exprimé dans la préface à la *Linguistica* : « che l'iniziativa di divulgare in veste italiana una sagace scelta di suoi saggi non strettamente tecnici non mancherà de recare ai nostri studi un sensibile vantagio ¹ » est également applicable au monde français.

Ces dix-sept essais peuvent être classés en trois grandes catégories. La première et la plus nombreuse contient sept articles qui traitent des problèmes de la linguistique générale. La deuxième — celle de la linguistique romane — comprend cinq essais. Finalement, la troisième, elle aussi de cinq articles, traite des diverses questions de la grande spécialité de Y. M., c'est-à-dire l'étymologie.

L'essai le plus général de la première catégorie porte le titre « Genetic Linguistics » <sup>2</sup>. Y. M. donne ici non seulement la définition des aspects fondamentaux de la linguistique diachronique, mais, ce qui est aussi très important, une esquisse extrêmement serrée de l'histoire de la pensée diachronique en linguistique. Y. M. est romaniste. Il est donc tout à fait naturel de voir dans cet essai une quantité considérable d'exemples tirés de la Romania qui illustrent les principaux types de changements linguistiques.

S'il fallait choisir un essai qui caractériserait le mieux la pensée diachronique de Y. M., je citerai « Weak Phonetic Change, Spontaneous Sound Shift, Lexical Contamination 3 ». On sait que la distinction entre le « régulier » et l'« irrrégulier » n'est pas aussi simple qu'on le pensait jadis. On sait aussi que les véritables problèmes de la linguistique diachronique appartiennent surtout au domaine de l'« irrégulier ». Y. M. commence par examiner le problème de la régularité. Il y voit, plutôt qu'un absolu, un degré variable des tendances « régulières », c'està-dire, prédictibles. Il examine ensuite les trois types de changements généralement placés en dehors du domaine du « régulier » : 1. les changements phonétiques débiles, 2. les changements phonétiques spontanés (tels que syncope, apocope, prosthèse, épenthèse, métathèse, etc), 3. la contamination lexicale. Ces trois tendances contribuent à des changements autres que « réguliers » en agissant parfois seules, ou plus souvent combinées l'une avec l'autre. C'est la première de ces tendances qui fournit à Y. M. un de ces concepts favoris. Les changements phonétiques débiles lorsqu'ils sont soumis à un examen « microscopique » (une des spécialités de Y. M.), peuvent révéler toutes sortes de causes. D'une part, ils sont trop rares, trop «débiles» pour être considérés comme «réguliers », de l'autre, ils ne peuvent être classés dans les catégories 2 et 3. Rien n'est plus étranger à la pensée linguistique de Y. M. que de considérer les changements débiles comme une « panacée » contre toutes les difficultés de l'explica-

I. Linguistica, IX.

<sup>2.</sup> Essays, 1-18. Écrit originairement pour l'International Encyclopedia of the Social Sciences, New York, 1968, cet article portait le titre « Historical Linguistics ».

<sup>3.</sup> Essays, 33-45. Paru originairement dans Lingua, XI, 1962, 263-273. (Ce volume de Lingua représente les Studia Gratulatoria A. W. de Groot).

tion historique. La juste valeur des diverses tendances diachroniques ne peut être établie qu'après une considération très soignée de l'interdépendance et de l'interaction de ces forces linguistiques : « Whereas the older historical grammar operated chiefly with alternatives (e. g. substratum influence vs. internal sound change), the explicative grammar of the future, after carefully isolating and defining each force that can possibly have been involved, will start from the assumption that in the overwhelming majority of observable situations there have been at work configurations of contributing forces <sup>1</sup> ». Le concept du développement linguistique comme résultat d'un ensemble de causes interdépendantes doit nécessairement présupposer le concept de la linguistique historique comme science unifiée.

Importante surtout pour les linguistes du monde anglo-saxon est l'étude sur « Leonard Bloomfield in Retrospect <sup>2</sup> ». Profitant d'un compte rendu du livre posthume de Bloomfield sur la pédagogie de l'initiation enfantine à la lecture, Y. M. discute la doctrine linguistique et philosophique de ce linguiste américain dont l'influence sur son monde est difficile à sous-estimer. Pour les romanistes européens de 1972, il est important de remarquer la critique faite par Y. M. de la dépréciation systématique par Bloomfield et les « bloomfieldiens » du rôle de l'écriture dans la formation d'une langue. Pour Y. M., c'est précisément l'influence conservatrice de l'écriture qui peut, dans certaines conditions, réduire une tendance « régulière » au statut de changement phonétique débile.

Dans tous les travaux du linguiste californien on voit l'intérêt constant pour l'histoire de la linguistique en général et pour les problèmes de la typologie de faits linguistiques en particulier. Un exemple de cet intérêt est son article sur « A Typological Classification of Dictionaries on the Basis of Distinctive Features <sup>3</sup> ». Cet article, outre de très riches renseignements bibliographiques, offre l'essentiel de la pensée typologique de Y. M. Celle-ci est exposée au commencement de cet essai : « Typology, being the more abstract mode of classification (que les bibliographies conventionnelles), simply acts as a corrective of straight bibliographic records, breaking loose of anecdotal detail and of the all too often obtusive 'human element '. Jointly, bibliography and typology reflect the dual focus of linguistics on individual facts of language, viewed in their undistorted richness and uniqueness, and on the underlying broader patterns <sup>4</sup> ».

- « Words, Objects, Images <sup>5</sup> » est un long compte rendu du travail de José Gonçalo C. Herculano de Carvalho, *Coisas e palavras*... (Coimbra, 1953). En discutant cette étude des termes désignant le fléau dans la Péninsule Ibérique,
  - 1. Essays, 45.
- 2. Essays, 165-174. Publié à l'origine dans Romance Philology, XVI, 1962, 83-91.
- 3. Essays, 257-279. C'est la réimpression d'une étude parue en 1962 dans International Journal of American Linguistics, XXXVIII, Part IV, 3-24.
  - 4. Essays, 261.
- 5. Essays, 281-310. Ecrit originairement pour Language, XXXIII, 1957, 54-76.

Y. M. fait une critique serrée de la méthode de Sachen-und-Wörter, ainsi que de certains des problèmes de la géographie linguistique des frontières hispanoportugaises. Fidèle à son souci de l'histoire de la pensée linguistique, Y. M. introduit son essai par une esquisse de l'acclimatation de la méthode Sachen-und-Wörter sur le sol portugais. Partout au long de son compte rendu il analyse le travail de Herculano de Carvalho non pas tellement comme une œuvre en soi, mais comme représentant un genre.

Avec les « Studi sui binomi lessicali irreversibili <sup>1</sup> » Y. M. présente une étude très nourrie de ce que les érudits allemands appellent Synonymendoppelungen, Synonymenbinomen ou Koppelungen, les Italiens, iterazioni sinonimiche et les Français, parfois, reduplications synonymiques. Ces couples lexicaux, du type mesdames et messieurs, au fur et à mesure, très souvent composés de synonymes qui représentent la même catégorie morphologique et qui sont généralement liés par un simple élément conjonctif, sont étudiés dans une très grande variété d'exemples tirés de l'anglais, de l'allemand, de l'italien, de l'espagnol, du russe, du polonais et du français. L'étude est foncièrement synchronique, mais Y. M. suivant des habitudes bien connues, offre dans les notes une quantité considérable d'aperçus étymologiques et historiques. Le phénomène des binômes lexicaux est important pour toute étude sérieuse de la lexicologie. Il l'est dans, p. ex., les analyses stylistiques et sémantiques de l'ancien français où, comme on sait, foisonnaient les formules telles que borde et maison, grant et petit etc. On pourrait supposer que ce sujet a déjà été épuisé par les érudits. Tel n'est pas le cas. Avec un instinct de vrai linguiste, Y. M. souligne, à mon avis pour la première fois, l'aspect vraiment linguistique de ce phénomène. Contrairement à ses prédécesseurs qui mettaient en relief l'aspect sémantique du problème (voir l'insistance sur la synonymie dans la nomenclature citée), il attire notre attention sur leur irréversibilité. Il n'y a aucune raison, autre que purement « interne », donc purement linguistique, pour laquelle on ne peut inverser l'ordre ordinaire de binômes aussi peu anciens que p. ex. la faucille et le marteau (rus. serp i molot, mais ang. hammer and sickle). Les binômes jouent un rôle considérable dans le comportement lexical des langues examinées par Y. M. Ils représentent un des cas spéciaux de la perte de l'autonomie du mot. Au moins deux catégories de ce phénomène semblent occuper une place importante dans la lexicologie et la stylistique des langues vernaculaires du Moyen Age. Je pense ici aux binômes synonymiques du type planh e sospir et aux binômes antinomiques du type grant et petit. Je suis persuadé que les médiévistes qui analysent ces formules profiteront de l'étude synchronique de Y. M., non seulement à cause de son exposé très clair du problème de l'irréversibilité mais aussi à cause de son analyse des autres caractéristiques formelles des binômes (comme p. ex. l'alitération, la rime, le rythme, la séquence des voyelles, etc.).

La même capacité de démontrer l'intérêt proprement linguistique de faits qui de prime abord ne semblent pas très prometteurs à ce point de vue, caractérise

<sup>1.</sup> Linguistica, 240-288, Essays, 311-355. Réimprimé de Lingua, VIII, 1959, 113-160.

le dernier essai de la catégorie de linguistique générale. Il s'agit de « Secondary Uses of Letters in Language <sup>1</sup> ». Comme l'indique le titre, Y. M. discute ici, avec son soin habituel de la typologie, de nombreuses créations à partir de l'emploi secondaire des lettres (comme p. ex. l'UNESCO). Outre son intérêt intrinsèque, cette étude contient une critique implicite de ces grands courants de la linguistique moderne où l'on voit le refus de considérer comme des questions linguistiques proprement dites non seulement les problèmes spécifiques de la graphie. mais même ceux qui appartiennent à la langue écrite en général.

Parmi les essais de la deuxième catégorie, celle de la linguistique romane, « Tre definizioni della linguistica romanza 2 » est un exemple typique de l'intérêt que Y. M. porte aux questions de l'histoire de notre science. La première définition de la linguistique romane représente grosso modo la situation de notre doctrine avant la Première Guerre: «La linguistica romanza si adattava comodamente alla nicchia — suo luogo di origine — che le era stata ricavata nell'edificio della filologia romanza, la quale, a sua volta, era allora concepita come lo studio di tutto il patrimonio lessico-grammaticale — comunicativo e artistico accumulatosi per più di due millenni nei territori dell'impero romano, sia attraverso una trasmissione orale non evidente, sia attraverso una deliberata elaborazione erudita 3 ». Cette « première » linguistique est essentiellement diachronique. Sa méthodologie, généralement parlant, est prise pour acquise. Elle est le mieux caractérisée par un traité de la grammaire historique (comme p. ex. l'Einführung de Meyer-Lübke). On sait que cette linguistique romane « traditionnelle » se heurte, de nos jours, à des difficultés théoriques et, par conséquent, méthodologiques considérables. La deuxième définition offerte par Y. M. est sans doute une descendante directe de la première. Elle est fondée sur l'importance qu'il attribue aux considérations méthodologiques. Selon cette définition le linguiste roman est un chercheur qui applique à l'analyse des méthodes inhérentes au caractère même des langues romanes. Un tel linguiste préfère donc des données authentiques à la reconstruction ; il ne néglige ni les éléments du dialecte le plus humble, ni les matériaux littéraires les plus prestigieux ; il manifeste un intérêt majeur pour la dynamique du développement linguistique ; il représente une intégration assez harmonieuse des recherches grammaticales et lexicales (avec une légère préférence pour celles-ci) ; il montre un respect constant pour les faits concrets en les étudiant avec une minutie systématique. La deuxième définition représente sans aucun doute quelque chose qui est proche de l'autoportrait intellectuel et méthodologique de Y. M. Mais il est trop homme de science pour manifester ici explicitement sa préférence. La troisième définition de la linguistique romane me semble beaucoup moins importante de nos jours. Le linguiste roman, selon elle, est un érudit qui procède selon l'esprit

<sup>1.</sup> Essays, 337-398. Cette étude a été publiée, sous une forme moins élaborée dans Romance Philology, XIX, 1965, 1-27 et ensuite, sous sa forme actuelle, dans The Journal of Typographic Research, I, 1967, 96-110 et 169-190.

<sup>2.</sup> Linguistica, 1-9. Paru d'abord dans Romance Philology, XV, 1961, 1-7.

<sup>3.</sup> Linguistica, 1.

scientifique et conformément aux méthodes qui prédominent dans les cultures des pays romans. Il est « roman » au même titre qu'en 1962 un linguiste « américain » était un partisan quelconque de la grammaire transformationnelle. Je pense que dans ce cas, il serait préférable, même en 1962, de parler de linguiste « français », « italien », etc., plutôt que « roman ».

L'essai intitulé « Some Diachronic Implications of Fluid Speech Communities 1 » pourrait très bien être considéré comme une illustration pratique de la deuxième définition de la linguistique romane. Cet essai a été écrit pour les linguistes-anthropologues, qui, généralement parlant, traitent de langues et des dialectes dont l'histoire est à peu près inconnue. Y. M. présente ici un modèle dialectal d'une péninsule « hypothétique », qui en réalité est la péninsule ibérique, territoire dont l'histoire linguistique est relativement bien connue. Ce modèle sert à démontrer de façon schématique les conditions qui tendent à affaiblir la rigueur avec laquelle les lois phonétiques ont été appliquées. Cet essai est donc caractéristique de la pensée diachronique de Y. M. qui, comme nous l'avons déjà vu, cherche systématiquement à apprécier la juste valeur de toutes sortes d'entraves à l'invariabilité des lois phonétiques, entraves telles que l'interférence morphologique, la dissimilation, la contamination lexicale, le choc homophonique, etc. Pour les romanistes cet article est aussi un rappel de l'importance de la théorie, mais d'une théorie solidement ancrée dans la réalité des faits linguistiques.

L'exemple d'une connaissance extraordinaire de l'histoire de la linguistique romane est fourni par « A Tentative Typology of Romance Historical Grammars <sup>2</sup> ». Ce long essai, dans lequel le terme « grammaire historique » acquiert une signification assez large, offre non seulement une bibliographie détaillée des travaux historiques dans le domaine roman (l'appendice bibliographique contient quelque 170 titres), mais surtout une typologie des différentes tendances de la linguistique romane. Réuni à l'article sur la classification des dictionnaires, discuté ci-dessus, et à « Per una tipologia della ricerca etimologica <sup>3</sup> », il constitue à la fois une excellente introduction à l'histoire de la pensée linguistique des derniers cent ans et un guide précieux, bien qu'assez personnel, pour aborder les grands problèmes diachroniques de la linguistique romane.

- « Tratti caracteristici della linguistica romanza 4 » est aussi une introduction, mais celle-ci destinée en particulier aux linguistes non-romans, ou bien aux « amateurs éclairés ». Mais je suis sûr que les romanistes peuvent le lire et relire avec profit. Sous sa forme proprement « essayistique », c'est une des meilleures vues d'ensemble que je connaisse des caractéristiques générales de la linguis-
- 1. Essays, 19-31. Réimprimé d'American Anthropologist, LXVI, 1964, 177-186.
  - 2. Essays, 71-164. Publié originairement dans Lingua, IX, 1960, 321-416.
- 3. Linguistica, 10-38, Essays, 199-227. Cet essai a déjà paru dans International Journal of American Linguistics, XXIII, 1957, 1-17.
- 4. Linguistica, 146-167, Essays, 47-69. Publié originairement dans le recueil Language in Culture and Society..., éd. Dell Hymes, New York, Evanston, London, 1964, 671-686.

tique romane et de ses principaux aspects méthodologiques. Y. M. distingue très bien entre les traits inhérents aux matériaux à la disposition des romanistes et les traits attribuables aux conditions propres à l'histoire de la linguistique romane. Cette catégorie comprend aussi les traits imputables à la spécificité des cultures romanes et à l'influence des fortes personnalités de notre science.

Une très longue étude « Fenomeni di ipercaratterizzazione diacronica nelle lingue romanze 1 » traite du problème important de la linguistique historique, c'est-à-dire d'une des tendances à entraver, ou à affaiblir le développement régulier de la langue. L'hypercaractérisation (terme introduit par E. Schwyzer il y a quelque trente ans au sens plus large que celui employé par Y. M.) désigne ici un processus par lequel une forme linguistique reçoit, par attraction analogique ou par la recherche d'une mise en relief, une caractéristique formelle additionnelle, parfois même « pléonastique », en vue de marquer, ou marquer davantage, telle ou telle catégorie linguistique (p. ex. le genre de l'anc. fr. lionesse) ou sémantique (p. ex. -s des noms de la semaine dans esp. lunes et miércoles). Suivant son penchant « diachronique », Y. M. offre tout d'abord une esquisse historique du problème. Il passe ensuite à une analyse très nourrie et très détaillée d'un grand nombre d'exemples de ce phénomène. Insistant, comme toujours, sur les principes typologiques, Y. M. distingue entre l'hypercaractérisation grammaticale (nominale, verbale et syntaxique) et lexicale. Dans cette dernière, il différencie entre la polarisation (rapprochement formel à l'intérieur d'un groupe habituel d'antonymes) et la sérialisation (rapprochement formel à l'intérieur d'une «série», comme dans le cas des noms de la semaine). Le gros de cet essai est consacré à la discussion de la juste place de ce phénomène analogique dans l'histoire des langues romanes et, plus particulièrement, de son importance en comparaison aux autres forces d'évolution linguistique. Cet article présente de façon minutieuse un type particulier de processus associatif ou interférenciel, c'est-à-dire, un certain type de changement analogique. Mais l'hypercaractérisation est le processus dont le fonctionnement est rigoureusement expliqué. Une telle explication constitue un aspect essentiel de l'analyse étymologique. « Fenomeni di ipercaratterizzazione » pourrait donc être classé aussi bien dans la troisième catégorie des essais de Y. M., à savoir, parmi les études étymologiques. Cette classification serait justifiée davantage par le très grand nombre de mises au point étymologiques que contient le texte et les notes de cet essai.

Outre l'article « Per una tipologia della ricerca etimologica » déjà mentionné, les deux collections contiennent quatre études étymologiques. Deux d'entre elles analysent les principaux problèmes théoriques et méthodologiques surtout du point de vue de la relation entre l'étymologie et les autres modes d'étude diachronique de la langue. Ainsi « Etimologia e linguistica generale <sup>2</sup> » présente, comme l'indique le titre, une discussion de la place de l'étymologie dans l'édi-

<sup>1.</sup> Linguistica, 170-239. Paru dans Archivum Linguisticum, IX, 1957, 79-113 et X, 1958, 1-36.

<sup>2.</sup> Linguistica, 39-66, Essays, 175-198. Écrit originairement pour Word, XVIII, 1962, 198-219.

fice complexe de la science linguistique. Après un court aperçu historique du problème, Y. M. énumère quatre revendications pour l'autonomie de l'étymologie: 1. son ancienneté, 2. l'attraction qu'elle exerce sur un type spécial de chercheurs, 3. sa relation « privilégiée » avec la phonologie et la dérivation, 4. son habitude d'opérer avec des preuves fragmentaires et des lignes d'évolution interrompues. Mais contrairement à ce qu'ont cru certains linguistes 1, Y. M. est loin de plaider pour l'indépendance de l'étymologie. Tout l'article est consacré précisément à la nécessité de sa dépendance des théories souvent élaborées par d'autres modes de recherche. Dans la conclusion de cet essai Y. M. blâme ces étymologistes qui tout en chassant le concret dédaignent le théorique : « Respingere la teoria come qualcosa di intrinsecamente sterile non è fatto nuovo (un portavoce di Goethe l'ha suggerito nel Faust e in modo ancor più esplicito nell'Urfaust). Come un studioso appasionato di estetica non è necessariamente un grande artista, così non è assolutamente necessario che il teorico dell'etimologia sia il più ispirato interprete dell'origine delle parole. Ma all'attuale stadio critico nella riorganizzazione della scienza umana, l'etimologia non puo essere salvata senza solidi puntelli teorici 2 ».

L'idée de l'interdépendance de l'étymologie et de la linguistique diachronique est démontrée dans « Etimologia e grammatica storica 3 ». Y. M. commence sa démonstration par une métaphore illustrant la relation entre les historiens de la langue (plus exactement les grammairiens historiques) et les étymologistes : « In un certo senso, grammatici ed etimologisti sono divisi dalla stessa linea che separa i pittori che riproducono le loro impressioni visive a larghi tratti da quelli che preferiscono dissolverle in miriadi di puntolini; gli etimologisti sono i pointillistes della linguistica 4 ». Cette belle métaphore explique très bien les préoccupations principales de l'étymologiste, mais, comme toute métaphore, elle pourrait tromper le lecteur sur le caractère de la relation réciproque de l'étymologie et de la grammaire historique. Y. M. montre de façon précise que le travail « pointilliste » sert à vérifier et à suppléer (p. ex. dans la sphère des emprunts) le travail du grammairien historique. A la fin de l'essai, il emploie une comparaison qui fait ressortir très justement la relation en question : « Il fenomeno individuale è messo in chiaro rilievo dall'etimologia, quello collettivo dalla grammatica storica. Come l'individuo e la società sono vicendevolmente dipendenti, così etimologia e grammatica storica sono congiunte e lo storico della lingua deve valutare la loro reciproca influenza 5 ».

Les deux essais qu'il nous reste à présenter peuvent être considérés comme des exposés de ces problèmes théoriques de l'étymologie que Y. M. juge fondamentaux. « L'etimologia e la struttura delle famiglie lessicali <sup>6</sup> » modifie sensi-

<sup>1.</sup> Comme p. ex. Knud Togeby, Studia Neophilologica, XLI, 1969, 168.

<sup>2.</sup> Linguistica, 65-66.

<sup>3.</sup> Linguistica, 67-98. Traduit de Romance Philology, VIII, 1955, 187-208.

<sup>4.</sup> Linguistica, 67.

<sup>5.</sup> Linguistica, 97.

<sup>6.</sup> Linguistica, 132-145. Originairement publié dans Word, X, 1954, 265-274. Le

blement l'attitude des « vieux » étymologistes pour qui « chaque mot a son histoire », et, par conséquent, chaque mot tend à être étudié séparément. Pour Y. M. les unités les plus fructueuses et les plus propres à l'étude étymologique sont les familles lexicales — elles-mêmes considérées non pas comme des unités totalement séparées, et indépendantes l'une de l'autre mais comme : « circoli di vario raggio, in proporzione al numero e magari alla relativa frequenza dei derivati e dei composti attestati, questi circoli dovrebbero essere talvolta lontani l'uno dall'altro, altre volte adiacenti e, più spesso di quanto non si immagini, parzialmente sovraposti 1. »

Les conséquences pour la théorie et pour la pratique de l'étymologie de cet « empiètement » des familles lexicales, aussi bien que de certains autres éléments de perturbation, sont analysées dans « Unicità e complessità delle soluzioni etimologiche <sup>2</sup> ». Y. M. explique, illustre et développe ici ce que trouve un chercheur initié à l'art et à la science de l'étymologie : les solutions étymologiques sont souvent complexes, car les situations que rencontrent les étymologistes sont « non occasionalmente, ma preminentemente, per non dire tipicamente complesse <sup>3</sup> ». Des « dossiers » portant sur des difficultés étymologiques du monde roman comme p. ex. l'anc. esp. deçir, port. descer ' descendre ', esp. lindo ' beau ', fr. haricot, aveugle, esp. preguntar ' demander ', l'anc. fr. desver, derver ' devenir fou ', etc. appuient la thèse de Y. M.

Certains grands traits de la pensée de Y. M. ressortent de la lecture de ses essais. On est frappé d'abord par sa préoccupation constante de la typologie des phénomènes linguistiques. Une nuance fine, mais clairement définie, mélangée parfois d'une peur, peut-être excessive, de la généralisation, constitue toujours sa base d'analyse. Appliquée à la diachronie, à l'historique du problème étudié, cette préoccupation typologique se révèle comme une véritable maîtrise de l'histoire de la linguistique. Je suis sûr que de nos jours la connaissance de l'historique du problème devient indispensable. Trop a été fait avant nous. Souvent, nous nous sommes trop laissés influencer par les partis-pris anti-historiques, par ceux pour qui « tout a été fait au XIXe siècle » et par ceux pour qui « tout a commencé vers 1956 ». Nous avons besoin d'une juste appréciation des efforts, des accomplissements et des erreurs de nos prédécesseurs. Nous devrions profiter non seulement des immenses matériaux qu'ils ont déterrés, mais aussi de leurs prémisses théoriques et méthodologiques. Elles devraient servir à vérifier, à solidifier et à améliorer les nôtres. La lecture des essais de Y. M. nous introduit certainement à l'histoire de la linguistique. Cette lecture me persuade qu'il y a peu d'érudits mieux qualifiés que lui pour écrire une histoire détaillée et exhaustive de notre science. J'espère qu'il trouvera le temps d'en rédiger une.

volume X de Word a été de nouveau publié par A. Martinet et U. Weinreich, sous le titre Linguistics Today, New York, 1955.

I. Linguistica, 144.

<sup>2.</sup> Linguistica, 99-131, Essays, 229-256. Publié d'abord dans Lingua, V, 1956, 225-252.

<sup>3.</sup> Linguistica, 117.

L'autre constante de la pensée de Y. M. est sa conviction que la linguistique possède une profonde unité, et que son développement dépendra des fondements théoriques qui garantissent cette unité. Implicite à tous les essais, et j'ai lieu de croire à tous les écrits de Y. M., est sa défense de l'unité de la linguistique. Il repousse tacitement chaque tentative provenant, soit d'Amérique, soit d'outre Atlantique, de ne considérer qu'un seul mode de recherche comme relevant de la « linguistique » et de reléguer les autres modes à la « non-science », ou aux « cidevant de la science ».

Les essais de ces deux recueils ont été écrits entre 1954 et 1968. Ils nous offrent donc une possibilité de voir la pensée de Y. M. dans une perspective historique. Au cours de ces années si propices aux développements spectaculaires et si favorables aux nouvelles écoles, pour ne pas dire aux nouvelles chapelles, Y. M. n'a cessé de croire à l'interdépendance théorique de toutes les branches de la linguistique. Historien et linguiste, il se tient au courant de toutes les nouveautés, mais il refuse toujours de devenir victime d'un des engouements passagers dont notre science n'est pas, hélas, exempte.

Peter F. Dembowski.

Éric Buyssens, Vérité et langue, langue et pensée, 2e tirage, Université libre de Bruxelles, Institut de Sociologie, 1969, 46 pages.

Tatiana Slama-Cazacu, *Lenguaje y contexto*. Grijalbo, Barcelone, 1970, 345 pages. — Essai de linguistique générale. L'auteur examine les faits du langage, ses coordonnées (anatomiques..., milieu social...), ses composants (mots, phrases...), ses aspects fonctionnels (valeur du signe, contexte...).

Primer seminario de investigacion y enseñanza de la lingüistica. Actas. Universidad de Concepcion, 1971, 145 pages. — Ce séminaire s'est tenu à Santiago du Chili du 10 au 14 août 1970. Les actes montrent qu'on s'y est entretenu d'éducation et d'enseignement, secondairement de méthodologie de la recherche pour les langues indigènes et la langue de civilisation.

Poul Høybye, Schlüssel zur arabischen Sprache. Bibliotheca romanica, Francke, Berne, 1971, 2 petits volumes de 111 pages + 11 textes. — Ouvrage d'initiation écrit par un romaniste et pour des romanistes.

Leena Lehto, English stress and its modification by intonation. Annales Academiae scientiarum Fennicae, Helsinki, 1969, 206 pages.

Heinrich Lausberg, Linguistica romanza, I Fonetica, II Morfologia, Traduzione dal tedesco di Nicolò Pasero, 2 vol. de 379 et 270 p., Feltrinelli, Milan, 1971. — Notre revue a salué l'apparition de cet ouvrage sous sa première forme en 1957, page 188. L'édition italienne que nous présentons aujourd'hui est plus détaillée que la première édition en langue allemande; elle a profité des développements de la linguistique structurale. Une édition espagnole a été publiée en 1965. L'ouvrage est devenu classique. Nul doute que, sous sa forme nouvelle, il ne reçoive le meilleur accueil des romanistes.

Friedrich Schürr, Probleme und Prinzipien romanischer Sprachwissenschaft, I vol. relié de 351 pages, Tübingen, 1971. — Ce volume forme le nº 24 des Tübinger Beiträge zur Linguistik, collection dans laquelle M. S. a donné l'an dernier une nouvelle édition de sa Diphtongaison romane (RLiR 35, 224-225). Il rassemble 18 études déjà publiées dans divers recueils. On y retrouve les thèmes chers à l'auteur : le romagnol, la diphtongaison romane, la métaphonie, les substrats, les aires latérales de la Romania. On sera reconnaissant à M. Schürr de mettre à la disposition de ses lecteurs des travaux importants dispersés dans des revues, des volumes d'actes ou des mélanges qu'il leur était difficile de réunir.

Mario Wandruszka, Interlinguistik: Umrisse einer neuen Sprachwissenschaft, Piper, Münschen, 1971, 140 pages. — Ce petit volume reprend et vulgarise une doctrine chère à M. W.: toute langue est un système complexe de variantes régionales, sociales, culturelles; où il y a langue il y a mélange; cette linguistique est une sociolinguistique, sa méthode est la comparaison. On trouvera ici évoqués les problèmes de la motivation, du polymorphisme et de la polysémie, de la redondance et de la déficience..., toujours par la comparaison des langues romanes et aussi de l'allemand.

Ilse Schön, Neutrum und Kollektivum, Das Morphem -a im Lateinischen und Romanischen. Innsbrucker Beiträge zur Sprachwissenschaft, Innsbruck, 1971, 140 pages + 18 tableaux et 11 cartes. — Il s'agit essentiellement de la survivance dans les langues romanes du pluriel neutre latin en -a, par exemple dans le cas des féminins collectifs français feuille, graine, 'fruite'. L'étude, fort bien menée, est divisée en deux parties: une étude systématique du neutre pluriel dans les langues romanes aujourd'hui; une étude historique depuis l'indoeuropéen jusqu'aux langues actuelles. Les tableaux et les cartes en couleurs précisent les faits exposés dans le texte.

Henry Mendeloff, A manual of comparative romance linguistics, Phonology and morphology. The Catholic University of America Press, Washington, 1969, un volume relié de 123 pages. — Les versions de la parabole de l'Enfant Prodigue en vieux français, en français moderne, en provençal ancien et moderne, en espagnol, en catalan, en portugais, en rhéto-roman, en italien, en sarde et en roumain terminent cet intéressant manuel.

Demetrio Gazdaru, Aventuras del latín y origenes de las lenguas románicas. Instituto de filología románica, Universidad Nacional de La Plata, 1970, 92 pages. — Brève mais intéressante initiation aux problèmes de la fragmentation de la Romania, en trois leçons: aventures du latin (latin vulgaire), facteurs de diversification (insistance sur le facteur religieux, l'apport du christianisme), la diversification en dix langues romanes.

Demetrio Gazdaru, Ensayos de filología y lingüistica románicas, Universidad Nacional de La Plata, 1969, 168 pages. — Recueil de six essais qui se rap-

portent à l'influence de Benedetto Croce; aux lettres de Mussafia à Ascoli; à d'autres correspondants d'Ascoli; à l'espagnol no más et au roumain numai; à hic, ibi, inde en ibéro-roman.

Jonathan Lowell Butler, Latin -īnus, -īna, -īnus and -īneus from proto-indo-european to the romance languages. University of California Press, Berkeley, 1971, 146 pages. — L'auteur s'est proposé d'étudier le développement d'une famille de suffixes depuis l'indo-européen commun jusqu'aux langues romanes et particulièrement le sarde. Les problèmes posés par le système des dérivés romans des suffixes -īnus, -īna, -ĭnus et -ĭneus lui ont paru insolubles dans la perspective synchronique du seul latin et sans le recours au système du proto-indo-européen, tel du moins que les langues romanes permettent de l'apercevoir. Les travaux concernant les suffixes sont trop rares pour que nous ne signalions pas une semblable étude.

Academia Republicii Socialiste Romania. Crestomație Romanică. Vol. III, 2<sup>e</sup> partie, Bucarest, 1971, un volume relié de 908 pages.

Nous avons déjà signalé la publication des trois premiers volumes de cette magnifique chrestomathie, RLiR 27, 230, 30, 209 et 32, 383-4. Cette deuxième partie du volume 3 présente un choix de textes du XIXe et du XXe siècle des langues et dialectes galloromans. Dans une première section consacrée au français littéraire (pages 7 à 380), Daniela Rădulescu et Sanda Stavrescu ont fait place, à côté des auteurs attendus, à des hommes de science comme Lamarck, Laplace, Cuvier, Claude Bernard, Pasteur, Fabre, à Jules Verne, ainsi qu'à Joseph Bédier et Meillet. Cette section se termine sur un sourire avec Daninos; elle avait commencé, non sans humour, sur « L'onctueux cacao qu'embaume la vanille » de J. Delille, et continué par une scène populaire d'Henri Monnier où figure une Lyonnaise amusante. — Viennent alors plusieurs courtes sections où l'on trouvera des textes d'écrivains francophones de Suisse, de Belgique, du Canada, d'Afrique. Je cite presque au hasard : Toepffer, Amiel, Ramuz, Verhaeren, Maeterlinck, Louis Fréchette, les deux Garneau (cette sous-section canadienne m'a paru un peu rapide, mais était-il possible de s'étendre davantage), Senghor et Rabémananjara. Les textes ont été choisis par Sanda Stra-VRESCU et Daniela Rădulescu. — Une troisième section groupe des textes dialectaux de la langue d'oïl (p. 483 à 671). Elle échappe, comme parfois les deux suivantes, au cadre chronologique de l'ouvrage, puisqu'elle va du moyen âge à la période actuelle. Les auteurs en sont Maria Iliescu, Liliana MACARIE, Daniela Rădulescu, Sanda Reinheimer-Rîpeanu, Marius Sala, Florența SADEANU. On y trouvera, précédés d'une bibliographie des études sur chaque dialecte et d'une liste des particularités dialectales, des textes wallons, picards, lorrains, champenois, bourguignons, franciens, normands et anglo-normands, et poitevins. — Une section tout entière (p. 673 à 766) est consacrée au francoprovençal. Mme Sanda Reinheimer-Rîpeanu, qui connaît fort bien nos parlers, y a groupé d'une part dix textes modernes du Jura, du Bugey, de la Bresse, du Dauphiné et de la Savoie, d'autre part vingt-deux textes, modernes eux aussi (à une unité près, les plus anciens sont du XVI<sup>e</sup> siècle), des divers cantons de la Suisse romande et du Val d'Aoste. Un seul passage de la Légende de saint Barthélemy représente l'ancienne langue lyonnaise. J'attendais quelques lignes des œuvres de Marguerite d'Oingt, mais c'est une aubaine que cette anthologie francoprovençale qui, après celles de M. Aebischer et de M. Bec, nous offre un choix très intéressant. — La langue provençale moderne occupe la dernière section (p. 767 à fin). Mirela Teodorescu et Daniela Rădulescu y présentent quarante-cinq textes dialectaux de Provence, du Languedoc, de l'Auvergne, du Limousin et de la Gascogne. On ne saurait trop féliciter l'équipe qui a mené à bien une telle réalisation et mis entre nos mains tant de textes qu'il est souvent difficile de réunir soi-même.

P. GARDETTE.

Jacques Dubois, Francis Edeline, Jean-Marie Klinkenberg, Philippe Minguet, François Pire et Hadelin Trinon, *Rhétorique générale*. Paris, Larousse, collection « Langue et Langage », 1970, 1 vol. de 206 pages.

Dans une note liminaire, où il est dit que cet ouvrage est issu d'une réflexion collective, on trouve un hommage à Aristote et à Roman Jakobson, représentant l'un la rhétorique d'autrefois, l'autre la rhétorique d'aujourd'hui. Il y a quelques années la rhétorique semblait avoir succombé sous les sarcasmes et voici qu'elle « apparaît aujourd'hui non seulement comme une science d'avenir, mais encore comme une science à la mode, aux confins du structuralisme, de la nouvelle critique et de la sémiologie. » Mais, comme le disent les auteurs, « la demoiselle aux miroirs ne fait sa rentrée qu'avec de nouveaux habits. » A la suite de Jakobson, dont l'influence fut à l'origine de cette résurrection sont cités les noms de Roland Barthes, Gérard Genette, T. Todorov, Kibédi Varga. Dans l'introduction de ce livre, où se trouvent définis — au moins provisoirement — un certain nombre de termes, nous pouvons lire cette déclaration de principe : « Nous postulerons... que la littérature (réduite plus loin à la poésie, dans le sens moderne du mot; mais ce qui est dit de la poésie vaudra aussi pour toutes les formes de l'art littéraire en tant qu'elles ressortissent à l'art) est d'abord un usage singulier du langage. » Il faut donc essentiellement répondre à la question : Quels sont les procédés de langage qui caractérisent la littérature ? Et là les auteurs rencontrent une notion qui a souvent divisé les critiques, la notion d'écart, et ils en discutent longuement, (« la fameuse définition du style comme « écart par rapport à une norme », tarte à la crème de toute une stylistique »). Reprenant les éléments du débat, ils formulent cette conclusion : « C'est... le rapport norme-écart qui constitue le fait de style et non l'écart comme tel. » La difficulté est justement de définir la norme, l'usage établi. Reconstituer le degré zéro n'est pas toujours facile. Parce qu'il est figuré un message renvoie à deux sens, c'est pourquoi seule la transformation de l'expression en une autre, équivalente sous quelque rapport, nous permet de lui donner un sens. Dans cette introduction est encore précisé ce qu'il faut entendre par fonction rhétorique. Partant du schéma proposé par Jakobson dans «Linguistique et poétique », les auteurs expliquent pourquoi ils préfèrent cette étiquette à fonction poétique, qui met l'accent sur le message luimême. « La fonction rhétorique a pour effet de réifier le langage », de le rendre opaque et perceptible.

La première partie a pour titre « Rhétorique fondamentale ». Elle reprend sur des bases plus solides l'étude des métaboles du code déjà tentée par la rhétorique classique. Ce mot de métabole n'est pas une création des auteurs, il est parfaitement enregistré par Littré qui le définit : « Terme de rhétorique. Tout espèce de changement soit dans les mots, soit dans les phrases. » Il en est de même du mot de métaplasme : « Terme de grammaire. Altération dans le matériel d'un mot autorisée par l'usage. » Sur ce modèle sont créés métataxe, métasémème, métalogisme. « La rhétorique, à ce stade, peut être déjà considérée comme « générale » dans la mesure où les principales figures apparaissent, dans un schéma orthogonal, comme engendrées par quelques opérations fondamentales. »

| ,              | EXPRESSION<br>(forme) | CONTENU<br>(sens) |
|----------------|-----------------------|-------------------|
| Mots (et <)    | métaplasmes           | métasémèmes       |
| Phrases (et >) | métataxes             | métalogismes      |

Comme on le voit la répartition en quatre familles de figures résulte de « deux dichotomies appliquées simultanément : premier clivage selon la distinction signifiant/signifié, second clivage selon le niveau des unités décomposées : mot/ phrase. » Les métaplasmes « agissent sur l'aspect sonore ou graphique des mots et des unités d'ordre inférieur au mot. » Les métataxes « agissent sur la structure de la phrase. » « Un métasémème est une figure qui remplace un sémème par un autre, c'est-à-dire qui modifie les groupements de sèmes du degré zéro. » Le domaine des métalogismes « est en partie le domaine des anciennes « figures de pensées » qui modifient la valeur logique de la phrase et ne sont par conséquent plus soumises à des restrictions linguistiques. » Ainsi sont définies les altérations possibles significatives, appelées écarts, du code linguistique (norme, degré zéro): orthographe, grammaire, sens des mots, et du « code logique, défini par la véracité du discours. » Après avoir présenté les concepts opératoires : degré zéro, écart ou altération, marque, redondance, auto-correction et invariant, les auteurs tentent (à la p. 49) de classer les figures de rhétorique dans un tableau. On y voit dans la première colonne que les diverses figures sont produites par deux espèces d'opérations : opérations substantielles (suppression partielle ou complète, adjonction simple ou répétitive, suppression-adjonction partielle, complète ou négative) et permutation (quelconque ou par inversion). Les quatre colonnes suivantes reprennent les éléments du schéma orthogonal reproduit plus haut. On se rend compte clairement que chacune des opérations ou altérations est susceptible d'intéresser chacune des grandes familles de figures. On aura ainsi, par exemple, des métataxes par suppression partielle (crase), complète (ellipse, zeugme, asyndète, parataxe), des métataxes par adjonction simple (parenthèse, concaténation, explétion, énumération), par adjonction répétitive (reprise, polysyndète, métrique, symétrie) etc.... Quatre chapitres sont consacrés à décrire les figures qui entrent dans les quatre grands domaines de métaboles. Un court chapitre « Approche du phénomène de l'éthos » termine cette première partie. Ce terme est introduit dès les premières pages : « nous avons marqué nousmêmes précédemment que nous réservons à un ouvrage ultérieur (dont le présent chapitre est l'ébauche) l'étude systématique de l'éthos des figures, compte tenu de ce que l'effet psycho-esthétique n'est pas fonction de purs mécanismes linguistiques », et expliqué à la p. 147 : « nous le définissons comme un état affectif suscité chez le récepteur par un message particulier et dont la qualité spécifique varie en fonction d'un certain nombre de paramètres. Parmi ceux-ci, une grande place doit être ménagée au destinataire lui-même. La valeur attachée à un texte n'est pas une pure entéléchie, mais une réponse du lecteur ou de l'auditeur. En d'autres termes, ce dernier ne se contente pas de recevoir un donné esthétique intangible, mais réagit à certains stimuli. Et cette réponse est une appréciation... Ce sont ces stimuli (ou ces signaux) que nous avons répertoriés et décrits dans notre étude... il reste à décrire les conditions de production d'un éthos spécifique. » Les composantes de l'éthos peuvent se hiérarchiser de la façon suivante : pour l'éthos nucléaire seule est en cause la structure de la métabole et l'effet n'est qu'en puissance ; l'éthos autonome est fonction de l'effet nucléaire d'une part et des matériaux utilisés par une méthode d'autre part (v. g. le caractère argotique ou aristocratique du vocabulaire utilisé), l'effet n'existe encore qu'en puissance; enfin l'effet existe en fait dans l'éthos synnome. Les auteurs proposent de représenter, à la suite de M. P. Imbs, « la notion de style sous la forme d'un emboîtement hiérarchique » allant du style d'un groupe de langue au style de phrase. « Chaque niveau constitue donc un type de contexte, créateur de norme, orientant vers une réalisation effective de tous les éthos autonomes qui se développent à l'échelon inférieur. » L'effet synnome est fonction des deux précédents effets et de la place de telle métabole dans l'œuvre entière.

« La seconde partie de l'ouvrage ne prétend pas être autre chose qu'une première incursion dans les régions quasi-vierges d'une rhétorique applicable à tous les modes d'expressions ». Ici la rhétorique devient vraiment générale et l'on passe du linguistique au sémiologique. Les auteurs proposent deux essais dans cette direction. « Le premier concerne les transformations que la fonction rhétorique fait subir au régime supposé normal de la communication envisagée comme un rapport inter-personnel, envisagée au point de vue des acteurs du procès ». C'est une description des façons de désigner les interlocuteurs : qui parle ? comment ? à qui ? Le second étudie les figures de la narration : figures concernant les substances de l'expression, figures concernant les formes de l'expression et enfin les figures touchant la forme du contenu. Ce chapitre développe, d'après les classes d'unicité du récit, établies par R. Barthes dans l'Introduction à l'analyse structurale des récits, les points suivants : 1. Les noyaux. 2. Les personnages et les indices. 3. Les informants. 4. Les actants et la relation des personnages aux actants.

Un semblable ouvrage par sa nouveauté, par sa nature (collectif, il lui arrive de manquer de cohérence) a suscité déjà et suscitera encore des critiques. Tout le monde s'accordera pour reconnaître : 1. qu'il mérite le qualificatif d'excitant; 2. qu'il donne un inventaire précis et organisé des figures, inventaire que l'utilisateur peut adapter (en se servant des concepts opératoires proposés) selon les exigences d'un texte donné; 3. qu'il propose un nombre très important d'exemples de toutes sortes (pris dans la langue littéraire, dans le roman policier, la langue de la publicité, l'argot); 4. qu'il manifeste dans tous les domaines une très grande largeur de vues en se tenant délibérément à l'écart de tout précepte normatif. C'est un livre à lire et surtout à pratiquer. Les auteurs nous montrent clairement pourquoi la rhétorique a retrouvé la place qu'elle avait perdue au siècle dernier.

Jean Bourguignon.

#### Domaines Italique, hispanique et roumain.

Manlio Cortelazzo, L'influsso linguistico greco a Venezia. Bologna, Pàtron [1970], LXVIII + 383 p.

La labor del Prof. Cortelazzo en estos últimos años ha sido muy fecunda. Secretario del comité de redacción del « Atlante Linguistico Mediterraneo », a él se debe la coordinación de las actividades de los estudiosos aunados en una empresa de tanto empeño y la publicación impecable de la revista BALM. Dentro de esa línea se sitúa la traducción considerablement aumentada del trabajo de Kahane-Bremner sobre el léxico italiano de los portulanos (Glossario degli antichi portolani italiani. Firenze 1967).

En 1969 da a la estampa el primer volumen del Avviamento critico allo studio della dialettologia italiana (Pisa, Pacini Editore) et cual, rebasando con mucho el cuadro inicial italiano, resulta uno de los mejores guías acerca de la problemática de los estudios dialectales.

En el libro que aquí señalamos brevemente estudia los elementos griegos en Venecia. Tanto la introducción (p. XI-LXVIII) como el examen pormenorizado de las voces griegas pasadas al veneciano (p. 3-338) representan también una aportación esencial a la metodología de la investigación léxica, la cual ha de interesar a todos los romanistas.

Así como G. Rohlfs ha publicado una obra que intenta abarcar la « græcitas » del Mezzogiorno, el presente libro de Cortelazzo puede considerarse como la contribución crítica más conspicua al conocimiento de las huellas griegas en la Italia septentrional y, allende de eso, de los elementos helénicos de la Romania.

Partiendo del principio exacto de que el griego, desde la época clásica a nuestros días, representa un « continuum » (p. Lxv), Cortelazzo no ha querido establecer divisiones en etapas, sino que ha recogido todos los elementos de esa índole que han enriquecido el acervo veneciano, tanto los bizantinos — ya que fue en la Laguna donde la ocupación bizantina dejó los vestigios mayores y más

relevantes (p. xxiv) — como el alud de grecismos que penetró entre los siglos xv y xvi, en especial después de la caída de Constantinopla. A ese respecto, el autor insiste en el papel que desempeñan los elementos griegos en el « gergo » (p. xxxviii), y ello contra la opinión hoy más extendida. El teatro popular veneciano del quinientos ha recogido una cantidad importante de grecismos de carácter popular y hasta plebeyo.

De sumo alcance es la constatación de que no todo lo que subsiste de griego en la Italia septentrional haya que atribuirlo sólo al Exarcado de Rávena, ya que a menudo es Venecia, independientemente, el único centro de irradiación de grecismos. Si hay concordancia véneto-exarcal, dispondremos, eso sí, de un criterio para establecer la antigüedad de un préstamo (antes del año 751), pero la contribución griega no se detiene ahí (p. xxxII). La lectura de la presente obra no deja lugar a dudas.

Cortelazzo expone con esmero los principios teórico-metodológicos que le han guiado en la recogida del material : elige sólo las voces dialectales venecianas entradas por trámite popular y prescinde de las que se puede presumir con fundamento que ya pertenecían al fondo latino-vulgar (p. LXII ss.) : consideraciones de gran valor que convendría meditar, si se recuerdan los abusos en que ha incurrido tanto romanista. Los helenismos son presentados en dos grupos : helenismos activos y pasivos, y se los estudia por orden alfabético en dos grandes apartados. En este segundo incluye aquellos grecismos usados sólo con referencia a situaciones locales, sin difusión más allá de un contexto determinado. Gracias a ello se elimina del acervo vivo un elemento accesorio. No todos los investigadores del léxico marinero han tenido esta prudencia y han abultado sus obras con « hapax » y peso muerto. Cortelazzo ha tenido, además, la precaución de señalar mediante un asterisco las voces que se documentan únicamente con la « trasparente veste » del bajo latín de las cartas medievales. Los helenismos activos venecianos que Cortelazzo ha logrado reunir son 278. Es natural que dominen las voces relativas al mar, tanto a la pesca como a la navegación. Los elementos religiosos también ofrecen una conspicua participación.

Cada uno de los estudios que Cortelazzo dedica a esos elementos activos y pasivos del léxico veneciano resulta una monografía modelo de trabajo filológico esmerado, de acribía y de conocimiento de la materia. Quisiera citar de entre ellas, por las contribuciones nuevas que contienen, las dedicadas a arsenàl, calogero, catastico, indivia, potamò, risego, scala, sculièr. Uno tiene la impresión de que el autor podría desarrollar mucho esos estudios, pero que concentra y reduce datos y citas a lo esencial para explicar los hechos venecianos. El contraste de los helenismos venecianos con otros helenismos de fuera de

Italia que han enfilado otro camino (a los que Cortelazzo ha aludido con mucha parsimonia) puede ser de gran interés.

Si se me permitiese una observación, diría que alguna vez resulta difícil ver el porqué de la inclusión en este estudio de un determinado helenismo como típico de Venecia; no veo qué tienen de específicamente veneciano androna, bastaso, òcmito, pongo por caso, frente a las correspondencias romances de esos tipos léxicos griegos. Quizá hubiese convenido especificar bien este punto de método.

El autor ha puesto al alcance de los estudiosos un instrumento de trabajo que se hará indispensable. Además del bienvenido « Index Graecitatis » (p. 371-382 a doble columna), un índice de voces romances hubiese resultado muy útil.

Germán Colón.

Antonio M. Badia i Margarit, La llengua dels Barcelonins, Resultats d'una enquesta sociològico-lingüística. Volum primer : L'enquesta, La llengua i els seus condicionaments, 1. Barcelone, 1969, un volume relié de 687 pages.

Cet important ouvrage présente la méthode et les premiers résultats d'une enquête socio-linguistique entreprise par M. Badia avec la collaboration de ses élèves. Le but était d'étudier la situation du catalan à Barcelone, donc l'attitude des catalophones vis-à-vis de leur langue et vis-à-vis du castillan, ainsi que l'attitude des immigrés. Un échantillon de 21 772 habitants de Barcelone a été établi de façon mécanique à l'aide des feuilles de recensement. Ces « témoins » reçurent le questionnaire très détaillé; des visites à domicile complétèrent cette enquête et lui donnèrent un visage humain. Les réponses (3 482 questionnaires ont été remplis) ont été minutieusement dépouillées, chaque question fournissant matière à pourcentage. Les pourcentages ont été mis en tableaux et comparés les uns aux autres. Ces tableaux parlent d'euxmêmes mais le commentaire de M. Badia ajoute bien des précisions nécessaires. L'ouvrage est ainsi présenté en trois parties. La première (p. 29-202) traite du texte du questionnaire, de l'établissement de l'échantillon humain destiné à fournir les témoins, des visites faites aux témoins, de quelques détails (réaction des questionnés, traitement des documents...). La seconde partie (p. 205-420) présente trois séries de résultats en relation avec la langue habituelle des témoins (catalan ou castillan), avec leur origine géographique (Catalogne ou non), avec la langue des parents, des conjoints, des enfants. Une troisième partie documentaire (p. 423 à la fin) présente les comptes détaillés de cette enquête et aussi, hors enquête, des réponses souvent touchantes de témoins. — Quelques conclusions générales apparaissent déjà : la proportion importante des catalophones (63 %), le respect de tous pour les deux langues, le rôle de la famille, de la femme pour la conservation du catalan...

D'autres volumes suivront : le volume 2 est annoncé, il traitera des deux langues en contact et de l'assimilation. Nul doute que ce nouvel ouvrage de

l'infatigable chercheur qu'est M. Badia n'ouvre plus largement aux jeunes romanistes dialectologues la voie de la socio-linguistique encore trop peu fréquentée.

P. GARDETTE.

Marius Sala, Estudios sobre el judeoespañol de Bucarest, Universidad Nacional Autónoma de México, 1970, 195 pages.

Marius Sala, Phonétique et phonologie du judéo-espagnol de Bucarest, Janua linguarum, Mouton, 1971, 224 pages.

Alexandru Graur, *The romance character of Romanian*, Bibliotheca historica Romaniae, no 17, Bucarest, 1967, 72 pages.

- I. Coteanu și I. Dănăilă, Introducere în linguistica și filologia românească, Probleme, bibliografie. Bucarest, 1970, 345 pages.
- I. Coteanu, Où en sont la philologie et la linguistique roumaines? Bibliotheca historica Romaniae 20, Bucarest, 1968, 70 pages.

Formarea cuvintelor în limba română, Volumul I, de Fulvia Ciobanu et Finuța Hasan. Institut de linguistique de Bucarest, 1970, un volume relié de xvi + 332 pages.

Valeriu Rusu, Graiul din nord-vestul Olteniei, Fonetică, considerații fonologice. Bucarest, 1971, 170 pages dont 42 cartes.

Pravila ritorului Lucaci (1581), édité par I. Rizescu. Bucarest, 1971, un volume relié de 390 pages.

Les publications qui nous viennent de Roumanie sont nombreuses et de qualité. J'ai dû me résigner à en réunir ici un certain nombre, ne pouvant les analyser toutes. M. Sala a étudié le judéo-espagnol de Bucarest dans deux ouvrages, dont le second est le plus important. Les caractéristiques de ce judéo-espagnol viennent de l'isolement dans lequel il a vécu et a évolué vis-à-vis de l'espagnol. Son caractère hispanique apparaît dans ses traits archaïques et dans ses tendances évolutives. Sa phonétique et sa phonologie présentent un amalgame d'innovations hispaniques, d'archaïsmes et d'emprunts à d'autres langues.

J'ai tenu à présenter la brève mais si intéressante étude dans laquelle M. Graur met en évidence cette caractéristique du roumain d'avoir vécu et de s'être développé, séparé des autres langues romanes, non seulement sans rien perdre de sa romanité mais en développant les tendances héritées du latin.

L'ouvrage de I. Coteanu et I. Dănăilă est une introduction aux études de linguistique et de philologie roumaines. Deux chapitres principaux, l'un sur la structure du roumain (de sa phonétique, de sa grammaire, de son lexique), l'autre sur son histoire (phonétique, grammaire, lexique) en forment l'ossature.

Dans sa brochure Où en sont..., M. Coteanu nous apprenait en 1968 qu'un traité de la formation des mots en roumain s'élaborait sur l'initiative de M. Graur. L'ouvrage de F. Ciobanu et F. Hasan représente le premier volume de ce grand œuvre. Nous en reparlerons.

Trois romanistes se sont partagé les enquêtes de l'atlas de l'Olténie : V. Rusu a eu le nord-ouest, tandis que T. Teaha prenait le nord-est et I. Ionică le sud. Ce sont donc les caractéristiques phonétiques du nord-ouest qu'étudie M. Rusu. Il conclut que, à cause de sa position à la limite des aires dialectales du sud-ouest et de la Valachie et des influences valaques qui en sont résultées, le patois du nord-ouest est un patois de transition.

L'édition que I. Rizescu a donnée d'un texte juridique vénérable me semble une édition modèle. Elle comporte une étude du manuscrit, de la langue, le texte, un glossaire et la photographie du document.

P. GARDETTE.

## DOMAINE GALLO-ROMAN.

TEXTES D'ANCIEN ET DE MOYEN FRANÇAIS.

Gunnar Tilander, édition du « Livre de Chasse » de Gaston Phébus, un vol. gr. in-8°, 453 p., avec 90 illustrations; Karlshamn (Suède), 1971.

Avec une régularité vraiment remarquable, M. Gunnar Tilander poursuit ses publications consacrées à l'art et à la langue cynégétiques du moyen âge. Inaugurée en 1953, sa collection *Cynegetica* en est actuellement à son 18e volume, dont 13 de textes et 5 d'études étymologiques et grammaticales, auxquels il convient d'ajouter les deux volumes, publiés en 1952, qui concernent les *Livres du Roy Modus et de la Royne Ratio*, texte (Paris, Société des anciens textes français) et étude des manuscrits (Lund). Élever en vingt ans un si considérable monument d'érudition est tout simplement admirable, d'autant plus que presque tout était à faire en ce domaine, qui n'avait pas été étudié avec la rigueur scientifique nécessaire et les connaissances toutes spéciales qu'il exige.

Le livre de chasse (ou de la chasse) de Gaston Phébus (ou Fébus, comme il signait lui-même), qui est le dernier paru de la collection, est un des textes majeurs de la littérature cynégétique du moyen âge. Composé entre 1387 et 1389 de divers emprunts à des livres antérieurs, mais plus encore de considérations tirées d'une longue pratique personnelle, écrit en un français assez alerte, encore que malaisé par endroits, ce traité était en effet devenu rapidement le code définitif du noble art de la chasse, et il devait faire longtemps autorité. Il est précédé, dans sa nouvelle édition, d'une copieuse introduction (p. 1-46), qui s'ouvre par une biographie détaillée de Gaston Phébus d'après les ouvrages les plus récents, essentiellement d'après le livre de Pierre Tucoo-Chala, Gaston Fébus et la vicomté de Béarn, Bordeaux, 1960. Viennent ensuite la liste des 46 mss du Livre de chasse, et la description des 4 mss les meilleurs, « qui sont supérieurs à tous les autres », lesquels dérivent de ces quatre, à savoir A Paris Bibl. Nat. 616, D id. 619, L Léningrad Ermitage, P New York, collection de Miss Clara S. Peck. Parmi ceux-là, L présente « le meilleur texte, sans presque de lacunes, avec très peu de mauvaises leçons »; c'est aussi l'un des plus anciens (vers 1400). Aussi a-t-il été choisi comme ms. de base pour l'édition. Suit l'indication des éditions antérieures (essentiellement trois au XVIe s. et deux au xixe), et l'introduction se termine par une étude de la langue du *Livre de Chasse* : graphie, grammaire, traits dialectaux.

Dans le chapitre « graphie » aurait pu être signalée la confusion entre ant et ent dans les terminaisons de participes présents et d'adjectifs verbaux : 50, 61 en crient; 55, 53 en demandent; 59, 17 aloient foloyent; 71, 42 sanglente; etc. Pour ce qui est des « traits dialectaux », on doit remarquer, p. 45, que consoill, souloill, mervoille ne sont pas des « formes normanno-picardes », mais des formes de l'Est, propres au lorrain et au bourguignon, comme le dit d'ailleurs Miss Pope, à qui l'éditeur fait référence. Par contre, berbiz, 8, 19, ..., aurait pu être adjoint à la liste des formes picardes.

Le texte du traité de Gaston Phébus occupe les pages 47 à 291, avec, en bas de pages, les variantes des trois bons mss A D P, et, en tête de la table initiale des matières et de chacun des 86 chapitres, la reproduction des 87 illustrations du ms. A, lesquelles ont été « préférées à celles du ms. L, qui, quoique du même style et du même genre, sont beaucoup moins belles et moins soignées ». La présentation du texte est très claire, avec un système commode de renvois et de concordances entre le glossaire et le texte. Peut-être la lecture de certains mots aurait-elle été facilitée par un emploi plus abondant du tréma, en particulier pour les formes où un i en hiatus avec une autre voyelle conservait sa valeur vocalique et ne devenait pas élément de diphtongue; ainsi aurait-il été plus clair d'écrire 1, 67 foir (et non foir), refoir; 39, 52 festier; 19, 11, 20, 5 espié « en forme d'épi » ; 6, 17, 40, ... tournier ; 39, 41 lier, 60, 80 liez < ligátos (en face de liez, monosyllabique, < laetos); 75, 4 broïnes < pru-í-nas; 54, 37, 62, 3 faine < fa-gí-na; etc.; même chose pour y ayant valeur de i:36,7,9, 11 oỹ < au-di-tum ; 55, 5, 7, ... traÿn (en face de traïn 65, 2), 55, 5 traÿner, 60, 36 traÿnel; passim paÿs (en face de païs); etc.; même chose aussi pour u restant voyelle tonique devant e sourd: 9, 31, 30, 73 agües < acútas; 59, 11, 62, 4, 78, 5, ... mengüe « pâture » = menjue. — Quelques coupes d'expressions composées auraient aussi été souhaitables : 1, 67 a primes « tout premièrement », au lieu de aprimes (qui pourrait faire penser au parfait de aprendre); 4, 7, 18, 15, 44, 3, ... fors que (au lieu de forsque); 5, 8, 14, 9, 14, ... jusques a tant que; 9, 48 en sus; etc. (alors que par contre a val 43, 18, au tour id., sont écrits en deux mots, contrairement à la graphie courante). — Notons encore que 15, 9 ne sce est à lire ne scé « je ne sais » ; que 44, 16 « Et puis se mette aprés et chevaucher... » est à corriger en se metre; et que 45, 230 « En, s'il avient... » est une faute d'impression pour « Et, s'il avient... ».

Au texte ainsi publié fait suite le glossaire, très copieux, qui va de la page 292 à la page 444, et qui relève, avec leurs références, toutes les expressions à valeur cynégétique qui se trouvent dans le traité qui précède. C'est là la partie véritablement érudite de l'édition. Le texte y est lumineusement expliqué; on y trouve en outre une quantité considérable de renseignements techniques et linguistiques. L'auteur en est particulièrement fier, et avec juste raison : « Mon édition, écrit-il p. 45, est la première qui offre l'explication de tous les mots cynégétiques du Livre de Chasse. Le glossaire est le fruit de plus de quarante années de recherches, au cours desquelles j'ai dépouillé systématiquement tous

les grands auteurs cynégétiques français, préparé tous les textes édités dans ma série Cynegetica et en outre, dans la même série, mes études sur le vocabulaire de chasse, auxquelles je renvoie souvent dans le glossaire, le débarrassant ainsi de bien des explications et de bien des exposés déjà publiés dans mes cinq volumes d'Essais d'étymologies cynégétiques. » Il y a là des milliers de mots et de tournures propres à la langue de la chasse, qui sont répertoriés, étudiés dans leur sens, expliqués dans leur étymologie, analysés dans leurs emplois grammaticaux, éclairés par des rapprochements avec d'autres textes, etc. L'éditeur nous donne ainsi la clé d'une langue spéciale, très complexe, pas toujours facile à analyser et à interpréter.

Dans ces conditions, le profane que je suis en matière de chasse ne peut guère trouver à reprendre aux explications données. Aussi les remarques qui suivent ne porteront-elles que sur de menus détails d'expression et ne seront-elles que des suggestions destinées à préciser et mieux éclairer certains points d'importance secondaire.

afermer, p. 295, l. 1, la rédaction est équivoque; comprendre que tous les exemples ont la forme je ne l'aferme mie, et sont donc négatifs, sauf au chapitre 15, 48, où on lit pour mieulx affermer.

aguisier, 1, 28 « s'aiguiser terminant en pointe »; mieux : « prendre une forme pointue », en parlant du bois du cerf.

arrestement, adv. La forme habituelle est ar(r)estéement, faite sur le participe passé féminin; il convient de la distinguer du subst. masc. ar(r)estement « arrêt ». Une traduction par « sans lâcher prise », « d'une prise ferme » serait, me semble-t-il, plus exacte que « décidément, certainement ». La caution de Godefroy ne paraît pas convaincante, d'autant moins que la phrase qui suit : « Il (le lévrier) prendroit et tendroit plus ferme un lou... », s'opposant à l'expression en question : « il ne pourroit prendre arrestement un de ces chaz », suggère une interprétation concrète et imagée.

bataille. « Emploi humoristique »; plutôt « emploi imagé », une bataille en ancien français étant un « corps de troupe », un « groupe de combattants ou d'assaillants », auquel l'auteur compare une meute de chiens se lançant à l'attaque du cerf.

bestailz. A rapprocher de bestiaill, donné plus loin.

betumiere « fondrière ». Il aurait été bon, comme cela a été fait pour nombre de mots, d'en rappeler l'étymologie. Même remarque pour enharder, enté, eschaqueté, esme, essainer, essaint, forsoier, gaaignaige, guenchir, harpaill, jarsel ou jargel, pusse, tribler, etc.

cheau « petit d'animal ». Cette forme de singulier ne se trouve pas dans le texte de Gaston Phébus, qui ne présente que le pluriel cheaus. Il faudrait d'ailleurs écrire chëau(s), avec un tréma sur l'e, le singulier étant chëel, dissyllabe < lat. catéllum.

coupe « ventouse ». En quoi diffère-t-elle de la boiste signalée plus haut ? couple « lien qui sert à attacher ensemble deux chiens », est ici masculin, comme l'indique l'exemple 23, 14. Actuellement le mot est féminin.

de. A la ligne 20, l'exemple « est ce la meilleur espreuve... que le traire hors »

16, 32 n'est pas à sa place, ne présentant pas le de d'explication, comme le font les exemples qui l'entourent.

en, prépos. : « dans le fait de », plutôt que « à ».

endroit, 45, 191 la endroit « au même endroit »; plus exactement : « à l'endroit même ; là même ». Endroit, ou plutôt en droit < lat. in directum, sert à préciser l'adverbe de lieu la : « là directement, là exactement ».

enseigner à qu. que « lui communiquer que »; plutôt « lui faire savoir que ». Corriger « l'avertir de que » en « de ce que ».

enteché (mal) « qui a de mauvaises qualités »; plutôt « démuni de qualités », l'adjectif « mauvaises » s'appliquant mal à des « qualités ».

entendre a dire 35, 26. Non pas « comprendre », mais « vouloir dire, tenir à préciser ».

entrer, l. 4: li entrer dedanz signifie, me semble-t-il, « pénétrer dans les ramifications de ses cornes », et non simplement « s'approcher de lui ».

et 55, 32 n'est pas véritablement « un pléonasme »; c'est un et intensif, qui marque la progression : « et qui plus est ; et d'autant plus que ». Construction qui n'est pas rare en ancien français.

faire, l. 7: faire sus quatre fourches aucune mote de terre ou une souche, « construction embrouillée, qui semble vouloir dire : mettre une motte de terre sur quatre fourches ou se placer sur une souche ». Je comprends tout simplement : « mettre sur quatre fourches une motte de terre ou une souche d'arbre », pour signaler l'endroit, où il doit revenir avant le lever du jour ; et c'est alors seulement, comme il est dit plus loin, qu'il « doit monter sus sa mote ou souche » et s'y tenir à l'affût.

flairer à terre « inhaler les sentiments de la bête poursuivie »; dire plutôt : « aspirer les senteurs, les odeurs, les effluves... ».

fouge. Le mot signifie-t-il « fougère »? Je ne le crois pas. Venant de fodicare, il désigne, me semble-t-il, de façon très générale « ce que le sanglier lève pour sa nourriture en fouillant la terre à coups de boutoir ». Il peut y avoir là des fougères, mais tout aussi bien d'autres racines ou tubercules.

loerre, renvoyer à loutre, qu'on trouve plus loin.

meilleur 56, 21 : fet meilleur chacier est à traduire, me semble-t-il, par « est le meilleure saison pour chasser ».

meïsme. Dernière ligne, écrire : « il... lui-même ». 45, 239 il meismes leur doit donner à mengier = « il doit lui-même, personnellement, leur donner à manger » ; 86, 15 comme il meïsmes voudroit = « comme il le souhaiterait personnellement ; comme lui-même le souhaiterait ».

mengier. Indiquer que menjusce et menjussent sont des subjonctifs.

menjue, subst. Aux lignes 3, 4, 5, écrire mengüe au lieu de mengue, l'accent étant sur l'u.

menuement 1, 42, 44... « en grand nombre »; plutôt : « de façon serrée ; à faibles intervalles ».

mercuriel « mercuriale ». Préciser, car la traduction est équivoque, le mot mercuriale ayant plusieurs sens en français : état des prix courants sur un marché public ; remontrance ; etc.

mieulz, 30, 18 il l'en fera mieulz fin. Je ne comprends pas la traduction : « vous (pourquoi vous ?) le rendrez d'une façon meilleure, ou plus facilement, fin ». J'interprète ainsi : « (que le veneur, en présence de traces douteuses laissées par un cerf, aille chercher son limier, car celui-ci, ayant le flair plus développé), lui fera faire un meilleur diagnostic ». Faire qqu'un fin de qque chose c'est lui donner de la finesse, de la subtilité de jugement, concernant cette chose. Il en résulte que l'adv. mieulz se rapporte non pas au verbe, mais à l'adj. fin, et a donc le sens de « plus » ; et qu'à la p. 349, fin, traduit par « habile, apte », le serait plus exactement par « subtil, avisé, perspicace ».

moins : 16, 54 de moins moins. La traduction n'est pas claire ; dire plutôt : « ou, si vous voulez en faire moins, prenez en moins ».

mol: 44, 25 mol terrain, non pas « terrain qui laisse... », mais « qui garde des empreintes ».

monde (homme dou). La traduction par « homme du monde » est équivoque ; dire : « homme qui soit au monde ».

naiges «nages ». A préciser, car le mot nage ne signifie plus en français moderne que « action de nager ». Ici il s'agit des «fesses » < lat. náticas, du « derrière » d'un lapin. nature, dernière ligne : « tout ce qui a été né, créé ». Supprimer né. Toutes natures veut dire ici « toutes créatures ».

oïr: 56, 32 « si orra tres bonne chasce »; 57, 6 « on en orra bonne chasce et bons deduiz »; 60, 84 « si orra l'en meilleur chasce ». orra, dans ces trois exemples, est donné comme futur de oïr. Est-ce bien exact? « entendre bonne chasse » est assez surprenant, et il ne s'agit pas d'« entendre le récit d'une chasse ». Il est bien plus probable que orra est une confusion graphique pour aura, de avoir, d'autant plus que l'on trouve l'expression parallèle 58, 7 « de ce aura il bonne chasce et bons abays ».

ongle, 1: 3 et 4 : « partie cornue du pied » ; plutôt « partie cornée ».

os, 4e ligne avant la fin, lire : « se rapporte, selon ce dont m'informe... ».

par, 1. 2, lire: « pendant les mois... ».

parc, p. 390, 1er mot : « enclos », plutôt que « lieu clos », qui fait penser à une bergerie.

parchemin, l. 1, corriger souffre en soufre.

par ci, l. 2-3, lire : « ... suit la bonne voie, et lui faire entendre qu'il doit... ». parcreü « entièrement cru ». Équivoque ; dire : « qui a fini de croître ; dont la croissance est terminée ».

par tout (tout) 16, 5, non pas « de partout », mais « absolument partout, dans toutes les directions ».

pendu, 85, 6 en telle heure que encore en soit il penduz. Je comprends : « en prenant toutes ses précautions pour que le lièvre ne manque pas de s'y pendre ». encore (< hanc horam) reprend en telle heure que : « en de telles circonstances que, en ce cas, il se pende ».

piesce : « pièce de rets roulé < s > ensemble ». Pourquoi « roulés ensemble » ? Dans tous les exemples « une pièce de rets » désigne un panneau, un filet, qui peut être utilisé tel quel ; ce qui n'empêche pas qu'il puisse être accolé à un autre semblable pour former un piège d'une plus grande longueur.

piller « broyer ». Préciser, pour éviter une confusion avec l'idée de pillage, qu'il s'agit ici du verbe piler (ll pour l n'a pas été signalé p. 37 dans les particularités graphiques).

porc « privé ». On dit plutôt « porc ou cochon domestique ».

poudriere est un collectif, qui désigne plutôt un « amas de poussière » ou «l'état poudreux du sol », que la poussière elle-même, laquelle se disait poudre. Les deux mots sont d'ailleurs opposés dans la phrase.

pouoir: 1. 7, lire: « ils sont à bout de forces » ou « au bout de leurs forces ». proufit: 2, 5 au profit de, lire: « pour le bien de; au bénéfice de ».

que, pron. relatif. L. 3, dans « trouver que amender ne que reprendre », que n'est pas un relatif, mais le pronom interrogatif indirect (quid en latin).

vade, 1. 3, lire: « patois du Doubs ».

refermé « rétabli ». A expliquer par rapprochement avec ferme < lat. firmum ; donc : « raffermi ; redevenu ferme, solide ». Refermé se dit actuellement d'une plaie initialement ouverte dont les bords se sont rapprochés.

sécher a ici le sens du composé se dessécher.

surmacher, lire surmarcher.

tant: l. 6 a tant « à ce point »; plutôt: « sur ce point; là-dessus ».

travers (couper un arbre tout à), non pas « couper un arbre près de la terre », mais le couper « entièrement », comme il est dit ensuite.

trestout, adv., 40, 12, non pas seulement « tout », mais « tout à fait »; trestout droit « absolument droit ».

troncheüre, 1. 3, lire trochet, et non trochée.

tutie, 1. 3, lire minerais, au lieu de mines.

L'édition se termine par une liste des proverbes à termes cynégétiques (p. 446) et par une bibliographie des ouvrages auxquels des renvois ont été faits (p. 447-451).

Mais quelque copieux que soit le volume, il n'épuise pas toute la matière, et M. Tilander annonce qu'il sera complété par un autre travail. Voici en effet ce qu'il écrit p. 27 : « J'ai réservé la description des manuscrits et leur filiation à un second volume, où je donnerai aussi la riche floraison des variantes des mss autres que A D L. J'y enregistrerai aussi dans l'ordre alphabétique toutes les variantes qui présentent un intérêt spécial au point de vue lexicographique. Elles fourniront un glossaire à la fin du volume, que je publierai dans ma série Cynegetica. » Nous attendons donc pour bientôt ce livre complémentaire qui, nous n'en doutons pas, sera aussi riche et aussi suggestif que toutes les autres publications de M. Tilander.

L.-F. FLUTRE.

Albert Henry, Les Œuvres d'Adenet le Roi, tome V Cléomadés, 2 vol. gr. in-8°, 815 p., Éditions de l'Université de Bruxelles, 1971.

Avec ces deux volumes consacrés au Roman de Cléomadés, A. Henry achève la publication des œuvres d'Adenet le Roi, qu'il avait commencée il y a vingt ans par la Biographie d'Adenet et l'étude de la Tradition manuscrite (1951),

et qu'il a poursuivie en publiant successivement Beuvon de Commarchis (1953), Les Enfances Ogier (1958) et Berte aus grans piés (1963). Le premier des deux volumes de ce tome V donne, en 552 pages, le texte des 18 698 octosyllabes de Cléomadès; le second est consacré à l'introduction, aux notes et aux tables.

Cléomadès n'avait encore été édité qu'une seule fois, il y a un peu plus d'un siècle, par André Van Hasselt: Li Roumans de Cléomadès par Adenès li Rois, publié pour la première fois, Bruxelles, Académie royale de Belgique, t. I, 1865, t. II, 1866, in-8°, xxvIII-283 et 315 pages. Le texte était celui du ms. 3142 de l'Arsenal, reproduit d'après une « transcription de M. de Gaulle, savant qui n'en est plus à devoir faire ses preuves comme historien, comme philologue et comme paléographe » (t. II, p. 295). Mais malgré « tout le soin qu'il a mis à ce travail » et toute l'application de M. Van Hasselt, l'édition présente de nombreuses négligences de transcription et de multiples erreurs d'interprétation 1. Elle donne quelques variantes du ms. 7539 de la Bibliothèque Impériale, qui doit être l'actuel Bibl. Nat. fr. 1456; mais « ce dernier a souvent des leçons tout autres que celles qui sont consignées par Van Hasselt ».

C'est dire qu'une édition répondant mieux aux exigences actuelles de la critique était hautement souhaitable. A. Henry, avec la compétence et la conscience que lui connaissent tous les romanistes, nous apporte un travail incontestablement plus satisfaisant que celui de son prédécesseur.

Volume I. — Le texte reproduit est également celui du ms. A, Paris, Arsenal 3142, fo i ro à 72 vo. Le choix s'en imposait, après les examens, comparaisons et classements déjà indiqués dans le tome I, p. 233-257, repris et précisés au 2e volume du tome V, p. 569-581.

Pour la toilette de ce texte, l'éditeur signale lui-même qu'il s'est « en principe conformé aux Règles pratiques pour l'édition des anciens textes français et provençaux publiées dans Romania, 1926, p. 243 ». Une ponctuation moderne a été introduite; les abréviations ont été résolues; les chiffres sont développés en toutes lettres. « Dans le discours indirect-direct, le signe ~ introduit le discours direct, et les guillemets en marquent la fin; mais si le discours direct retombe dans l'indirect, c'est le signe ~ qui clôt aussi le tout ». « Les vers imprimés en léger retrait par rapport à la justification indiquent qu'il y a une capitale initiale dans le manuscrit. Mais cette capitale initiale de la source est imprimée par une minuscule lorsque le mot en question ne constitue pas le début d'une phrase », etc. On ne saurait être plus méticuleux.

Pour l'emploi des accents, même précision en général<sup>2</sup>, avec pourtant une

- 1. Auguste Scheler, qui en a donné un compte rendu dans la Revue de l'Instruction publique en Belgique, Bruxelles, IX (1866), p. 218-231 et 245-267, propose environ 250 corrections, dont la plupart sont justifiées. J. H. Bormans, dans ses Observations philologiques et critiques sur le texte du roman de Cléomadès publié par M. A. Van Hasselt, Liège, 1867, un vol. in-8° de XVIII + 274 p., fait environ 700 remarques, mais dont beaucoup sont discutables. Voir aussi A. Krause, Zur Adenets Cléomadès in « Festschrift zur d. 2 Säcularfeier d. Friedr. Wederschen Gymn. », p. 249-274.
  - 2. Peut-être aurait-il été bon de distinguer par un accent aigu tés < tales de

limitation concernant le tréma, dont « l'emploi est réduit au minimum, le compte des syllabes dissipant la plupart des doutes ». Oui ; mais cela ne va pas sans causer parfois quelque hésitation dans la lecture. C'est ce qui se produit pour certains mots contenant un e sourd précédé d'un i, cet i ayant tantôt une valeur vocalique, tantôt la valeur de yod. Ainsi liement 6840, 9524, ..., aisiement 9604, ..., miedi 11224, etc., qui doivent se prononcer li-e-ment (3 syll.), ai-si-e-ment (4 syll.), mi-e-di (3 syll.), sont écrits comme briement 6254, 8942, ou grieté 7558, qui n'ont que deux syllabes. Il aurait été plus clair de mettre un tréma sur l'e de liëment, aisiëment, miëdi. Même chose pour l'i voyelle suivi d'un a : se fia 10522 = fi-a; fiance 8092 = fi-ance; lermiant 11646 = ler-mi-ant; etc. (en face d'ailleurs de viande 12680, 13390, ..., Oriant 16281, etc.). En quelques endroits c'est par défaillance typographique que manque le tréma : 6790 surgiens (= sur-gi-ens), qui rime avec fisiciens; 14184 prierent (= pri-erent): mercierent; 14279 queistes (= que-istes): feïstes; etc.

A part ces détails vraiment minimes, le texte imprimé est d'une remarquable correction.

En bas de pages les notes critiques sont réparties en deux séries :  $1^{\circ}$  leçons rejetées du ms. A, accompagnées éventuellement de la mention des mss. importants (G, Y) en accord avec lui, et suivies entre crochets de la mention des mss. qui ont fourni la leçon adoptée ;  $2^{\circ}$  variantes des autres mss. importants par rapport au texte imprimé. Toutes les variantes de G (le meilleur ms. avec A) ont été consignées. On trouvera en outre, au vol. II, dans les notes, les leçons de I, J et O, dans les cas discutables de divergence entre A et G.

Le volume II contient, en première partie, l'Introduction. Celle-ci est divisée en sept chapitres.

Chap. 1. Le thème du cheval volant (p. 559-567). — Étude à grands traits (mais accompagnée de quantité de renvois à des travaux d'érudition ou à des études de détail) du thème du cheval magique qui peut franchir les airs avec une rapidité merveilleuse. Descendant du cheval d'ébène des Mille et une nuits, le cheval volant de Cléomadés se retrouve, à peu près à la même époque, dans le Méliacin de Girard d'Amiens, et, au xve siècle, dans Valentin et Orson

Étude aussi du succès de *Cléomadés*, lequel a été mis en prose à plusieurs reprises. L'une de ces rédactions en prose a été traduite en castillan, une autre en allemand dans la première moitié du xve siècle. Christine de Pisan, Froissart, Rabelais, Ronsard font allusion à *Cléomadés*; Cervantés également. Au xviiie s. le comte de Tressan, dans sa *Bibliothèque des romans*, a adapté une des mises en prose. Au xixe, *Cléomadés* a été « traduit du vieux langage en vers français modernes » par le Chevalier de Chastelain, Londres, 1859. Et assez récemment encore, en 1925, il a été « renouvelé » par Jean Marchand, Paris, librairie Émile-Paul.

tes < tuos, més < mansi 24521 de mes < meos, lés < latus de les < illos. — Au v. 2804 c'est par faute d'impression qu'on trouve entaillie, au lieu de entaillié, pour rimer avec adrecié.

Chap. 2. La tradition manuscrite (p. 569-581). — Complément, avec des rapprochements et des arguments nouveaux, de l'examen critique des 15 mss. qui avait été fait aux pages 230 et suivantes du tome I. Il en résulte que A (Paris, Arsenal 3142), écrit vers 1300, et G (Paris, B. N. fr. 24404), écrit à la fin du XIII<sup>e</sup> s., « sont tous deux d'excellents témoins », mais qu'« il n'y a pas de raisons de préférer G, où manquent les 76 premiers vers, à A »; que d'autre part Y (Bruxelles, Bibl. Roy., II 7444), xve s., est « très voisin de A et de G, plus proche cependant de G », à cause de leur commune graphie picardisante. Mais si A, où les picardismes sont assez rares, a été préféré, « l'apparat critique signale, outre les leçons rejetées de A et les variantes importantes de Y, toutes les variantes de G, y compris les variantes de graphie », ce qui vraiment donne au texte publié toutes les garanties de fiabilité.

**Chap. 3.** Analyse de l'œuvre (p. 583-603).

Chap. 4. Sources et composition (p. 605-660). — Constatant qu'« on n'a pas poussé beaucoup jusqu'ici les recherches sur les sources et la composition de Cléomadés », — malgré la dizaine de dissertations et d'études qu'il signale en note, — l'éditeur essaie de retrouver les maillons qui peuvent rattacher l'œuvre d'Adenet à sa source première, à savoir l'un des récits des Mille et une nuits, l'« Histoire magique du cheval d'ébène ». Mais si l'intrigue fondamentale s'en retrouve dans Cléomadés, et s'il n'est pas difficile de faire des rapprochements de détail, on voit, dès qu'on aborde la composition des deux œuvres, que « l'on a affaire, d'un côté, à un conte féerique, délibérément peu soucieux de psychologie, de cohérence, de naturel, mais sensible à l'inattendu des péripéties ; de l'autre côté, à une œuvre construite et à un auteur préoccupé de motivations ou, du moins, de vraisemblance, et, par contraste, de mesure, à partir d'une donnée merveilleuse ».

Pour bien pouvoir apprécier le travail d'Adenet, il faudrait donc disposer de sa source immédiate. Ce n'est pas le conte arabe ; car, outre que les versions qu'on en connaît sont très variées et assez différentes les unes des autres, certains épisodes, communs au *Méliacin* et au *Cléomadés*, ne figurent dans aucune de ces versions. Il est donc à supposer qu'Adenet le Roi et Richard d'Amiens ont utilisé une « version occidentalisée du conte arabe ». Mais qu'était exactement cette source occidentale ? On peut admettre que « ce qui est commun à Adenet et à Girard se soit trouvé dans leur(s) source(s) personnelle(s), et que ce qui est commun à une version orientale et à un de nos deux auteurs se soit trouvé dans la source de ce dernier, mais pas nécessairement dans la source de l'autre ». A. Henry arrive ainsi, par comparaison de tous les récits, à reconstituer approximativement ce qu'il appelle le « syllabus » de ce que devait être la source d'Adenet

La confrontation entre le *Cléomadés* et sa source ainsi reconstituée révèle d'emblée, dans la façon de faire d'Adenet, quelques procédés et quelques mobiles fort apparents :

a) L'amplification biographique. Le versificateur médiéval a tenu à donner la biographie complète de son héros. Selon le schéma biographique illustré depuis longtemps par le développement des chansons de geste, il remonte jus-

qu'à sa naissance. D'où une première partie du poème, jusqu'au vers 1472, qu'on peut appeler *Enfances*, et à quoi rien ne correspond ni dans les versions orientales ni dans le *Méliacin*. Pour les autres principaux personnages, il introduit et fait participer à l'action tout le cercle de famille, père, mère, frères, sœurs, et chaque acteur reste présent jusqu'à ce que son sort soit définitivement réglé, par la mort ou par le mariage. Technique assez courante, on le sait, dans le roman médiéval.

- b) Souci de bienséance et de courtoisie. Adenet est particulièrement désireux, quand il s'agit de personnages nobles, de respecter les convenances de son temps et de ne pas manquer aux égards qui, en toutes circonstances, leur paraissent dus. Écrivain-homme de cour, il ne pouvait pas ne pas être attentif aux hiérarchies, au respect du protocole ou de l'étiquette. Et puis au-delà il y a la bienséance, et Adenet y insiste tout autant. L'opposition est très nette « entre la volupté du harem des Mille et une nuits et la correction de l'appartement de Clarmondine, les hésitations pudiques de Cléomadés, les prévenances pleines de réserve de tous ». Cléomadés « se voue entièrement à Vaillance, Humilité, Largesse et Fine Amour ». Lui et Clarmondine, au cours de leurs conversations, amoureuses ou autres, et dans tous leurs comportements, sont des témoins exemplaires de la courtoisie.
- c) Amplification. Sous toutes ses modalités, elle règne sur l'œuvre entière; elle consiste surtout en accumulation de détails et en introduction d'épisodes secondaires. Pour en mesurer l'importance, il suffit de remarquer que le récit de Schéhérazade compte 60 pages, d'une typographie peu serrée, dans la traduction du docteur Mardrus, et que le Cléomadés s'étend sur près de 19 000 octosyllabes (550 pages d'impression). Adenet décrit tout au long, avec toutes sortes d'anachronismes, bien entendu, et une absence complète du sens de la couleur locale, les cérémonies, les objets précieux, l'ameublement des chambres, les costumes, les armes, les blasons, les chevaux et leurs harnachements, etc., et il mêle à tout cela des réflexions morales et des développements de casuistique amoureuse; éléments tout à fait neufs par rapport à sa source, et pris à sa propre expérience ou à la vie de son époque.
- d) Recherche de la vraisemblance. Adenet n'a gardé ni les noms de lieux ni les noms de personnes orientaux. Les noms de ses personnages, il les a inventés; quant aux noms géographiques, il les a tirés pour la plupart de ses souvenirs de voyage, étant allé avec son maître Gui de Flandre à la croisade de Tunis en 1270. L'Italie surtout lui était bien connue. La vraisemblance est ainsi fondée, quant au cadre, par les expériences mêmes de l'auteur.
- e) Articulation dramatique. Il s'efforce de bien engrener les événements et de leur donner la valeur du vraisemblable en enchaînant soigneusement les péripéties et en amenant aussi logiquement que possible les conséquences. Tout au long de l'œuvre se manifeste, avec le souci de garder l'essentiel du schéma narratif, une volonté de motivation harmonieuse et la préoccupation d'un développement cohérent. Cette souplesse de l'auteur n'est certes pas un mince mérite.

Chap. 5. La légende de Virgile (p. 661-674). — Ne se contentant pas d'exploi-

ter le thème oriental du cheval magique, l'auteur de Cléomadés a fait aussi appel à la légende de Virgile magicien, laquelle s'était constituée essentiellement au XIIe s. et répandue au XIIIe. Il consacre en effet de longs développements à des œuvres merveilleuses attribuées à Virgile : le Château de l'Œuf (qu'Adenet a pu voir quand il est passé par l'Italie), le cheval d'airain guérisseur, la mouche d'airain, à Naples ; le miroir magique, le feu inextinguible, les quatre tours des saisons, à Rome; etc. On sait qu'une des caractéristiques de la civilisation médiévale est la vogue des automates, et que les littératures de ce temps, en latin et dans les langues vulgaires de l'Occident, sont remplies de descriptions de machines merveilleuses ou de dispositifs ingénieux. Le Cléomadés s'inscrit, à ce point de vue, dans une tradition abondamment représentée. Toute cette machinerie d'ailleurs n'est pas un hors-d'œuvre; l'action du roman est conditionnée par le merveilleux automate qu'est le cheval volant, et, dans nombre d'épisodes, divers autres automates entrent en action : poule d'or et ses poussins, homme en or qui sonne de la trompe quand son propriétaire est menacé de trahison, etc. C'est que, pour Adenet, Virgile est, plutôt qu'un magicien, le savant qui connaît la nature et pénètre des phénomènes que le commun des hommes ne peut comprendre: grans clers fu, sages et soutieus.

Chap. 6. Les compositions lyriques (p. 675-692). — Étude des sept courtes chansons qu'Adenet a introduites dans son poème et qui sont très probablement de sa composition. Il s'agit de huitains, bâtis sur différents schémas (4 rondeaux, une chansonnette, une pièce en maniere de vireli), où le vers refrain est le plus important, car il exprime le sentiment dominant du personnage qui chante.

Chap. 7. Les instruments de musique (p. 693-726). — 25 instruments différents sont nommés dans le poème : araine, canon, citole, cor sarrazinois, cornet, cymbale, douzaine, estive, flahute, flajol, gigue, harpe, leüt, mandoire, muse, nacaire, quitaire, rote, rubebe, salterion, tabour, timpanon, trompe, viele, viole. L'éditeur, s'appuyant sur nombre de traités spéciaux de musicologie dont il donne l'indication, précise la nature de chacun de ces instruments, en détermine l'origine et l'emploi, examine les différentes graphies de son nom telles qu'on les trouve dans d'autres œuvres du Moyen Age. Deux pages d'illustrations hors-texte donnent, d'après des miniatures de manuscrits, la représentation de 9 de ces instruments.

Après cette longue Introduction, qui examine les divers aspects du poème et qui est très riche en substance, vient un chapitre de Notes, qui va de la p. 729 à la p. 799. Ces notes, pour une part, sont critiques, destinées à justifier les corrections apportées au texte; mais, pour le plus grand nombre, elles sont explicatives et portent sur des mots rares ou des constructions qui présentent quelque difficulté. Ces explications sont parfois longuement développées (ainsi les notes sur les vers 1088 sens de l'expression de cuer, 1315 déclinaison de grant, 1728 emploi de adroit et à droit, 2568 acceptions du mot point, 4433 syntaxe du vers, 16545 sens de desservir, etc.), et donnent lieu à des observations qui intéressent essentiellement l'histoire de la langue française ou la dialectologie picarde. On trouve là quantité de remarques d'ordre lexicologique, sémantique ou syntaxique, qui constituent une véritable grammaire de la langue de Cléo-

madés, et corrigent ou complètent sur nombre de points les Notes de Scheler, les Beiträge de Tobler, et aussi les dictionnaires de Godefroy, de Tobler-Lommatzsch et de W. von Wartburg. Des commentaires littéraires ou historiques se rencontrent également ; ainsi pour le vers 135 une longue note sur la littérature « anti-vilain » ; v. 209 une note sur Judas Macchabée ; v. 236 une étude sur les noms anciens de Cologne ; v. 239 des remarques sur « la France héritière de Rome pour la clergie et la chevalerie »; etc. Tout cela est très bien documenté et très riche en enseignements; et si l'on peut parfois, mais très rarement, faire une légère réserve ou apporter une mince précision, il n'y a, dans l'ensemble, guère à reprendre. Signalons seulement, par exemple, que v. 56 un longuement, adverbe substantivé, est à rapprocher de un granment 7248, 10507 < a. fr. et a. pic. grantment « grandement, beaucoup »; — v. 714 la rime jaune/aune < ánas, prononcée jān/ān, est sans doute à écrire janne/anne (voir Gossen, Gram. de l'anc. pic., 2 éd., § 58, et L.-F. Flutre, Le moyen picard, p. 389 § 12, 440 § 98); — v. 2936 une arbaleste de cor. Le mot cor est expliqué par « corne », ce qui ne semble pas tout à fait exact; il s'agit plutôt d'une arbalète dont l'arc est en bois renforcé par des plaques de corne, ce qui lui donne non pas plus de flexibilité, mais plus de robustesse et de résistance aux intempéries ; — v. 6831-32 aux deux ou trois exemples de parler que = « dire que » jusqu'à présent signalés, en ajouter deux autres du Roman d'Abladane, XIIIe s. (p. p. Th. Link in « Zeitschr. f. roman. Philol. », t. 17, p. 219-232), où parla que équivaut à « demanda que »: p. 221, l. 25 parla qu'il leur fesist une chose pourfitable; p. 230, l. 21 li Emperere parla à Alefricans qu'il le conseillast; — v. 7201-02 une note aurait été souhaitable pour expliquer la rime veut/estuet, en face de puet/vuet des vers 1175-76; une autre pour éviter la confusion entre rester = reter « accuser » 2020, 3629, 4404, ..., et rester « demeurer » ; — v. 7299 l'emploi de revenjance « dans le Nord de la Picardie » est à compléter par celui de se revenger = « se venger », courant dans la Somme, donc au Sud du domaine picard; — etc.

Après la longue et savante série de Notes vient un Index lexicologique et grammatical, p. 801-807, qui classe sous quelque 400 mots vedettes les explications données et permet de les retrouver facilement.

On trouve ensuite un relevé des Proverbes, p. 808, — auquel on pourrait ajouter par ex. 1823 Par l'uevre connoist on l'ouvrier; 2621-22 Ce qu'on amender ne puet savez bien que laissier l'estuet; 2659-60 Au besoing voit on l'avis des seurs cuers et des hardis; 16431-32 Bon fait legierement passer ce que on ne puet amender; 16569-70 Qui autrui service prent, pechié fait se il ne le rent.

Et le volume se termine par une Table des noms propres, p. 809-814. A propos de ceux-ci, on ne voit pas pourquoi l'éditeur écrit en un seul mot, — ce qui heurte nos habitudes, — des surnoms comme *Biendoitplaire* ou Rodruart *Quionquesnerist*, au lieu d'en séparer les éléments, comme il le fait dans *Mescheant d'Amors* ou *Belle Perdue*, par exemple.

Au total, A. Henry a donné là une édition que l'on peut qualifier de modèle et qui achève magistralement l'imposant ensemble que forme la publication des œuvres complètes d'Adenet le Roi.

L.-F. FLUTRE.

Jacques Chocheyras, Le théâtre religieux en Savoie au XVIe siècle, Publications Romanes et Françaises, Droz, Genève, 1971, XXIII + 260 pages.

Un engouement pour le théâtre religieux a soudainement éclaté en Maurienne, au milieu du xviº siècle et la mode en est restée longtemps vivante. L'auteur a retrouvé la trace de 26 représentations de la Passion ou d'une Vie de Saint, qui s'échelonnent entre 1540 et 1610. Malgré une représentation à Rumilly (Haute-Savoie) et une autre à Aime (Savoie, Tarentaise), on ne peut pas dire que cette mode ait beaucoup rayonné en dehors de la Maurienne. Après 1610, cette activité s'arrête brutalement: trois représentations seulement pendant le siècle suivant. Mais, plus tard, à partir de 1720, c'est le val de Suse — une sorte de Trans-Maurienne, haute vallée francoprovençale sur le versant oriental du Mont-Cenis — qui prend le relais jusqu'au début du xixe siècle. Les recherches des érudits locaux avaient permis de publier des textes joués ou des indications sur les techniques de mise en scène, décrites avec la minutie que l'on met toujours à la justification des dépenses publiques. Malgré cet effort de divers érudits, on ne peut pas dire que cette exceptionnelle activité théâtrale ou religieuse était bien connue.

Le mérite de M. Chocheyras est grand d'avoir donné, pour cette région, une vue d'ensemble de la survivance des Mystères médiévaux qui atteignent l'année 1805, sinon sans solution de continuité, du moins sans rupture de la tradition : la Passion jouée en 3 journées à Jaillon (Giaglione) près de Suse, en 1805, ne doit rien à une sorte de renaissance médiévale apportée par le Romantisme, elle s'explique par une étonnante ténacité de la tradition. Il a fallu à l'auteur beaucoup de patience pour vérifier les différentes indications données par les travaux antérieurs, en pourchassant les pièces authentiques dans les archives conservées plus ou moins soigneusement par les maires ou les curés de montagne. Dans cette chasse aux manuscrits, l'auteur a connu la bonne et la mauvaise fortune. Des manuscrits, lus à la fin du siècle dernier par Truchet, érudit mauriennais, ou dans les années 1940, par des universitaires en vacances dans les villages de montagne, comme Bulard et Cressot, avaient disparu, sans que les destructions dues à la guerre y soient pour rien. M. Chocheyras a dû constater la perte récente de nombreux textes, entre autres d'une Passion représentée à Modane en 1542, d'une autre à Saint-Jean-de-Maurienne en 1573, et de la Dioclétiane jouée à Lanslevillard ; il a été assez heureux et assez perspicace pour retrouver un manuscrit de 1542, un texte d'une Patience de Job jouée à Lanslevillard.

Avant de présenter (p. 90-245) des extraits des principaux Mystères, M. Chocheyras propose des explications de cette soudaine mode du théâtre religieux en pays de montagne. L'auteur combat d'abord l'opinion de la plupart des érudits savoyards en prouvant que ces textes ont été composés en France et importés en Savoie sous forme de manuscrits ou d'ouvrages imprimés; un seul fait exception, la Dioclétiane de Jean Scybillé qui a été écrite à Lanslevillard. Qui a importé ces manuscrits ? Sans aucun doute les armées françaises ou du moins divers personnages qui accompagnaient les troupes : l'auteur mini-

mise un peu l'influence du séjour des armées tout au long de la vallée (p. 68 et 69). Pourtant c'est sous l'occupation française (1536-1559) qu'on rencontre les premières représentations : aucun des villages où elles ont eu lieu n'est vraiment éloigné de la route. Quant à Lanslevillard, où ont été représentés deux Mystères pendant le séjour des troupes, c'était, à 1 500 m d'altitude, au pied du Mont-Cenis, le village où stationnait la grosse garnison qui surveillait le col. Les alertes ne devaient pas être quotidiennes, surtout en hiver. Dans ce même Lanslevillard, la compagnie d'archers a eu le temps d'élever à son patron, saint Sébastien, une chapelle et d'en faire couvrir les murs de fresques que l'on peut encore admirer aujourd'hui. Pourquoi cette armée qui contribuait ainsi au développement de la peinture à des altitudes peu propices aux beaux-arts, n'aurait-elle pas aussi favorisé et même apporté le goût du théâtre religieux ? Les guerres terminées, les armées royales rentrées en France, l'activité théâtrale a été encouragée par le clergé qui voyait là une catéchèse. De plus — et la démonstration de M. Chocheyras est sur ce point convaincante les représentations découlaient souvent d'un vœu fait au moment d'une épidémie de peste.

Pour les *Mystères* joués dans le val de Suse, au XVIII<sup>e</sup> siècle et au début du XIX<sup>e</sup>, une autre cause a dû intervenir : les villageois francophones du versant oriental des Alpes trouvaient dans la représentation en français d'un *Mystère*, l'occasion de rappeler solennellement aux autorités de Turin qui poursuivaient une politique linguistique d'unification piémontaise, qu'ils étaient de langue française. Les représentations du val de Suse n'intéressent peut-être pas de façon fondamentale l'histoire de la littérature française, elles s'inscrivent, à coup sûr, dans l'histoire de la langue française, sur le versant oriental des Alpes; elles témoignent de la résistance des montagnards attachés à leur patois gallo-roman et, dans les grandes circonstances, au français. Entêtement linguistique qui explique pourquoi l'histoire du théâtre médiéval français se termine sans doute par la *Passion de Jaillon* jouée en 1805, dans un village italien où l'on ne parle plus aujourd'hui que le piémontais et l'italien et, entre villageois, un patois gallo-roman, mais où le français est ignoré par la plus grande partie des habitants.

Cette étude s'insère dans un programme de travail proposé par M. Lebègue: « Celui qui voudrait en (des *Mystères*) retracer la lente agonie, devrait chercher ici et là des documents dispersés ». M. C. a été un des ouvriers de cette entreprise de regroupement; son chantier a été heureusement implanté, le long de la route d'Italie entre Chambéry et Suse; sa récolte est riche et son livre d'un très grand intérêt.

G. TUAILLON.

OCCITAN ET FRANCOPROVENÇAL.

Jean-Louis Fossat, La formation du vocabulaire gascon de la boucherie et de la charcuterie, étude de lexicologie historique et descriptive, 387 pages, Toulouse, 1971.

Dans cet ouvrage, M. F. a, comme il le dit lui-même (p. 9), entrepris «l'étude d'un des pires secteurs de l'onomasiologie, que personne n'avait encore osé aborder, le vocabulaire de la boucherie, morcelé en aires apparemment étanches, vocabulaire technique très fortement dialectalisé et plus ou moins confidentiel ». Le point de départ de son travail a été l'enquête qu'il a faite en Gascogne dans 277 localités auprès des professionnels de la viande (bouchers, vétérinaires, éleveurs). L'enquête s'est le plus souvent réduite à un entretien de deux heures sur carcasse ou sur planches anatomiques permettant l'étude du vocabulaire de la boucherie. Le but de M. F. n'a pas été d'établir un corpus de la boucherie gascone selon les règles des atlas linguistiques mais plutôt de rechercher les conditions dans lesquelles les termes de boucherie sont véhiculés. Pour cela, il a établi une méthode d'exposition par tables de sous-structures, de répartition sémantique, de distance afin de cerner les structures partielles ou globales de chaque type d'informateur.

Deux systèmes lexicaux assez bien délimités s'organisent autour des deux métropoles du domaine : Bordeaux et Toulouse. Bordeaux fournit le modèle pour le domaine gascon atlantique et occidental, Toulouse fournit le modèle pour le domaine gascon oriental. Cependant, à l'intérieur de chacune de ces zones d'influence existent des « systèmes endémiques ruraux cloisonnés, c'est-à-dire des écoles de boucherie ayant chacune un fonds lexical particularisé des éléments pertinents dénombrables, à dominante bordelaise ou toulousaine ». Ainsi M. F. range sous le modèle de la métropole bordelaise les écoles médocaine, bazadaise, agenaise, dacquoise et chalossaise, de Labouheyre et de la Haute-Lande, orthézienne et béarnaise, ossaloise, bigourdane, sous le modèle de la métropole toulousaine les écoles commingeoise, auscitaine centrale, ariégeoise du Couserans et de Haute-Ariège.

L'étude proprement dite comprend deux parties. La première partie, la plus longue, est l'étude diachronique du système lexical; la deuxième partie est l'étude synchronique des mouvements observés dans le vocabulaire de la viande.

Pour entreprendre l'étude diachronique du lexique, l'auteur a eu recours à de nombreux documents historiques (chartes de coutumes, livres de comptes, textes législatifs...) dont la plupart proviennent du fichier d'ancien gascon du séminaire de linguistique romane de Heidelberg. Il a également consulté de nombreux documents d'archives et il a dépouillé les documents lexicographiques fournis par les dictionnaires ou glossaires du grec, du latin, de l'arabe, du français, les monographies et atlas linguistiques des domaines occitan, francoprovençal, d'oïl, basque, hispanique, roman oriental. L'étude de ces différents documents conduit M. F. à distinguer dans le vocabulaire deux groupes de

formations: les formations primaires et les formations secondaires. Entrent dans les formations primaires d'une part le fonds endémique composé par le fonds prélatin résiduel qui se réduit à quelques termes et par le fonds latin très largement majoritaire, d'autre part le fonds emprunté; les emprunts ont été faits au latin médiéval technique, à l'arabe (termes propagés par la voie médicale savante), au germanique (nombreux termes zootechniques ou culinaires), à la Guyenne anglaise, à l'hispano-béarnais, aux dialectes voisins (par les marchés autrefois, selon les axes routiers actuellement) et enfin aux français technique standard qui, en raison de l'accélération de sa diffusion, menace actuellement le fonds traditionnel partout en décadence. Sont classées sous les formations secondaires les formations dues à l'attraction paronymique et à l'activité étymologique populaire à fonction mnémotechnique, les formations dues à l'activité métaphorique et aux chaînes sémantiques (M. F. distingue les chaînes botaniques où se rangent les noms de fruits — noix, châtaigne... — qui peuvent désigner des glandes, des amas graisseux, des morceaux, des viscères, des articulations ou les noms de champignons qui peuvent désigner des viscères, les chaînes technologiques d'outillage agricole — râteau, marteau... —, les chaînes sémantiques du vêtement — haillon, bonnet, cravate... —, qui sont très importantes, et les chaînes animées où se rangent les noms des rongeurs, des poissons, des coquillages, des oiseaux, des animaux domestiques...), les formations descriptives et les formations dues à la confusion (un mot désignant telle partie est employé pour désigner une autre partie). Après avoir étudié les différents procédés de dénomination dans les formations secondaires, M. F. a tenté de déterminer les facteurs qui sont à l'origine de ces dénominations. Il cite le facteur forme, le facteur culinaire, le facteur pouvoir d'achat. le facteur couleur, les facteurs technologiques, le facteur rendement.

Dans la deuxième partie intitulée exactement « étude synchronique des mouvements observés dans le vocabulaire gascon de la boucherie, de la charcuterie, du bétail et de l'économie des viandes », M. F. a essayé de déterminer les causes des mouvements du lexique d'après les procédés de MM. Séguy, Dubois et Guilbert. Pour cela, il a d'abord établi un codage lexico-sémantique chiffré qui permet de dégager les tendances et les structures des matériaux du corpus. Il a ensuite établi une esquisse de typologie des niveaux de significations qui explique pourquoi la dénomination change sans que la réalité change; les différents niveaux sont : 1) niveau animal debout : vocabulaire employé par le boucher-maquignon et par l'éleveur; 2) niveau abattoir : vocabulaire de la cheville et de l'industrie des viandes ; 3) niveau du boucher d'étal : vocabulaire du boucher ou du charcutier qui débite les pièces en morceaux; 4) niveau de l'usage culinaire : vocabulaire de la viande cuite; 5) niveau additionnel anatomique implicité ou explicité. Dans le chapitre suivant, M. F. étudie le polymorphisme lexical (= synonymie) qui se produit surtout aux limites des aires mais qui tend à se décanter le plus souvent par élagage sous l'influence notamment de facteurs linguistiques internes ou de facteurs socioéconomiques externes. Cependant, les mouvements lexicaux ne relèvent pas tous de l'élagage du polymorphisme; ils peuvent relever de la nature des

signifiants (termes intensifs fonctionnant soit comme laudatifs, soit comme péjoratifs), du mouvement des signifiés (cas des modifications de technique d'abattage ou de coupe par exemple) ou de la nature des signifiés (circuits sémantiques par contiguïté ou par homotypie, démarquage des versions animale et humaine: M. F. examine 52 types communs à l'homme et à l'animal ou différents).

Ce bref aperçu permet de constater que « le vocabulaire technique galloroman de la boucherie et du circuit de l'économie des viandes a cessé de correspondre à une tache blanche ». Il convient donc de remercier M. F. d'avoir traité avec beaucoup d'originalité et de maîtrise un sujet de lexicologie aussi particulier que seul un habitué de la boucherie pouvait aborder. Cette originalité et cette maîtrise séduisent le lecteur bien qu'il soit souvent gêné par une terminologie qui eût sans doute gagné à être plus simple.

J. B. MARTIN.

Aldo Rosellini, Essai sur la francisation de la Vallée d'Aoste des origines au XVIe siècle, tirage à part des «Studi mediolatini e volgari», vol. XVIII (1970), p. 113-215.

Le problème de la francisation de la Vallée d'Aoste est essentiellement d'ordre linguistique; mais, par la force des choses, il est aussi politique. Car si la Vallée d'Aoste est le plus ancien des domaines ayant appartenu à la maison de Savoie et sis au-delà des Alpes, le sort a voulu qu'il soit le seul de langue française — je laisse de côté certaines régions plus méridionales qui se rattachent au domaine provençal — une fois que se fut constitué le royaume d'Italie. Particularité qui, on le conçoit, n'a pas toujours été des plus enviables, puisqu'elle a condamné pendant longtemps les Valdôtains à une véritable persécution: pour ne point avoir de province à majorité nettement francophone, le gouvernement central avait imaginé d'encaquer la Vallée d'Aoste dans la province de Turin, d'où de quotidiennes avanies qu'il serait trop long d'énumérer. Et si après la dernière guerre elle réussit à se constituer en « région », le processus d'italianisation continue le plus légalement du monde grâce à l'introduction, dans l'industrie en particulier, d'innombrables éléments, non plus piémontais, mais originaires du lointain sud.

De ce passé — pour ne point parler du présent — les Valdôtains de bonne race gardent le souvenir. Et ils protestent en s'attachant toujours à ce qu'ils considèrent comme étant leur héritage légitime, la langue française. Comment et pourquoi le français est-il devenu la langue de civilisation de la Vallée d'Aoste, voilà donc le problème qu'a examiné M. R. avec autant de tact que de précision.

Les érudits locaux, pour faire valoir leurs droits au particularisme linguistique, ont excipé de certaines données fournies par les historiens anciens, qui ont mentionné les Ligures, et surtout les Salasses, comme ayant été les premiers habitants connus de cette région des Alpes. Mais ces historiens ont hélas négligé de préciser quels étaient les critères dont ils ont usé pour distinguer ces peuplades de celles qui les avoisinaient. Critères anthropologiques ou plus proprement

craniologiques ? Étude des groupes sanguins ? Critères linguistiques ? Il est permis d'en douter. Sans doute nous manque-t-il une étude toponymique complète de la Vallée d'Aoste, ouvrage qui devrait être fait, non point par quelque amateur plus ou moins éclairé, mais par un spécialiste chevronné. Qu'il me suffise donc d'examiner rapidement quelques-uns des toponymes préromans de la région. Château-Verdun, nom presque oublié d'une ferme de la commune de Saint-Oyen, est un des composés qui, comme les Montverdun français, contiennent un second terme, Verdun, est de claire appartenance gauloise, qui se retrouve un peu partout dans la Gaule et jusque dans le centre de la Catalogne, au sud et l'ouest de l'Allemagne. Le nom de Chambave doit s'expliquer à n'en pas douter par un dérivé en -ava d'un cambos « courbe » gaulois, de même que Bard a son correspondant dans l'oronyme fribourgeois Berra, et dans les Bar français. Quant à Morgex, c'est un dérivé, au moyen d'un suffixe qui reste à déterminer, de cette base morg- que l'on retrouve dans les Morge(s), Morgins de la Suisse romande, les Mörel, Märjelen du Haut-Valais, les Murg de la Suisse allemande. Tous toponymes qui n'ont pas le moindre correspondant dans le reste du nord de l'Italie : d'où la conclusion que les noms de lieux préromans de la Vallée d'Aoste paraissent attester l'existence de liens anciens de cette dernière avec la Gaule et les régions sises au nord et à l'ouest des Alpes.

Que néanmoins notre vallée ait été fortement romanisée, c'est un fait indéniable. J'en ai voulu voir la preuve dans les nombreux toponymes en -anum, tels que Jovençan < Juventianum, Neiran < Nerianum, Origlian < Aurelianum ou Orillianum. Certes ces formations se singularisent-elles par le traitement, aberrant en francoprovençal, de la finale -anum précédée d'une palatale. Sans que je veuille reprendre ici l'étude de ce petit problème sur lequel je m'étais arrêté il y a cinquante ans, je dirai qu'il ne me paraît plus s'agir de l'influence de toponymes piémontais voisins en -ano, mais simplement de phénomènes marginaux, disons propres à une zone latérale et conservatrice, de la phonétique francoprovençale. Il est évident que ces parlers, à une époque très ancienne, ont dû maintenir intact un -anum latin, qu'il ait été ou non précédé d'une palatale. Mais tandis que la palatalisation agissait en domaine d'oil, rien n'empêche qu'elle ait pu ne pas affecter une zone marginale, cela d'autant plus que, malgré ce qu'a dit Muret là-dessus, le Valais ne connaît pas de formations semblables et que, si j'en crois Skok, elles sont des plus rares en Haute-Savoie.

En avançant dans le temps, nous rencontrons des faits qui, comme l'a reconnu M. R., sont de toute importance tant pour l'état politique que linguistique de la Vallée d'Aoste. Pour nous en tenir à ceux qui sont sûrs, nous avons son rattachement au royaume de Bourgogne vers 575, qui provoqua la séparation du siège épiscopal d'Aoste de la province métropolitaine de Milan, au bénéfice de celle de Vienne (p. 146). Dès lors, comme le dit M. R., « toute la vallée participera ... aux évolutions linguistiques qui agitent le royaume franc », cela d'autant plus que, malgré quelques vicissitudes, elle échut au fondateur de la maison de Savoie, Hubert aux Blanches Mains, après le décès du roi de Bourgogne Rodolphe III en 1032 (p. 149). Lyon, Genève et particulièrement Chambéry devinrent donc les centres d'irradiation auxquels fut soumise la Vallée d'Aoste (p. 149).

Ces centres n'ayant pu créer une langue littéraire assez forte pour résister au français, ce dernier s'imposa, lentement mais sûrement : notre vallée dut donc subir la même influence, avec plus ou moins de retard. Inutile que je résume ce que dit M. R. (p. 155-166) des multiples inscriptions, des mentions de textes littéraires qui se retrouvent dans des inventaires de bibliothèques, qui montrent l'intrusion de la langue d'oil. Comme il le relève très justement, il ne s'agit là que d'un usage très superficiel, la langue des tous les jours restant le francoprovençal local, et le latin la langue juridique, quelque mâtinée qu'elle soit de termes dialectaux. Quant au fait que le Mystère de saint Bernard de Menthon ait été écrit en un français presque pur par un auteur valdôtain, et qu'il a été représenté en public, il convient de ne point en exagérer la portée. Ainsi que je l'ai montré pour les œuvres théâtrales écrites par un Avignonais, Jazme Oliou, vers 1480, et représentées elles aussi devant un public local, il serait inexact d'en conclure qu'on parlait français en Aoste vers 1450, ou en Avignon trente ans plus tard. Un Mystère de saint Bernard ou un Jeu de saint Nicolas avaient les faveurs de la foule bien plus parce qu'ils mettaient en scène des thèmes dont on connaissait tous les détails que parce qu'ils étaient écrits dans telle ou telle langue. C'est donc avec toute raison que M. R. conclut (p. 198) en disant que « la francisation des territoires francoprovençaux est... un fait assez récent ».

J'ajouterai que si en Suisse romande le francisation des petites villes ne s'est effectuée que dans le courant du siècle dernier, que les patois locaux ne sont pour la plupart morts que tout récemment, et que ceux de quelques points seulement n'en sont qu'au râle de la mort, les patois valdôtains, attaqués dans leur vocabulaire surtout par l'italien, subissent inéluctablement le même sort. Il n'y a que quelques jours je lisais dans la vaillante revue valdôtaine « Le Flambeau » (XVIIIe année, 1971, p. 71), un article de M. Raymond Vautherin qui dit que « quoi qu'on puisse en penser, la langue du peuple doit conserver sa pureté, ses structures, sa façon d'être pour qu'elle ne devienne pas un instrument de folklore, ou pire un terme de mépris ». Belles paroles d'un poète, car comment résister à la vie moderne dans laquelle nous sommes immergés ? Un patois, si beau qu'il soit, ne peut plus correspondre à nos besoins actuels. Impossible, et surtout inutile de revenir en arrière : on ne supprimera plus ni l'électricité, ni l'automobile et les machines agricoles, ni la bureaucratie, ni les journaux, la radio, la télévision. Une seule solution : pour les Valdôtains d'aujourd'hui, comme pour les Suisses romands d'hier, la connaissance aussi approfondie que possible d'une langue de civilisation. Et, lorsqu'on a le choix entre deux de celles-ci, qu'on réfléchisse bien, qu'on se décide pour celle qui présente le plus d'avantages pratiques, le plus d'écho dans le monde : il existe aussi des langues de civilisation qui, si glorieuses qu'elles soient, sont condamnées. Le monde se rapetisse à une vitesse effrayante : le temps n'est plus des particularismes locaux, désormais irrationnels, et je dirais nuisibles.

Paul Aebischer.

Domaine d'oïl : ancien français et français moderne.

Robert Martin, Temps et Aspect. Essai sur l'emploi des temps narratifs en moyen français. Bibliothèque française et romane. Série A: manuels et études linguistiques. 20. Paris, Klincksieck, 1971. 1 vol. de 452 pages.

Alors que M. Wilmet dans son étude déplorait la rareté des travaux sur le moyen français, un jeune et déjà célèbre chercheur conduisait des recherches parallèles aux siennes. Quelques mois après « Le système de l'indicatif en moyen français », M. R. Martin publiait cet « Essai sur l'emploi des temps narratifs en moyen français. » Il serait peut être tentant d'instituer une comparaison entre ces deux thèses, et peut-être eût-il été intéressant d'en conduire l'analyse simultanément. Ces deux auteurs se rencontrent sur un certain nombre de points et le lecteur constatera qu'ils parviennent au terme de leur étude à des conclusions qui coïncident à peu près, reconnaissant en particulier la stabilité du système (relative, selon le premier, remarquable, d'après le second). Mais les démarches qui conduisent à ces conclusions sont tout de même différentes et surtout le problème n'est pas envisagé dans la même optique. C'est dire, que, malgré un certain nombre de similitudes, chaque méthode conserve son originalité. Les comparer serait une entreprise délicate que nous n'avons pas osé tenter, le soin en sera laissé au lecteur. On comprend alors que, dans ces conditions le choix des limites de l'enquête et du corpus de base dépende chez nos deux auteurs de l'objectif qu'ils se sont fixé. M. Martin a l'ambition — il le déclare d'entrée de jeu — « par delà l'étude détaillée de l'emploi des temps narratifs en moyen français... de poser la question plus vaste de l'aspect dans ses rapports avec la catégorie du temps. » Comme M. Wilmet, il défend l'originalité du moyen français et refuse de le considérer comme une étape transitoire entre l'ancien français et le français moderne. Alors que M. Wilmet restreint son étude à la période 1460-1530 et étudie dans les sotties, farces et moralités une langue proche de la langue parlée, M. Martin, dans les deux siècles qui constituent pour lui le moyen français (de 1328 au début des guerres d'Italie) privilégie les dates des trois « chroniques » les plus marquantes : l'Histoire de Joinville, les Chroniques de Froissart et les Mémoires de Commynes. Or justement, c'est dans ce genre de la chronique que se trouvent être employés le plus volontiers les temps narratifs sur lesquels il entend faire porter exclusivement son étude. La perspective est donc d'abord synchronique ; l'étude sera « fondée sur l'hypothèse de l'équilibre nécessaire à l'intercompréhension et de la stabilité apparente du système linguistique », mais l'effort de l'auteur sera aussi « de suivre les fluctuations d'un usage qui, sur deux siècles, n'a pu rester immuable. »

Alors se pose la question de la méthode : elle se veut diversifiée dans la technique et une dans la conception. Le français contemporain est le seul dont nous ayons une bonne connaissance et un juste sentiment. L'auteur pose comme hypothèse de travail — non gratuite — que « dès le xie siècle le contenu en langue des temps grammaticaux est fondamentalement identique à celui qui est le leur en français contemporain ». Par conséquent, il apparaît possible de déterminer

les valeurs probables des temps en moyen français à partir d'un examen de l'usage moderne, moyennant certaines précautions. Ensuite sera appliquée la méthode des corrélations, qui offre l'avantage de traiter de données purement formelles. M. Martin se propose de reprendre la méthode utilisée par M. A. Klum, en étendant aux compléments circonstanciels et aux conjonctions de temps l'examen que ce linguiste a limité aux corrélations entre temps grammaticaux et adverbes en français contemporain. A la lumière des résultats obtenus par l'application de cette méthode, il sera possible de constater la validité de l'hypothèse de départ. Alors, dans une dernière partie, la méthode des oppositions significatives permettra de saisir « l'originalité véritable du moyen français dans l'usage qu'il fait d'un système dont les principes n'ont pas changé ». L'examen de la fréquence des temps grammaticaux et des effets de sens qu'ils livrent montrera les écarts par rapport à la norme d'aujourd'hui.

Mais avant d'entrer dans le sujet de son étude, M. R. Martin présente, en quelques pages remarquablement claires, l'essentiel des hypothèses formulées par Gustave Guillaume et déclare qu'il entend les faire siennes, pour la plupart du moins, dans son travail. Retenons les derniers mots de l'introduction : « Nous essaierons de mettre en œuvre une conception linguistique qui nous semble cohérente et fructueuse, qui n'est donnée à aucun moment comme une certitude, mais comme l'explication possible d'un grand nombre de faits. Considérer une théorie comme intangible serait courir le risque mortel de la figer en doctrine et s'écarter dangereusement du domaine de la science ». Ces lignes montrent bien dans quelle optique M. R. Martin compte mener sa recherche.

Nous pouvons maintenant tenter l'analyse du développement dont l'introduction a esquissé les grandes lignes. Une réflexion générale s'imposait d'abord à l'auteur sur la notion même de verbe, sur celle de catégorie grammaticale et sur celle d'aspect. Ces trois points font l'objet de la première partie du chapitre I. La notion de verbe, qui est intuitivement sûre (on oppose facilement danse à danser), est pourtant sur le plan théorique insaisissable. Le verbe est défini tantôt comme une partie du discours et tantôt comme un mot, or ce sont là des notions aussi complexes l'une que l'autre. Trois modes de définition sont proposés par les grammairiens: formelle ou morphologique, notionnelle ou sémantique, fonctionnelle ou syntaxique. Chacune d'entre elles se heurte à des difficultés ou se révèle incapable de cerner son objet. Le recours à la théorie guillaumienne, dans un cas, des parties du discours et, dans l'autre, du mécanisme d'incidence, permet d'apporter les compléments indispensables. Mais si chaque définition est en elle-même insuffisante, parce qu'elle n'éclaire qu'un seul aspect du problème, sans doute une synthèse conduirait-elle à une solution satisfaisante. Plusieurs grammairiens l'ont tentée. Après avoir critiqué ces tentatives, l'auteur donne du verbe cette définition : « 1. la partie du discours sémantiquement liée à la notion de temps, fonctionnellement d'incidence externe du premier degré, chargée de puissance nodale et révélée par des morphèmes typiques dits désinences fonctionnelles. 2. le mot qui allie un lexème à une flexion, signe de cette partie du discours ». Par cette présentation des « Remarques sur la définition du verbe », on peut prendre une idée des chemins suivis par l'auteur dans ce cha-

pitre: analyse serrée des éléments qui constituent la notion, critique des positions adoptées par les linguistes, recours à la pensée guillaumienne, synthèse et définition. La solution que M. Martin donne pour ce problème épineux de l'existence en français d'une catégorie grammaticale réservée à l'aspect, mérite de retenir l'attention. Après avoir insisté sur la nécessité de distinguer — ce que certains linguistes omettent de faire — le point de vue onomasiologique et le point de vue sémasiologique, il se demande si la notion d'aspect trouve en français une traduction grammaticale ou si le français se borne à exprimer la modalité d'action. Cette opposition entre l'aspect, qui relève du domaine de la grammaire, et la modalité d'action, qui relève du domaine du lexique, apparaît importante. L'examen du fonctionnement des auxiliaires (l'opposition entre avoir et être surtout) et de la concurrence entre le passé simple et l'imparfait (qui laisse découvrir l'opposition perfectif/imperfectif) permet de préciser les points suivants : « Nous continuerons à appeler aspect (par opposition à modalité d'action) toute traduction grammaticale de la notion, préalablement définie, de temps impliqué : l'aspect sera donc pour nous en français, non pas une catégorie unique, mais un ensemble d'oppositions grammaticales qui apparaissent en divers lieux du système : sous la forme d'une opposition temps simples/temps composés pour traduire l'inaccompli et l'accompli et sous la forme d'une opposition flexionnelle pour traduire le perfectif et l'imperfectif. » On retiendra encore comme particulièrement éclairantes les définitions de la voix (p. 64), du passif (p. 61), de la voix moyenne (résultatif et pronominal) (p. 65).

Après cet ensemble de définitions, l'auteur en vient à formuler l'hypothèse qu'il place à la base de son étude : l'hypothèse générale de « la configuration systématique des tiroirs grammaticaux ». Pour la formuler en toute objectivité il se livre dans un premier temps à un examen précis des « effets de sens les plus importants que les tiroirs grammaticaux sont capables de livrer en français contemporain, pour en inférer leur signification puissancielle, c'est-à-dire, leur contenu de langue ». Nous avons ainsi de la page 84 à la page 140 un inventaire à peu près complet et très précieux de ce qu'on a appelé « l'emploi des temps grammaticaux en français moderne ». M. Martin se félicite de pouvoir bénéficier des études qui, ces dernières années, ont essayé de décrire le système français des temps. Il retient, pour les discuter, les ouvrages de K. Heger, A. Klum, P. Imbs, et H. Vienner, et se situe dans le sillage de Temps et Verbe. Une fois que tous les éléments de ce système sont bien mis en place, il pose en hypothèse, après avoir démontré clairement que le système du moyen français est aussi proche de celui du français moderne qu'il est loin de celui du latin, que le contenu en langue n'a plus varié dans ses principes depuis l'ancien français et que le système des xive et xve siècles est identique dans ses fondements à celui du français moderne.

On aura sans doute remarqué que le contenu de ce chapitre déborde parfois largement le cadre précis de l'étude, mais qui s'en plaindra, tant il ouvre sur l'ensemble du système verbal français des perspectives neuves et solides ?

Maintenant que l'hypothèse est formulée il s'agit de la mettre à l'épreuve au moyen de cette pierre de touche qu'est l'étude des corrélations et des distributions des temps en moyen français. Une condition nécessaire et indispensable

pour que la vérité de l'hypothèse puisse être admise c'est qu'il n'y ait aucune contradiction entre le contenu en langue tel qu'il a été inféré à partir du français contemporain et « les corrélations que l'on observe dans le discours entre les temps grammaticaux et les éléments du langage qui, par d'autres voies, expriment les mêmes notions de temps et d'aspect. » Si, d'une part, on admet qu'en langue le signifié grammatical est un, on admettra, d'autre part, que les effets de sens que le discours en tire sont multiples. Cette multiplicité a son origine dans la variété des alliances que réalise le discours avec les éléments les plus proches que sont: 1. les adverbes de temps et, plus généralement les compléments circonstanciels de temps. 2. les conjonctions de temps. 3. les autres temps grammaticaux (cette corrélation constitue ce qu'il est convenu d'appeler la concordance des temps). Mais il y a une alliance, privilégiée en quelque sorte, qui sollicite avant toute autre l'attention du linguiste, c'est celle qui s'institue obligatoirement entre le temps grammatical et la modalité d'action. C'est pourquoi dans ce paragraphe sont étudiés d'abord l'influence réciproque qui s'observe à toutes les époques — du temps grammatical sur la modalité d'action et de la modalité d'action sur le temps grammatical, ensuite le phénomène capital — qui distingue l'usage ancien de l'usage moderne — de la compensation de l'aspect par la modalité d'action. En effet, si l'ancienne langue peut utiliser les ressources qu'offre la modalité d'action à la place des effets propres à l'aspect grammatical, en français moderne, l'aspect s'impose au détriment de la modalité d'action. Cette analyse qui se fonde sur un grand nombre d'exemples, descend jusqu'au dernier détail et est assortie de dénombrements et de statistiques, confirme sur tous les points la vraisemblance de l'hypothèse posée au départ. C'est la partie la plus importante de l'œuvre puisqu'elle occupe 283 pages (161 à 344). Voici la conclusion qui sert également de transition vers le dernier chapitre; «Bref, le système des temps n'est pas, dans ses principes, différent de ce qu'il est en français moderne. Pourtant l'usage qui en est fait se distingue d'une période à l'autre sur plus d'un point : ce sont les écarts par rapport à la norme d'aujourd'hui que devrait éclairer la troisième partie de cette étude où seront examinés la fréquence des temps grammaticaux et les effets de sens qu'ils livrent ». De cette façon, l'originalité du moyen français sera parfaitement démontrée.

Ce chapitre III est la mise en œuvre de la méthode des oppositions significatives. Le premier paragraphe traite de la fréquence des temps grammaticaux en moyen français. L'on apprend, grâce à un tableau comparatif, où figurent pour l'ancien français, le moyen français et le français moderne les fréquences relatives (avec les écarts correspondants de période à période) que le passé simple, le passé antérieur, le présent historique et le futur historique ont régressé tandis que progressaient le passé composé, l'imparfait et le plus-que-parfait. Les évolutions les plus intéressantes sont celles du passé composé (qui perd du terrain au xive siècle et en gagne au xve) et celle du passé simple (qui, inversement, gagne du terrain au xive siècle et en perd au xve). Le second paragraphe contient l'essentiel du chapitre, le premier ayant permis de saisir les variations de l'usage dans la répartition des fréquences. Celui-ci montre l'évolution des temps gram-

maticaux et celui-là montre l'évolution des effets de sens dans lesquels ils se traduisent le plus souvent. Et c'est dans l'étude des principales oppositions des tiroirs grammaticaux que cette évolution apparaît le plus clairement. Le terme de comparaison dans ces oppositions sera tout naturellement le passé simple : parce qu'étant, comme le montre la faveur dont il jouit, le tiroir non marqué, temps narratif pur, c'est par rapport à lui que pourra s'établir l'originalité des autres temps. D'où l'analyse des oppositions suivantes : passé simple et imparfait, accompagnée de l'opposition qui lui correspond entre passé antérieur et plusque-parfait, passé simple et présent historique, passé simple et passé composé. L'étude de ces oppositions laisse conclure que « le moyen français, dans l'application de schèmes de langue restés inchangés, se distingue en comparaison de la langue moderne, par une souplesse aujourd'hui perdue, par un manque de rigueur qui y est lié, et tout compte fait, par une puissance d'invention moins diversifiée. » La souplesse tient à plusieurs causes : décalage du point d'origine par rapport au présent effectif, usage du passé simple, qui peut exprimer des faits récents, et du passé antérieur, faveur des temps historiques, auxquels est liée l'existence d'un passé composé prétérit. Le manque de rigueur en est la conséquence : ainsi le passé simple peut encore être employé à la place d'un imparfait, le passé antérieur prendre la place du plus-que-parfait (le choix du temps grammatical dépend, pour une large part, de la modalité d'action). L'importance des analogies de discours est encore considérable et élargit les possibilités d'expression de l'imparfait et du passé composé. Enfin, si certains emplois sont plus développés en moyen français, d'autres demeurent ignorés (imparfait « pittoresque » et passé composé prétérit). « Le système n'a pas varié en soi, mais les effets qu'on en tire ont sensiblement évolué. »

Dans la conclusion de son ouvrage, après avoir dressé le bilan des découvertes auxquelles ses recherches l'ont conduit, M. R. Martin montre — ce qu'il tient pour l'essentiel de son propos — « que la méthode d'analyse, dont G. Guillaume a été l'initiateur, ne consiste pas en une vue si particulière du mécanisme de la langue qu'elle reste étrangère à toutes les autres techniques, nouvelles ou traditionnelles, de l'investigation linguistique. » Il répond avec pertinence à l'accusation que souvent l'on a portée contre G. Guillaume d'ignorer l'histoire. Mais ce qui lui paraît le plus important c'est l'aptitude de cette doctrine à assimiler et pourrait-on dire à digérer les techniques d'investigation linguistique qui lui sont étrangères et en apparence du moins en contradiction avec elle. Si elle manifeste une telle puissance la démonstration sera enfin faite de sa valeur. Le travail de M. R. Martin pourra peut-être vaincre la réluctance de certains linguistes à l'égard de la psycho-systématique. Si la Somme théologique de Thomas d'Aquin garde encore une place dans le mouvement philosophique actuel, c'est qu'à un moment donné on a cessé de la considérer comme un point d'arrivée mais comme un point de départ. M. R. Martin a raison de vouloir affronter le guillaumisme aux méthodes que préconise la linguistique d'aujourd'hui. Ce savant apparait être l'un des plus dignes de poursuivre l'œuvre de G. Guillaume.

Malgré la maladresse de cette présentation nous espérons avoir fait apercevoir toutes les richesses que contient ce livre. Originalité de la méthode, rigueur des analyses, précision des définitions, intelligence très vive de toutes les nuances... il est possible d'allonger la liste des appréciations louangeuses, on risque encore d'être au-dessous de la réalité.

Jean Bourguignon.

Marc Wilmet, Le système de l'indicatif en moyen français. Étude des « tiroirs » de l'indicatif dans les farces, sotties et moralités françaises des XVe et XVIe siècles. Publications romanes et françaises, CVII. Genève, Droz, 1970, 1 vol. de 470 pages.

Un coup d'œil sur la bibliographie imposante qui figure à la fin de ce volume renseigne le lecteur sur le nombre des études consacrées aux temps de l'indicatif. Mais ce même lecteur s'aperçoit que les grammairiens se sont intéressés un peu à l'ancien français, beaucoup au français moderne et pas du tout ou presque au moyen français. M. M. Wilmet a voulu combler ce vide 1. Son travail s'intitule : « Le système de l'indicatif en moyen français. Étude des « tiroirs » de l'indicatif dans les farces, sotties et moralités françaises des xve et xvie siècles. » Il est rare qu'un titre soit aussi expressif des intentions de l'auteur. Système en effet nous renvoie à Saussure : nous savons que l'orientation de cette étude sera structuraliste. Tiroirs nous place dans le sillage de Damourette et Pichon, en ce sens surtout que l'auteur évitera « toute dénomination qui constitue d'emblée une définition ». Enfin se trouve définie l'extension du Corpus. « La plupart des farces, sotties et moralités conservées se situent entre 1460 et 1530. Elles créent un lien naturel entre le xve et le xvie siècle, que rapprochent précisément les plus récents historiens français. » Une précision figure en note : « soit soixante dix ans ; une vie humaine. » Cela signifie que l'on peut considérer que nous sommes en face de ce que Saussure appelle un « état de langue. » Cependant dans tout son livre, M. Wilmet travaille à réconcilier synchronie et diachronie qui s'opposent, dit-il, en un stérile conflit. Il met en œuvre à cet effet une distinction capitale entre la Norme « simple généralisation des emplois de Parole qui reflète les transformations d'un idiome donné » et le Schéma « appartenant en propre à la langue, ouvert aux seules créations morphologiques qui n'en altèrent pas l'équilibre. » De fait une comparaison est sans cesse instituée entre l'ancien et le moyen français, entre le moyen français et le français moderne. On y trouve la preuve d'une certaine stabilité du système. De plus, une telle attention est accordée au français d'aujourd'hui qu'il ne serait pas malaisé de découvrir dans cet ouvrage suffisamment d'éléments pour une description du système de l'indicatif que nous utili-

Ce travail comprend trois parties, la principale étant la troisième où sont analysés les emplois de l'indicatif dans les textes du corpus. Mais avant d'aborder l'essentiel de son propos, M. Wilmet consacre une première partie à l'étude du système idéal de l'indicatif et une seconde à l'indispensable introduction méthodologique. Pour l'auteur l'expression système idéal signifie « organisation struc-

1. M. Wilmet n'a pas eu connaissance de la thèse de M. Robert Martin : Essai sur l'emploi des temps narratifs en moyen français.

turée des valeurs spécifiques de l'indicatif. » Il oppose ainsi les emplois purs, conformes à la valeur spécifique aux emplois impurs, non conformes à la valeur spécifique. Cette valeur spécifique ou valeur-pivot, dont la présence ou l'absence suffit à rendre compte de la totalité des emplois d'une forme donnée, pourra s'appeler en Langue, « signifié de puissance » ou « valeur pure », et en Parole, « signifié d'effet-type » ou « emploi-pivot. » La recherche du « signifié de puissance » est donc à la base de toutes les observations. Le présent pur (valeur pure du présent) est défini ainsi : «signe linguistique Affirmant à l'actualité la simultanéité partielle, virtuelle ou effective, d'un signifiant et d'un signifié. » (Actualité = repère ou se situe la pensée dont elle fait un observatoire de la réalité extérieure). L'imparfait pur (valeur pure de l'imparfait) de son côté se définit : « signe linguistique affirmant la simultanéité partielle, virtuelle ou effective, d'un signifié passé à un observatoire passé. » Le système relationnel du présent est décrit de la façon suivante, et l'on peut facilement le réaliser en figure : « Soient A (symbolisant l'observatoire de l'actualité sur la droite des signifiants X'Y') et B (désignant un concept actuel sur la droite des signifiés XY). De part et d'autre de B, posons l'existence de trois concepts passés M, N, O, et de trois concepts futurs D, E, F. Le tracé des différentes relations entre l'observatoire A et les concepts M, N, O, D, E, F, forme le système du présent de l'indicatif. » Les « tiroirs » du système, au nombre de dix se correspondent deux à deux. Il en va de même pour l'imparfait, avec cette différence essentielle que les faits sont considérés non plus à partir de l'observatoire de l'actualité de base A, mais de l'observatoire de l'actualité seconde A', lequel est passé par rapport au premier. Ce système, d'une part, est autonome, quoique indirectement subordonné au présent, et d'autre part, n'a pas la symétrie du système ordonné par le présent de l'indicatif. (Trois « tiroirs » n'ont pas de correspondant dans le passé de l'axe ordonnateur.) Ainsi le présent et l'imparfait dominent le système tout entier puisqu'autour d'eux ils rassemblent tous les autres « tiroirs ». L'auteur retient dans le système de l'indicatif dix-neuf « tiroirs » qu'il classe en quatre « temps » — « La situation de l'action verbale (formes simples) ou la relation de l'action verbale à l'entité verbale et vice-versa (formes composées) déterminent la valeur temporelle de chacune des formes du système. » — et en cinq aspects : aspect sécant, global, perspectif, extensif ou transcendant, bi-extensif ou bi-transcendant. Chaque « tiroir » se définissant par l'addition de sa valeur temporelle et de sa valeur aspectuelle on obtient ainsi dix-neuf formules spécifiques correspondant aux dix-neuf « tiroirs » de l'indicatif français.

L'introduction méthodologique propose pour l'examen deux nouveaux critères : le contexte verbal, le contexte implicite ou le contexte explicite (l'existence simultanée de ces trois contextes détermine huit possibilités d'emploi pour chaque forme verbale de l'indicatif), les déterminations temporelles (adverbes ou compléments de temps) classées dans quatre séries : actuelle, orcentrique, lorcentrique, omnitemporelle. M. Wilmet reconnaît sa dette à l'égard de la psycho-systématique de Gustave Guillaume et du travail de M. Arne Klun.

Ayant ainsi fourbi ses armes, si l'on peut dire, l'auteur s'attaque à l'étude des emplois de l'indicatif. Chaque « tiroir » est minutieusement examiné selon les

critères qui viennent d'être indiqués. Dans un contexte donné certains « tiroirs » peuvent entrer en concurrence — ce sont le passé simple et le passé composé, le passé simple et l'imparfait, le passé composé et l'imparfait, le passé antérieur et le plus-que-parfait, les futurs simples et les futurs périphrastiques — dont l'étude donne lieu à des chapitres importants surtout par les conclusions auxquelles ils conduisent sur le plan de l'histoire. C'est toute l'évolution du système qui est mise en lumière.

La « conclusion générale » dresse le bilan des pertes et des acquisitions, en explique les causes et en tire les conséquences. De nos jours, la mosaïque des évolutions particulières (il est question de « subtils déplacements d'équilibre au cœur du système ») recouvre une secrète continuité de l'indicatif français. Les mutations des « tiroirs », échappant au hasard, s'ordonnent selon deux lignes de force : 1º Désagrégation graduelle des couples aspectuels. 2º Autonomie de plus en plus grande du sous-système de l'imparfait grâce à l'essor simultané du saviez et de ses satellites.

Il est difficile, je crois, de rendre dignement compte d'un ouvrage aussi riche et aussi original. Les quelques critiques que l'on a formulées disparaissent devant les éloges qu'il faut sincèrement lui faire. Le grand mérite de M. Wilmet est de ne jamais s'écarter des faits Ainsi qu'il le dit lui-même : « le lecteur remarquera notre souci constant de dériver les emplois expressifs et les possibilités stylistiques des seules propriétés grammaticales du « tiroir ». On espère ainsi éviter la brillante inconsistance de quelques exégèses ». C'est toujours à la lumière des dénombrements et des analyses qu'il détermine la personnalité du tiroir étudié. La rigueur et la souplesse de la méthode, l'étendue et l'exactitude de l'information font de cet ouvrage un instrument de valeur.

Jean Bourguignon.

David Gaatone, Étude descriptive du système de la négation en français contemporain. Publications romanes et françaises, CXIV. Genève, Droz, 1971, 1 vol. de 240 pages.

Monsieur D. Gaatone a soutenu à la Sorbonne, en 1967, sa thèse de doctorat d'université, il nous en donne cette version remaniée et complétée. Le problème de la négation passe pour être difficile. Dans la revue Langages un groupe de linguistes a fait la critique des solutions proposées par Brunot, Damourette et Pichon, Tesnière, Gougenheim. M. Gaatone n'ignore rien de ce qui a été écrit avant lui et, à son tour, s'étant rendu compte que les remarques des grammairiens, fragmentaires et dispersées, ne permettent pas d'apercevoir suffisamment le fonctionnement du système, il tente d'apporter une contribution nouvelle à la solution de ce problème.

Le français, comme l'ont remarqué certains linguistes, choisit volontiers une tournure négative pour exprimer une idée ou un jugement et l'on sait aussi que les situations où doit intervenir une négation sont fort nombreuses. De ces constatations découle une fréquence d'emploi assez élevée des mots ou locutions négatives. D'ailleurs, si les morphèmes négatifs proprement dits sont peu nombreux en français — cinq ou six en tout — il n'en va pas de même des mots ou

groupes de mots qui appartiennent au système de la négation et de ceux qu'on peut appeler les satellites de la négation, c'est-à-dire la série des mots et locutions dont les distributions sont à peu près identiques à celles de jamais, personne, etc... Le but de l'auteur est donc de décrire le fonctionnement du système de la négation. Mais un choix s'imposait à lui, celui du niveau de langue. En français, en effet, pour ce qui regarde l'expression de la négation, il y a une différence entre une langue relâchée (familière ou populaire) et une langue soutenue (parlée ou écrite). Il a choisi la langue écrite et pour cela il a dépouillé cent vingt ouvrages du xxe siècle, d'auteurs aussi différents que René Bazin, Pierre Benoît, Céline, Jean-Charles ou J.-P. Sartre, auxquels s'ajoutent des journaux, des ouvrages scientifiques, des revues : un corpus donc suffisamment représentatif.

La présentation de cette étude a le mérite d'être très claire. Une première partie étudie « les morphèmes de la négation proprement dite ». Un chapitre traite de la négation préfixale et essentiellement du fonctionnement de IN- (le préfixe le plus prolifique); un autre, le fonctionnement de NoN, avec toutes ses possibilités d'emploi : à l'intérieur d'un syntagme nominal (la concurrence avec IN- est finement analysée), en référence à un membre de phrase non-verbal (en particulier NON dans une corrélation aux termes antithétiques : non ... mais), combiné avec d'autres termes négatifs (non... plus, non... jamais) ; un troisième, le fonctionnement de pas/ne pas. On y retrouve la question des possibilités combinatoires de IN- non, pas, et surtout le problème soulevé par la place de la négation dans le cadre de phrases telles que celles-ci : il ne peut pas partir/il peut ne pas partir, ainsi que le problème de l'incidence de la négation. M. D. Gaatone étudie, après Damourette et Pichon, les risques d'ambiguïté que présentent des phrases comme celle de Bernanos : « Je n'ai pas perdu la foi parce que Dieu a daigné me garder de l'impureté », et ramène à leurs justes proportions les possibilités d'équivoque. Au chapitre IV est décrit le fonctionnement de point/ne... point si proche de celui de pas.

La seconde partie traite de Ne et des marques redondantes de la négation. C'est d'abord la question du choix entre Ne et Ne pas : possibilités et impossibilités d'échange sont clairement étudiées et surtout la question du Ne explétif (ou discordanciel, modal, abusif, pléonastique, les étiquettes ne manquent pas. Celle de M. G. est traditionnelle), ses distributions, sa présence ou son absence (avant que... ne/avant que, en phrase comparative etc...). Le tableau de la page 99, relevant les fréquences d'emploi et d'omission de Ne explétif dans cinq ouvrages choisis au hasard, est significatif. M. Gaatone aboutit à la conclusion suivante : «La théorie de la discordance (celle de D. et P.) n'explique pas les nombreux cas d'omission de Ne et aboutit parfois à des interprétations subtiles et peu convaincantes de certains cas d'emploi. Il nous semble en revanche que les cas d'emploi de Ne discordanciel s'expliquent par son conditionnement automatique dans quelques contextes bien définis et exceptionnellement dans des contextes proches des premiers par la structure et le sens. Les cas d'omission sont dus, à notre avis, aux hésitations des usagers de la langue dans l'emploi d'un élément linguistique sans fonction distinctive et peu stable. »

A partir des deux énoncés : J'ai des amis/je n'ai pas d'amis, l'auteur examine Revue de linguistique romane.

l'emploi de de avec chacun des mots négatifs dans une série de phrases. Il note en particulier le fait important de l'influence de la négation sur le prédéterminant du syntagme nominal s'exerçant à une certaine distance du verbe négatif (type de phrase : ils n'avaient pas la mine à vous faire de cadeaux), le non emploi de de (je crains qu'il n'en résulte des ennuis), les hésitations enfin dans l'emploi de de Quelle est donc la nature de de ? Après avoir examiné la solution suggérée par M. Gross, M. D. Gaatone formule cette opinion : « En fait, il semble avantageux de considérer le mot de lui-même comme un véritable prédéterminant indéfini, appartenant à la série un(e), du, de la, des, tous d'ailleurs aussi quantitatifs, série dans laquelle il représenterait la quantité nulle. Il ferait donc partie du syntagme nominal au même titre que d'autres articles, son emploi restant cependant restreint au syntagme nominal objet direct. » La solution, on le voit, est ingénieuse et a le mérite de la simplicité.

Voici maintenant la troisième partie : « Les mots et groupes de mots appartenant au système de la négation. » Trois traits sont déterminés qui définissent un même comportement syntaxique de ces mots ou groupes de mots : 1) possibilité d'emploi de de de l'article indéfini et partitif. 2) possibilité d'un élément ne de redondance. 3) possibilité de coordination par ni. Dans ce groupe prennent place des adverbes : jamais, plus, guère, aucunement, nullement, nulle part ; des pronoms « indéfinis » : personne, rien ; des adjectifs-pronoms « indéfinis » : aucun, nul, pas un, auxquels il faut ajouter sans. Chacun des chapitres étudie le fonctionnement d'un de ces mots (variantes combinatoires ou opposition distinctive de jamais/ne... jamais, plus/ne... plus, etc...).

Enfin la dernière partie regroupe sous la dénomination « Satellites de la négation » des locutions adverbiales ou des pronoms (au sens large, semble-t-il, puisqu'il s'agit de syntagmes comme grand chose, grand monde, âme qui vive). Ces mots ou locutions ont une distribution semblable à celle de jamais, personne, rien avec lesquels ils peuvent parfois commuter. Ce sont des « satellites » uniquement parce qu'ils gravitent dans l'orbite de la négation. Ces mots « apparaissent dans des contextes sémantiquement négatifs ou dubitatifs, mais [ils] ne sont pas négatifs par eux-mêmes. Ils ne peuvent qu'accompagner d'autres mots négatifs, excepté, bien entendu, dans des constructions qui ne sont négatives ou dubitatives que par le sens général de la phrase. » Il est surtout intéressant de trouver ainsi rassemblés et étudiés ces « satellites » que les grammaires et les dictionnaires se contentent de signaler.

Un inventaire descriptif en grammaire n'est jamais inutile. Ce sont les « monographies » de ce genre qui permettent l'établissement de synthèses sûres. Et celleci est particulièrement intéressante, l'utilisateur s'en rendra facilement compte. De plus, M. Gaatone ne s'est pas contenté d'un simple inventaire des possibilités, il s'est attaché, dans une langue claire, sans recourir à des termes savants souvent ésotériques, à montrer comment fonctionne le système de la négation dans le français d'aujourd'hui. On ne s'étonnera pas de la qualité de cette thèse quand on lira sous la plume de son auteur que M. Wagner en a été l'inspirateur et le guide.

Jean Bourguignon.

André Goosse. Façons de parler, I, Gembloux, Duculot [1971]. 1 vol. de 420 pages.

Tout le monde connaît les cinq volumes des Problèmes de langage qui réunissent les chroniques données par M. Grevisse dans la Libre Belgique. Les critiques ont souligné leur intérêt et leur valeur. M. Grevisse a souhaité être libéré de la charge qu'il assurait depuis de longues années. C'est M. André Goosse, professeur à l'Université de Louvain, qui prend sa succession. Succession qu'il reconnaît lui-même difficile, son prédécesseur étant « le plus fin et le plus érudit des spécialistes de la grammaire française. » En fait, le lecteur de ce volume ne se trouve pas tellement dépaysé. Le ton et le désordre de ces chroniques (parues de 1966 à 1968) ont été conservés, même si des corrections ont été faites et des détails ajoutés. L'auteur ne fait jamais étalage de sa science — qui est étendue le ton reste celui de la conversation entre gens bien élevés. Comme chez M. Grevisse dominent ici l'humour, l'équilibre et la sagesse, le recours à l'usage. Je retiendrai par exemple le chapitre sur le jargon théologique (p. 23) où M. Goosse blague spirituellement ce qu'un journaliste a appelé «l'hexagonal ecclésiastique». Mais les intéressés le liront-ils ? De même le chapitre où il met en boîte gentiment l'Académie française (le Voile de Pénélope, p. 224). Suivant l'habitude de ce genre d'interventions, les sujets les plus divers sont traités : Prononciation (v. g. celle des noms propres, p. 92-148), morphologie (problèmes de genre, p. 17 d'où l'humour n'est pas absent — p. 156, dérivation à propos des adjectifs tirés des noms propres, p. 210) syntaxe (construction de certains verbes, expressions diverses, etc...). Le vocabulaire prend la meilleure place. On retrouve des problèmes déjà débattus (solutionner, émotionner ou décade et décennie), d'autres nouveaux (poser un acte, une question, etc... l'histoire de bruire, la langue du droit, etc...). Comme il est naturel, l'auteur revient en plusieurs endroits sur les particularités du français parlé en Belgique; il fait même quelques incursions dans le domaine de la dialectologie (Au carnaval de Malmédy, p. 52, Quand Perrette allait à la fontaine — article illustré d'un dessin, p. 174, En Wallonie, p. 201, Cuisine belge, p. 174). Le français parlé (ou écorché!) à la Radio est plusieurs fois mis en cause (p. 59 et 183). Cette variété des sujets traités évite l'ennui qui pourrait naître de l'uniformité. Dans tous les cas les remarques sont faites avec une sagesse et une mesure que M. Goosse semble bien avoir héritées de M. Grevisse. On en jugera sur ces déclarations : « La légitimité d'un mot s'apprécie d'après la réponse à trois questions : est-il bien formé ? est-il utile ? est-il reçu par le bon usage? » Un mot n'est pas forcément galeux parce qu'il ne figure ni dans Littré ni dans l'Académie. « La vie du langage, la vie tout court s'est-elle arrêtée depuis [leur parution]? » Alors il y aura parmi les candidats des admissibles et des refusés suivant la valeur des titres qu'ils présentent. « Une langue vivante doit renouveler son sang...: des mots ou des tours vieillissent, puis disparaissent; des nouveautés, créations individuelles au départ, sont accueillies par la collectivité et s'imposent. Les puristes assistent avec consternation à ce mouvement qui est la vie même ; ils s'accrochent désespérément au passé mort et maudissent les emplois qu'ignoraient les classiques. La langue se chargera bien de leur donner tort. Mais le grammairien doit-il, passivement, se borner à

enregistrer tout ce que le besoin et la mode lancent chaque jour? Non. Tout usage qui se dessine ne s'intègre au bon usage qu'après un temps d'épreuve pendant lequel le grammairien peut agir ou tenter d'agir : sans entraver le développement légitime et vital, il faut essayer de le canaliser, de le ralentir peut-être, en tous cas de conserver à la langue ses qualités propres, celles qui permettent de s'exprimer et de se comprendre mutuellement au Liégeois, au Parisien, au Québécois et (pourquoi pas?) à l'habitant de Kinshasa. » Ces lignes expliquent bien l'esprit dans lequel chacun des problèmes de langage est traité. On lira ce livre avec plaisir et aussi avec profit. On constatera de plus que M. Goosse a réussi à faire que nous ne regrettions pas trop la retraite de M. Grevisse. Certains ont beau sourire de ceux qu'ils appellent les grammairiens de salon, on s'aperçoit qu'ils ont leur utilité.

Jean Bourguignon.

Yvette Galet, L'évolution de l'ordre des mots dans la phrase française de 1600 à 1700. Publications de la faculté des lettres et Sciences humaines de Rennes. Paris, P. U. F., 1971, 504 p.

Le sujet traité dans cette thèse est heureusement moins vaste que le titre ne le laisserait supposer. Il s'agit très précisément de la place du pronom personnel complément d'un infinitif régime. C'est l'histoire du passage de Je ne le veux pas faire à Je ne veux pas le faire. Madame Y. Galet rapporte les propos des grammairiens qui se sont intéressés à ce problème depuis le xviie siècle jusqu'à nos jours et constate que tous se sont contentés de formuler des jugements de valeur. C'est pourquoi elle se propose d'étudier scientifiquement les raisons déterminantes d'une telle évolution.

L'ouvrage comprend trois parties. La première est consacrée à la présentation des faits. L'auteur relève, d'une part, les syntagmes anciens (cette désignation paraît préférable à celle qui est employée — syntagme archaïque — Racine n'avait pas conscience d'user d'un archaïsme.) et, d'autre part, les syntagmes nouveaux dans un certain nombre d'œuvres, en vers ou en prose, de genres différents: théâtre de Corneille, Racine et Molière, extraits des lettres de Mme de Sévigné, les oraisons funèbres de Bossuet, les fables de La Fontaine. Dans chacune de ces œuvres le pourcentage du tour ancien par rapport au tour nouveau est calculé. A la fin du volume figurent les graphiques représentant la courbe des pourcentages des tours anciens utilisés par Corneille, Racine et Molière dans leur théâtre. La courbe ainsi obtenue indique le tracé de l'évolution au sein d'une même œuvre et précise le moment où l'écrivain manifeste une préférence pour le tour nouveau. Si M<sup>me</sup> de Sévigné, Bossuet, La Fontaine ne bénéficient pas d'un graphique les résultats de l'analyse opérée sur leurs œuvres sont cependant assez clairement consignés. On aboutit ainsi à cette conclusion : « C'est au cours de la seconde moitié du XVIIe siècle que s'achève le déplacement du pronom quel que soit le genre de l'œuvre... quel que soit le style propre à l'auteur. » Suit ensuite le relevé des syntagmes anciens et nouveaux apparaissant dans les Maximes de La Rochefoucauld (en partie) et dans la Princesse de Clèves. Le pourcentage faisant apparaître, dans le premier ouvrage publié en 1665, 54 % d'occurrences du tour

ancien, et dans le second, publié en 1678, seulement 38 %, M<sup>me</sup> Y. Galet est fondée à dire : « nous pouvons donc affirmer en toute certitude qu'il n'y a pas là un phénomène momentané mais à coup sûr, comme le prouvent ces analyses successives et complémentaires, un phénomène irréversible. » Un chapitre complémentaire est consacré aux variantes du théâtre de Corneille. Corneille est en effet un excellent témoin de l'évolution de la grammaire et du goût par les corrections qu'il a apportées à son œuvre en 1660. Sur le point précis de la place du pronom personnel les corrections sont si nombreuses et si variées qu'on peut les considérer comme systématiques : Corneille a cherché à supprimer l'ordre pronom + verbe régent + infinitif régime quel que soit le verbe et quel que soit le pronom. Que cette tournure soit considérée à cette date comme archaïsante, ainsi que le dit M<sup>me</sup> Galet, semble une affirmation quelque peu forcée. Les deux constructions ont vécu côte à côte probablement et le déclin de l'une par rapport à l'autre s'est opéré sans brusquerie. Corneille a laissé subsister dans pas mal de cas la tournure ancienne et même il a parfois rétabli l'antéposition du pronom.

La seconde partie présente modestement des « Recherches pour une explication ». Après avoir constaté les faits il faut bien poser la question de la cause de ce changement. Pour déterminer le sens d'une telle évolution, l'auteur dans un premier chapitre étudie la place du pronom dans trois contes de Voltaire (dont la parution s'échelonne de 1759 à 1768). Cet examen permet une double constatation sur l'emploi du syntagme ancien : d'une part, le nombre des verbes régents se réduit à cinq, et d'autre part, les pronoms utilisés sont presque exclusivement ceux de la troisième personne, et surtout en. Un sondage opéré dans l'œuvre de Corneille (édition de 1682), portant sur un échantillon de même étendue, montre la présence de onze verbes régents et l'emploi assez large des pronoms de la première et de la seconde personne. Il faut donc se demander quel est l'élément responsable de cette discrimination, le verbe régent ou la nature du pronom. Le chapitre second met en lumière les problèmes que pose l'emploi du syntagme ancien. Problèmes de construction : première difficulté, les tours du type. « Comment s'est-il pu attacher à une personne », où la présence de l'auxiliaire être apparaît gênante ; seconde difficulté, déjà signalée par Vaugelas, les tours du type « Il ne se peut taire ni parler ». Problèmes de sens : première difficulté, l'ambiguïté de la fonction du pronom personnel dans des phrases comme « Je ne sais si je vous le dois dire », le dépend-il de dois ou de dire ? Cette ambiguïté est d'ailleurs plus ou moins réelle. Dans certains des exemples allégués il faut vraiment vouloir — comme certains grammairiens puristes du xviie siècle, à la suite de Malherbe — ne pas comprendre. Ainsi, dans le vers de Molière (Tartuffe, 1904) « Ce n'est pas à vous à qui j'en veux rendre raison », la confusion avec en vouloir à quelqu'un est bien improbable. Il n'en reste pas moins vrai que Corneille a cru devoir lever un certain nombre de ces ambigüités. Le cas de il faut est tout à fait particulier et l'auteur nous présente sur cette question une intéressante mise au point; avec ce verbe l'amphibologie est évidemment gênante et l'on sait quelle campagne les théoriciens du xviie siècle ont menée pour la clarté et la netteté de l'expression. Seconde difficulté, qui est un cas particulier de la première, lorsque le verbe régime est un verbe en -er ou même en -ir,

le pronom peut être perçu comme dépendant du verbe à mode personnel et l'infinitif peut être entendu comme participe : Il se croit acquitter/il se croit acquitté, je les sais bien punir/je les sais bien punis. Cela est vrai, mais d'une part cette confusion n'est possible qu'à l'oreille (ce qui vaut pour le théâtre et les œuvres oratoires, non pour le roman ou les lettres) et d'autre part, pour certains énoncés du moins, il faut un peu de bonne volonté pour tomber dans l'erreur. Il n'est cependant pas douteux que l'ambiguïté est souvent réelle, et les auteurs l'ont senti (v. g. « Je me saurai bientôt venger d'elle et de vous », dans Théodore de Corneille.)

Il reste au chapitre III à montrer pourquoi c'est précisément au  $xvii^e$  siècle que les écrivains ont pris conscience de ces difficultés. L'auteur est ainsi amené à étudier l'évolution de la prononciation de l'infinitif et l'amuissement de r final ; il trouve là une des causes qui ont conduit à opposer Il me croit trompé à Il croit me tromper. Enfin l'étude du théâtre de Marivaux, menée dans les mêmes conditions, permet de vérifier l'exactitude de l'hypothèse. Puisque les tournures anciennes qui survivent sont composées d'un verbe régent intransitif ou d'un pronom adverbial, nous tenons la preuve que, au cours du  $xviii^e$  siècle, seuls échappent à l'évolution les syntagmes anciens qui n'entraînent aucune ambiguïté de sens, aucune difficulté de syntaxe.

La troisième partie étudie : « L'emploi du syntagme archaïque aux XIX<sup>e</sup> et XX<sup>e</sup> siècles. Un certain nombre d'œuvres ont été partiellement dépouillées : les Mémoires d'Outre-Tombe et Adolphe, d'autres ont fait l'objet de simples sondages (Maupassant et Balzac pour le XIX<sup>e</sup> siècle, Mauriac et Gide pour le XX<sup>e</sup>). L'enquête se termine par la langue parlée et le patois. L'auteur montre qu'on est progressivement passé d'un fait de langue à un fait de style. Elle souligne, avec juste raison, qu'il s'agit souvent d'une expression à demi figée — et l'usage de Stendhal le prouve clairement — du type Vous n'en pouvez douter.

Cette analyse rapide permet au moins d'apercevoir la rigueur avec laquelle cette étude est conduite ainsi que l'ampleur du matériel mis en œuvre. Les faits sont incontestables. Les statistiques sont établies avec un grand luxe de précautions : une attention particulière est accordée aux contraintes imposées par la versification, les cas douteux sont délibérément exclus, les relevés sont faits avec une extrême minutie. L'explication fournie paraît bien capable d'emporter l'adhésion. Je me demande seulement dans quelle mesure est intervenue, dans l'installation du tour dit archaïque et dans son évolution, la répugnance de l'ancien français à employer devant l'infinitif la forme faible du pronom. Cette répugnance se manifeste jusqu'au xvie siècle en particulier chez Rabelais qui, il est vrai, archaïse volontiers: «T'appartient-il toy trouver par chemin?» (Exemple de E. Huguet, Syntaxe de Rabelais, p. 67). Je n'ai pas vérifié naturellement l'exactitude des références mais je suis tombé sur la page 37 où l'exemple suivant est donné : « Lui priant de lui prêter », La Fontaine, Fables X, 1, 9. Il s'agit de « La Cigale et la Fourmi », dont le texte est « la priant de lui prêter... » et la référence I, 1, 9. L'exemple suivant appartient au vers 6 et non au vers 7 de la fable. Dans la même page « Que je me va désaltérant » est le v. 13 et non le v. 33 du « Loup et l'Agneau ». J'espère que ce n'est là qu'un hasard.

Le travail de M<sup>me</sup> Y. Galet témoigne d'une recherche patiente et consciencieuse. La méthode est exemplaire. J'ai retenu les avertissements — qui figurent discrètement en note — destinés aux stylisticiens qui ne fondent pas leurs interprétations sur des faits indiscutables. Ce livre constitue un bon chapitre d'une étude complète de l'ordre des mots en français.

Jean Bourguignon.

J. Dubois, F. Dubois-Charlier, Éléments de linguistique française : syntaxe, Paris, Larousse, 1970, 296 p.

La Syntaxe de J. Dubois et F. Dubois-Charlier fera date dans l'histoire de la linguistique française. Pour la première fois, la « composante syntaxique » du français est décrite de manière quasi-exhaustive dans une optique de grammaire transformationnelle. Certes, d'aucuns déploreront l'absence d'un chapitre sur la coordination et relèveront tel ou tel aspect que les auteurs ont négligé : rien sur l'impersonnel, rien sur le participe présent, rien sur le mode ou fort peu de chose. Mais peu importent ces lacunes ; l'essentiel est que les faits soient tous rattachés à une théorie formalisée et, à quelques réserves près, rigoureusement explicite. C'est en ce sens que l'ouvrage constitue une importante innovation.

La théorie choisie est la seconde version de la grammaire générative, telle qu'elle est développée dans Aspects de la théorie syntaxique de N. Chomsky. Avec un sens pédagogique dont on ne peut que les louer, les auteurs en expliquent les fondements dans les chapitres liminaires. L'ouvrage peut ainsi servir de manuel d'initiation.

Mais l'essentiel est l'interprétation générative du français. L'élégance de certaines des solutions proposées est la preuve d'une remarquable acuité d'analyse. On ne peut qu'admirer la simplicité d'un chapitre comme celui du prédéterminant (chap. V) ou la clarté limpide du développement consacré aux « constituants de phrase » (chap. XIII et suiv.) Au demeurant, les auteurs n'hésitent pas à discuter plusieurs solutions possibles (ainsi pour le passif), et leur étude en est plus vivante. La rigueur de l'exposé, la clarté d'un style sec mais précis, le souci de définir de manière cohérente tout le métalangage, autant de qualités qui ne sont pas monnaie courante et qui rendent extrêmement instructive la lecture de ce volume.

Il est bien évident, toutefois — et les auteurs seront les premiers à le reconnaître —, que le caractère encore provisoire et en partie même précaire de cette seconde version entraîne inévitablement quelques faiblesses ou insuffisances. En relever quelques-unes dans ce compte rendu n'est pas en faire grief aux auteurs, mais inviter, à partir d'un livre stimulant, à une réflexion nouvelle.

Les progrès de la seconde version s'imposent d'eux-mêmes : la théorie gagne en cohérence et même en simplicité ; désormais l'interprétation sémantique est rattachée exclusivement à la composante de base, et l'avantage en est si évident que l'on ne peut qu'approuver les auteurs d'avoir rejeté les règles transformationnelles d'addition. Tout devant être contenu dans la base, les transformations ne peuvent être que des opérations strictement ordonnées de réarrange-

ment ou d'effacement. Toutefois, pour être entièrement cohérent, il faut éliminer également les règles de substitution : qu'est-ce en effet que la substitution, sinon un effacement suivi d'une addition ? Les auteurs ne l'utilisent pas, mais ils l'acceptent dans leur arsenal théorique (p. 27) avec une définition curieuse — la combinaison d'un déplacement et d'un effacement —, qui rend cette notion totalement inopérante.

En dépit de ses avantages, la seconde version, et en particulier la théorie des « constituants de phrase » (constituants « affirmation », interrogation », « impératif », « négation », « passif » et « emphase »), a cependant pour effet de sacrifier l'hypothèse intéressante que certaines phrases sont obtenues par transformation de certaines autres. Dans la version précédente, la phrase passive, plus complexe, apparaissait dérivée de la phrase active, la phrase négative ou interrogative de la phrase affirmative. Cela correspondait, croyons-nous, à une des intuitions du « locuteur compétent ». La théorie nouvelle l'ignore. Devenue platement optionnelle, il n'y reste de « génératif », au sens propre, que la succession strictement déterminée des transformations. Certes, en bonne orthodoxie, « génératif » n'est synonyme que de « totalement explicite ». Il y avait là pourtant un terrain d'entente possible avec des théories voisines, par exemple le guillaumisme, et l'on peut regretter qu'il s'effondre.

Il en résulte aussi cet inconvénient que la limitation du passif aux phrases transitives est traitée, non comme une donnée fondamentale, mais a posteriori, comme une sorte de filtre (si le verbe n'est pas transitif, la transformation est « bloquée ») : une telle procédure n'a aucune vraisemblance linguistique. Il semble bien que la technique du filtre n'ait d'intérêt, à quelque niveau que ce soit, que si les éléments filtrés réapparaissent quand les conditions diffèrent.

D'autre part, comme le « constituant » se réécrit par des symboles catégoriels (par exemple le « constituant » Passif : Passif  $\rightarrow$  Aux<sub>être</sub> + SP<sub>pas</sub>; Aux<sub>être</sub>  $\rightarrow$  être + PP; SP<sub>pas</sub>  $\rightarrow$  Prép.  $_{\rm p}$  + SN<sub>pas</sub>), on aboutit (p. 155) à des formules redondantes (identité de SN<sub>pas</sub> et SN<sub>1</sub>) qui n'ont plus l'élégance des hypothèses précédentes.

Sans doute tout le problème est-il de savoir si ces inconvénients doivent faire renoncer aux avantages nouveaux. En ce qui nous concerne, nous ne le pensons absolument pas, mais qu'on nous permette ici deux suggestions : ne serait-il pas possible de définir le « constituant de phrase » par la seule prévision, dans la composante de base, des substitutions qu'il déclenchera dans la composante transformationnelle, où s'opéreraient par ailleurs les permutations et effacements typiques ? Les règles de substitution sont, comme chacun sait, la forme des règles syntagmatiques ; elles ne seraient pas déplacées à ce niveau. Le constituant passif, par exemple, outre les déplacements typiques qu'il entraîne, déclencherait au préalable les substitutions suivantes :

$$\begin{array}{lll} SN_{.i} & \rightarrow & SN_{pas} \\ SN_{pas} & \rightarrow & Pr\acute{e}p_{p} + SN \\ Aux & \rightarrow & Aux_{pas} \\ Aux_{pas} & \rightarrow & \hat{e}tre + & PP & ... \end{array}$$

Et surtout, ne serait-il pas intéressant de procéder tout d'abord aux réécritures syntagmatiques de P et d'appliquer ensuite seulement aux suites obtenues les réécritures imposéees par le constituant? On retrouverait ainsi entre les phrases — ou du moins entre les suites qui leur correspondent en structure profonde — des liens de successivité qu'il serait dommage de laisser perdre. Simples suggestions, dont il faudrait peser toutes les conséquences.

Il faut ajouter aussi que l'élégance, dans ce nouveau modèle, des règles de récursivité a toutefois le défaut de masquer les différences entre la phrase simple et la phrase complexe. Le remède nous semblerait dans une formulation nettement distincte de deux types de règles transformationnelles : les règles de réarrangement ou d'effacement et les règles d'enchâssement.

Tout cela ne porte, en définitive, que sur des aspects secondaires. Ce qui est plus grave à nos yeux, c'est que cette théorie, dans son état actuel, n'est pas en mesure de résoudre le problème délicat des rapports de la syntaxe et de la sémantique. Les auteurs le savent et le disent avec clarté (p. ex. p. 23). Mais il faut bien reconnaître que les voies dans lesquelles on s'est engagé ne sont pas de nature à clarifier dans l'immédiat ce problème difficile.

Tout d'abord les règles de sous-catégorisation n'arrangent rien. Les symboles de la composante de base renvoient, en principe, à la notion fondamentale de catégorie. Or, si le genre, le nombre, les temps ou les modes sont incontestablement des catégories et répondent à une définition précise (caractère systématique, binaire, ordonné, hiérarchisé...), on n'en dira pas autant, par exemple, de l'opposition des noms concrets et des noms abstraits. On ne voit pas de marque formelle qui les distingue, et l'on peut hardiment défier deux linguistes, même doués, qui travailleraient séparément sur une nomenclature de dictionnaire dans l'intention de ranger tous les vocables dans ces deux classes, d'aboutir à des résultats seulement comparables. Le problème est si évidemment lié à celui de la polysémie qu'il en est inséparable d'une théorie sémantique : de telles distinctions n'affectent pas les mots, mais les sens (le passage si fréquent du « propre » au « figuré » n'est qu'une transposition du concret à l'abstrait) et présupposent par conséquent l'analyse sémantique des vocables. Par ailleurs, les règles d'insertion lexicale participent largement aux processus de « monosémisation », c'est-àdire à la levée des ambiguïtés dues à la polysémie. Dès lors les règles de souscatégorisation apparaissent comme l'un des aspects de la théorie sémantique. Les auteurs ont eu le mérite de situer au plan du lexique la distinction des traits et de décrire la sous-catégorisation en termes de compatibilité; mais en hésitant à rejeter ces règles hors de la syntaxe et en les déclarant « pertinentes pour l'analyse syntaxique » (p. 63), ils ne vont pas au bout de leur logique.

Il s'y ajoute une certaine ambiguïté sur la nature des symboles qui entrent dans les règles de formation d'arbre. On sait gré aux auteurs d'avoir dit qu'ils « représentent des catégories » (p. 22) ; la référence exclusive à l'idée de « postulat » dont se contentent parfois les linguistes mathématiciens n'est pas en effet satisfaisante ; sans doute faut-il développer la théorie en elle-même, selon des procédures déductives qui en assurent la cohérence ; mais à cette vérité interne doit s'en ajouter une autre, tout aussi importante, qui est l'adéquation à l'objet

décrit. Or, à notre avis, celle-ci n'est obtenue que si l'on donne aux symboles catégoriels une définition sémantique. Une telle définition est parfaitement possible. Des symboles comme SN ou SV renvoient à un contenu notionnel, ainsi que les relations qui les unissent (les fonctions). Le substantif, par exemple, se réfère à l'univers-espace, celui des « substances », et il a pour caractère typique de pouvoir servir de base d'incidence à l'adjectif et au verbe (fonction « sujet »). On rappellera par ailleurs que les « constituants de phrase » ont précisément été acceptés dans la base à cause de leur rôle sémantique. La nature sémantique de la base (dont les règles de réécriture syntagmatique ne sont qu'une conséquence) nous paraît donc une hypothèse indispensable. Dès lors, on rejettera tout symbole catégoriel justifié par l'ordre des termes en structure de surface : ainsi, p. 50, les symboles Préart (préarticle) et Postart (postarticle) devraient être rattachés à un contenu sémantique (le premier à la notion de « quantificateur », le second à celle de « numéral »).

On refusera en tout cas de « définir », même provisoirement, les données sémantiques par référence à la position dans l'indicateur syntagmatique. L'ordre des symboles étant conventionnellement fixé, toute « définition » de ce type ne peut être qu'une tautologie. Les auteurs semblent bien se laisser prendre au piège, quand ils affirment que les « fonctions se définissent par les positions réciproques dans l'arbre » (p. 22). C'est l'inverse qui est vrai : les fonctions sont conventionnellement représentées par la position des symboles. De même, il est difficile d'admettre des formulations du type : « on constate que [ces] constituants (...) sont, en structure profonde, avant le constituant qu'ils suivent en structure de surface » (p. 145) ; ce que l'on s'est donné par convention ne peut faire l'objet d'aucune « constatation ».

Ce sont là remarques de détail. Quant aux suggestions que nous avons formulées, nous en reconnaissons bien volontiers la fragilité. Ce qui est sûr, c'est qu'elles n'enlèvent rien à la valeur d'un ouvrage séduisant, dont la lecture est extrêmement stimulante et qui témoigne d'une recherche approfondie, ouverte et d'une remarquable nouveauté.

Robert Martin.

Raymond Lamérand, Syntaxe transformationnelle des propositions hypothétiques du français parlé, Bruxelles, Aimav, 1970, 157 p.

Cette recherche se fonde sur le corpus du Français fondamental. Elle ne prétend pas apporter des faits nouveaux, surtout après la description extrêmement riche qu'a faite H. Renchon de la conjonction si et de l'emploi des formes verbales. L'auteur procède, à l'exemple de E. Roulet (Syntaxe de la proposition nucléaire en français parlé, Bruxelles, Aimav, 1969) à une analyse successivement tagmémique et transformationnelle de ses exemples. Après l'exposé de quelques principes généraux et l'étude (sommaire) des relations sémantiques entre protase et apodose suivie du relevé des diverses « charnières », une étude « taxonomique » aboutit à déterminer des « classes d'hypothèses », définies grosso modo

par les combinaisons des temps grammaticaux. La partie transformationnelle est consacrée à l'examen de quelques ambiguïtés syntaxiques, l'essentiel étant la description précise des transformations obligatoires et aussi des transformations facultatives, qui appliquent « aux suites dérivées des remaniements d'ordre plutôt stylistique » (p. 72).

L'ouvrage témoigne d'une excellente connaissance des techniques d'analyse formelle. L'abondance d'une bibliographie sélective et commentée suffirait à elle seule pour garantir l'étendue de l'information. Ce livre apparaît comme une suite à la thèse de E. ROULET, et l'application des théories transformationnelles à un champ précis de la syntaxe française est d'un intérêt incontestable.

Elle nous semble cependant appeler quelques réserves. Tout d'abord l'appareil formel choisi par l'auteur pour son étude « taxonomique » a le défaut d'être quasiment indéchiffrable. Les symboles (heureusement résolus dans une table finale, mais à laquelle on est obligé de se reporter quasiment à chaque ligne) sont si arbitraires (p. ex. J = ne... que ; K =« charnière », connectif, conjonction, préposition; o =pronom neutre, i =sujet personnel...) que l'on risque fort d'en arriver à la fin du livre sans les savoir par cœur. L'un d'eux est même ambigu : la lettre i signifie i en gras, elle désigne un «syntagme quelconque »; or, dans le corps de l'ouvrage, tous les symboles tagmémiques sont imprimés en gras.

Il y a plus. Cette partie « taxonomique » qui, faute d'un symbolisme plus motivé, a une apparence ésotérique, semble totalement oubliée une fois que l'on aborde les transformations (où l'auteur, soit dit en passant, adopte les sigles de E. Roulet, mais sans les résoudre, ce qui rend l'ouvrage inutilisable sans le secours d'un autre). Cette cassure entre les deux types d'analyse s'explique peut-être par le fait que, à l'encontre d'une grammaire générative, la tagmémique reste en surface. Elle s'explique aussi, sans doute, par le sujet traité. Celui-ci, tout compte fait, a une définition onomasiologique : l'« hypothèse » est un concept (d'ailleurs très habilement cerné par l'auteur grâce aux « tables de vérité » de la logique formelle, voir en partic. l'appendice II, p. 121) ; son expression est variée (« charnière » conjonctionnelle, prépositionnelle, intonation...). Autant dire qu'elle n'a aucune unité en grammaire générative. L'auteur en a conscience : il fait justement observer que sa « formule générale » de l'hypothèse n'est pas « une règle de réécriture comprise dans la base d'une grammaire générative transformationnelle » (p. 71). Mais dès lors il ne va pas sans paradoxe de parler d'une « grammaire générative des propositions hypothétiques ». L'hypothèse n'entre pas comme constituant dans la grammaire, mais apparaît plutôt au plan de l'interprétation sémantique.

Tout le problème est de savoir si les études transformationnelles sont compatibles avec la visée onomasiologique. Sur ce point l'ouvrage est loin d'être entièrement convaincant. Mais il a par ailleurs des qualités de rigueur si remarquables que sa lecture en est fort enrichissante.

Robert Martin.

J. BECHERT, D. CLÉMENT, W. THÜMMEL, K. H. WAGNER, Einführung in die generative Transformationsgrammatik, Hueber, Munich, 2<sup>e</sup> éd., 1971, 240 p. (Linguistische Reihe, 2) [1<sup>re</sup> éd.: 1970].

Les manuels d'initiation à la grammaire générative ne manquent pas : on connaît l'ouvrage devenu classique de N. Ruwet (Paris, Plon, 1967), qui expose fort clairement la première version de cette théorie et qui a remplacé, pour les lecteurs français, les introductions de Bach (New York, Holt, Rinehart et Winston, 1964) et de Koutsoudas (New York, McGraw-Hill, 1966); J. Bourguignon a rendu compte ici même (R. Ling. rom. 1970, t. 34, p. 432-433 et 1971, t. 35, p. 237-238) de l'étude de E. Roulet sur la syntaxe de la proposition nucléaire en français parlé (Bruxelles, Aimav, 1969) et des *Principes de grammaire générative* de J. Nivette (Bruxelles, Labor, Paris, Nathan, 1970), qui ont l'avantage de présenter la théorie dans ses deux versions successives.

L'ouvrage de J. Bechert, D. Clément, W. Thümmel et K. H. Wagner est consacré exclusivement à la seconde mouture, telle qu'elle ressort de Aspects de la théorie syntaxique, ouvrage publié par N. Chomsky en 1965 (et traduit aux éd. du Seuil en 1971). Disons tout de suite qu'il semble difficile de faire beaucoup mieux dans ce genre ingrat de l'initiation. Visiblement les auteurs ont une expérience solide de l'enseignement et connaissent bien l'art de la simplification, qui sait aller à l'essentiel sans trop appauvrir la matière. Les qualités de clarté, la richesse de l'information, la rigueur des analyses font de ce manuel un instrument de travail de tout premier ordre.

Il s'ouvre sur l'exposé de quelques notions de base : notion de compétence, de grammaticalité, de théorie linguistique... Peut-être aurait-on aimé ici, par opposition à la grammaire de compétence, au moins une allusion aux grammaires de l'énonciation et aux grammaires de reconnaissance. Les auteurs présentent ensuite, en montrant sa place dans une grammaire générative, l'analyse en constituants immédiats: on appréciera tout particulièrement (p. 43 et suiv.) le résumé parfaitement clair des restrictions imposées aux règles syntagmatiques. Suivent deux chapitres excellents sur les règles de sous-catégorisation. Une fois décrite la composante de base, les auteurs définissent la composante transformationnelle: les chapitres s'intitulent « récursivité », « structure profonde et structure de surface », « transformations ». On y précise la forme des règles de transformation, qui, à l'encontre des règles syntagmatiques, comportent des opérations d'effacement et de permutation. Les auteurs ajoutent l'addition et la substitution; on les suivra plus difficilement sur ce terrain: le propre de la seconde version étant que tout élément de la structure de surface est contenu en puissance dans la structure profonde, ce type de règles n'a que faire dans les transformations. Au demeurant, elles ne sont illustrées d'aucun exemple. Pour les mêmes raisons, on n'acceptera pas la définition donnée p. 125 de la permutation (double effacement et double insertion) : la permutation est l'une des deux opérations de base et se définit par la modification de l'ordre respectif de deux éléments. La composante morpho-phonologique est ensuite l'occasion pour les auteurs de montrer la différence entre une grammaire à item-and-arrangement et une grammaire à item-and-process. On appréciera enfin l'effort de synthèse par lequel chacun des points étudiés s'inscrit dans un schéma d'ensemble du mécanisme linguistique.

Tout cela est présenté aussi clairement que possible, complété par des exercices fort bien conçus et d'utiles renvois bibliographiques. Un index trilingue (allemand, anglais, français) des principaux termes techniques constitue un instrument commode.

Un des mérites de ce petit livre est de dégager clairement l'originalité de la seconde version, en particulier l'introduction dans la composante de base de règles de sous-catégorisation et de constituants qui déclenchent certaines procédures transformationnelles. Les auteurs en soulignent habilement les avantages : simplification de la grammaire, toutes les transformations devenant obligatoires; cohérence accrue, l'asémantisme des transformations étant garanti par le contenu des constituants de base. On pouvait souhaiter sans doute que s'engage une discussion approfondie sur des principes dont les auteurs euxmêmes n'ignorent pas le caractère provisoire. Mais peut-être n'est-ce pas le lieu, dans un ouvrage d'initiation, d'inviter à la critique. Ce qui est certain, c'est que ce manuel, d'une présentation sobre (le texte n'est pas justifié), mais illustré de nombreux schémas, rendra les meilleurs services à tous ceux qui cherchent à acquérir des connaissances solides en théorie générative.

Robert Martin.

P. Wunderli, Die Teilaktualisierung des Verbalgeschehens (Subjonctif) im Mittelfranzösischen, Niemeyer, Tübingen, 1970, XI-659 p. (Beihefte zur Z. f. rom. Philol., 123).

En moins de quatre ans viennent de paraître trois études volumineuses sur le subjonctif français <sup>1</sup>: celle de P. Schifko (Subjonctif und Subjuntivo. Zum Gebrauch des Konjunktivs im Französichen und Spanischen, Vienne, Stuttgart, 1967), celle de W. Rothe (Strukturen des Konjunktivs im Französischen, Tübingen, 1967) et, plus récemment, celle de P. Wunderli. Il est vrai que ce dernier ne fait pas grand cas de ses prédécesseurs, en particulier de W. Rothe (voir p. 25-28, tout spécialement la note 60...). Il n'est pas jusqu'aux thèses de G. Guillaume et l'ouvrage magistral de G. Moignet qui ne subissent par endroit sa critique. L'auteur prétend construire une théorie originale du subjonctif, exposer des vues toutes personnelles (« Es geht also darum, eine eigene Sicht (...) zu erläutern », p. 1), car il lui est impossible de s'associer à quelque théorie existante que ce soit. Ce ton péremptoire (heureusement quelque peu tempéré par la note 1) laisse attendre une étude d'une importance capitale et d'une facture révolutionnaire.

Il faut certes lui reconnaître le mérite de porter sur une époque du français jusqu'ici délaissée. Ce recueil d'exemples empruntés à des textes de moyen fran-

1. Compte non tenu de l'ouvrage de H. Nordahl, Les Systèmes du subjonctif corrélatif (Bergen, Oslo, 1969), que P. Wunderli n'a pas examiné.

çais rendra les plus grands services. L'auteur a eu la sagesse de reprendre à son compte les principales distinctions établies par G. Moignet et d'examiner ainsi son corpus des xive et xve s. à la lumière de cette thèse fouillée et cohérente. De ce fait, le lecteur trouvera une description détaillée des emplois du subjonctif en proposition indépendante (p. 56-150), en indépendante corrélative d'une autre (p. 151-197), en proposition complétive (p. 198-391), en proposition interrogative indirecte (p. 392-419), en proposition relative (p. 420-492) et en proposition circonstancielle (p. 493-591); il s'y ajoute un chapitre fourni sur les problèmes de « concordance ». Personne ne contestera l'utilité de ce vaste répertoire. L'auteur a même eu le mérite de dégager quelques emplois que l'on n'avait pas, avant lui, aussi nettement distingués (p. ex. l'emploi du subjonctif en relative déterminative correspondant à une « phrase constituante » qui comporterait elle-même le subjonctif, p. 435).

Pourtant, nous avouons ne pas avoir saisi ce qu'il y a, quoi qu'en dise l'auteur, de fondamentalement nouveau dans son travail. Une des idées maîtresses de l'ouvrage est que les multiples valeurs de discours doivent toutes s'expliquer au moyen d'un contenu unique de langue, abstrait et virtuel : on reconnaît là les conceptions guillaumiennes du signifié de puissance propre à rendre compte de l'infinie diversité des signifiés d'effet; hypothèse extrêmement importante, nous en convenons bien volontiers, mais qui n'est plus une nouveauté. Le principe même de cette thèse, à savoir que le subjonctif est le mode de l'actualisation partielle, vient lui aussi, et en droite ligne, du guillaumisme. Certes, l'auteur prétend l'avoir modifié de manière substantielle. Il refuse tout d'abord l'hypothèse du temps opératif. Mais il semble bien qu'il n'ait pas réellement compris la signification de ce postulat guillaumien. Le temps opératif n'est pas nécessairement du temps réel et n'est pas lié nécessairement à l'acte de langage 1. Il s'agit aussi bien d'un temps vidé de sa « substance », qui ne conserve en lui que l'idée d'ordination. Tout comme les séries numériques ne servent pas obligatoirement à la quantification (cf. p. ex. les cotes de bibliothèque, la numérotation des immeubles d'une rue...), la successivité peut être considérée, sans plus, comme une ordination logico-linguistique. Quand l'auteur fait très justement observer que l'indicatif comporte un plus par rapport au subjonctif (p. 28) — qui dit plus laisse entendre un après d'ordination —, il illustre une thèse qu'il a d'abord

Quant aux modifications apportées à la conception du mode nominal, elles appellent de sérieuses réserves. D'après l'auteur, le participe se trouverait à un plan d'actualisation plus avancé que l'infinitif, parce que, à l'encontre de ce dernier, il opérerait une opposition d'aspect <sup>2</sup> (part. prés./part. passé = inaccompli/accompli, p. 36). En fait, comme G. Guillaume l'a bien mis en lumière, le participe passé s'oppose, en tant que forme d'accompli (de « transcendance »), à la

<sup>1.</sup> Il est vrai que dans *Temps et verbe* il est considéré comme du temps réel (p. 8). Voir à ce sujet le commentaire de R. Valin dans l'*Avant-propos* de la réédition de l'ouvrage.

<sup>2. «</sup> Aktionsstand ».

fois à l'infinitif (marcher/avoir marché) et au participe présent (marchant/ayant marché). A l'infinitif fait pendant l'infinitif composé, au participe présent le « participe composé » (ayant/étant + part. passé). On voit mal dans ces conditions comment le participe viendrait s'insérer, dans une dynamique des modes, entre l'infinitif et le subjonctif.

Dernière « innovation » enfin : l'auteur pense que G. Guillaume s'est placé au plan de la « causation obverse », alors que lui (et il emprunte l'idée à Ch. Bally...) définit l'« actualisation », c'est-à-dire le passage de la langue au discours. Cela est difficilement acceptable. En linguistique guillaumienne, le système construit de la langue préfigure les conditions d'emploi du discours; sans doute le principe du temps opératif a-t-il sa place au plan de la « causation obverse ». Il n'empêche que la structure obtenue doit rendre compte de tous les effets de discours, et que le guillaumien a pour ambition d'expliquer les emplois. Le caractère inachevé du mode in posse qu'est le subjonctif, s'il trouve sa source dans le principe très général — et antérieur au système construit — de l'ordination, n'en forme pas moins une hypothèse sur le contenu de langue, dont le but ultime est d'expliquer les effets de sens obtenus en discours. Toute réflexion faite, cette étude nous semble donc un essai d'application des théories guillaumiennes, avec quelques divergences dont il est extrêmement douteux qu'elles soient justifiées.

Cette mise en œuvre, au demeurant, est loin d'échapper à la critique. Tout d'abord (et l'auteur le sait, cf. p. 9-10) 1 son ouvrage, laborieux, ne va pas sans redites; mieux construit, il aurait sans doute tenu dans un volume moindre; les mêmes explications reviennent (p. ex., au chap. 3, à propos de la négation en principale, p. 203, 216, 228, 252, 289, 309, 329, 353, 361...). Et cela ne tient pas seulement à une volonté délibérée d'insistance. Il fallait sans doute distinguer plus nettement les facteurs minimaux qui déclenchent — ou peuvent déclencher — l'emploi du subjonctif (ainsi, en complétive, la nature sémantique du verbe de la principale — en particulier les verbes de jugement, cf. p. 292 —, mais aussi sa forme négative, interrogative, hypothétique...). Ces facteurs sont cumulables (p. ex. un verbe de jugement affecté de négation) ; les exemples en sont, bien entendu, moins significatifs pour l'analyse que les autres (ainsi, p. 331, telle phrase de N. Oresme, Éthiques 186 c, N 6 où le verbe vouloir explique le subjonctif soit, bien plus que la forme hypothétique de la « principale »; ou encore, p. 347, tel exemple de Bérinus, § 92, etc.). La nécessité qu'il y avait de bien distinguer le facteur corrélatif primaire est particulièrement sensible dans l'étude de l'éventualité. Tout d'abord, il ne nous semble pas que ces exemples aient aucun rapport avec les emplois en indépendante : on remarquera que c'est le seul cas <sup>2</sup> où le subjonctif présent soit exclu; où la commutation soit possible avec le conditionnel (substitution de plus en plus fréquente en moyen français!);

<sup>1.</sup> Si cette étude doit être avant tout un « ouvrage de référence », on règrette l'absence de titres courants.

<sup>2.</sup> Avec l'expression du regret, où le subjonctif imparfait ou plus-que-parfait signifie l'irréel.

où le morphème que introductif (qu'il revienne!) fasse totalement défaut (ce n'est pas, cela va sans dire, l'ex. de la p. 162 — Bérinus § 221 — qui nous convaincra du contraire : il s'agit selon toute vraisemblance — et l'auteur en formule au moins l'hypothèse, mais pour la rejeter — d'un que d'intensité, d'ailleurs en corrélation avec peu) 1. En fait, l'éventualité n'est pas dissociable de la condition; ce qui est éventuel dépend des circonstances. Ces circonstances peuvent être explicites ou non. Quant elles ne le sont pas, le système hypothétique se réduit à une proposition unique; mais celle-ci n'est pas indépendante de nature (elle est comparable à l'emploi absolu des verbes transitifs). Cet emploi génétiquement second par rapport au système hypothétique complet entraîne pour le subjonctif des conditions d'emploi totalement différentes des conditions ordinaires en proposition indépendante. On notera aussi la transposition possible du système hypothétique en complétive ou en relative, sans qu'il y ait le moindre rapport, contrairement à ce que l'on pourrait penser à la lecture de cette thèse, avec l'apparition possible du subjonctif dans ce type de propositions.

Les explications (nombreuses et parfois ingénieuses) que fournit l'auteur (voir p. ex. ses réflexions très intéressantes sur que, « particule d'incidence », p. 65, p. 71...) ne sont pas toujours incontestables. Nous ne dirons rien sur les pages consacrées à l'intonation (p. 69 et suiv., 71, 87, 422...) : disserter sur la mélodie de la phrase en moyen français a certes quelque chose de piquant 2, mais aussi de fragile. Nous ne tiendrons pas compte non plus (cela est bien pardonnable chez un étranger) des « types syntaxiques » (de français moderne) que l'auteur commente et qui sont parfois d'une correction plus que douteuse (citons p. 121, nous ne sachons/pas/[sic!], p. 170, s'il venait, je faisais... [et en dehors du discours indirect libre !], p. 198, il [sic] serait mieux qu'il ne vînt pas, il est possible qu'il le fît, p. 333, je le prie qu'il vienne, p. 423, le nom de Dieu, en qui vous croyez — on croit en Dieu, mais en son nom? ...). Il nous semble surtout dangereux de manier des concepts opératoires comme celui de « métaphore syntaxique », sans doute commodes parce qu'ils servent à justifier toutes les fantaisies, mais extrêmement vagues, surtout quand on en vient aux « métaphores modales » (p. 120) ou aux « métaphores impures » (p. 123). Certaines des explications proposées nous paraissent aussi irrecevables, parce que les faits eux-mêmes sont erronés. Ainsi p. 167 et suiv. où l'auteur « explique » l'emploi de l'imparfait à valeur de conditionnel présent. Il ne semble pas que cet imparfait ait jamais eu la moindre existence. Les deux phrases citées au bas de la p. 167 sont des exemples de discours indirect libre (l'auteur le fait d'ailleurs observer): il s'agit donc sans doute de la transposition d'un présent. Quant aux

<sup>1.</sup> L'explication par l'archaïsme des tournures hypothétiques avec le subjonctif — et qui rendrait inadéquat l'emploi de cette particule néologique n'a rien de convaincant, d'autant que le plus-que-parfait a pu se maintenir jusqu'à nos jours dans la langue littéraire châtiée!

<sup>2.</sup> Surtout p. 115-116 où il est question de « degré zéro de la mélodie » et d'« homonymie mélodique » (?).

deux exemples de passé simple prétendument mis pour l'imparfait (lui-même, ne le perdons pas de vue, mis pour le conditionnel présent !)  $^1$ , il est impossible d'en tenir compte. Dans le premier, ama est homophone avec l'imparfait du subjonctif ; dans le second, fu est bel et bien un passé simple tout à fait régulier, et l'exemple (Si Dieu voulait prendre ma femme, jamais je ne fu si eureux) s'interprète fort bien ainsi : « jamais je ne fus si heureux [que je le serais] si Dieu voulait... »

Ajoutons enfin qu'il y avait tout à gagner à bien distinguer la relative « substantivale » (sans antécédent). C'est le seul lieu où l'on se rapproche du système hypothétique (qui : « si on »). Les exemples n'ont que faire dans le développement consacré (p. 424) à la relative déterminative, où les conditions d'emploi du subjonctif sont totalement différentes ².

Nous ne pouvons donc souscrire pleinement aux thèses défendues dans cet ouvrage volumineux et parfois d'allure inutilement polémique. Pourtant, s'il présente bon nombre de points faibles, s'il n'est de loin pas aussi original que les pages liminaires le laissaient entendre, il n'en demeure pas moins qu'un chapitre jusqu'ici ignoré de la grammaire du moyen français trouve là une description précise, qui conduit à des essais d'explication souvent discutables mais toujours intéressants.

Robert Martin.

Matériaux pour l'histoire du vocabulaire français, Datations et Documents lexicographiques, 2<sup>e</sup> série, fasc. 2. Publiés par B. Quemada, Didier éd., Paris, 1971; in-8<sup>o</sup>, XIX + 177 p.

Suite attendue de l'utile publication de B. Quemada. Les principes suivis nous ont paru identiques à ceux auxquels obéissait le volume précédent. Peut-être l'auteur est-il allé encore un peu plus loin dans le sens du libéralisme : il accueille, par ex., des néologismes de Queneau qui font plaisanterie ou même de vrais jeux de mots (v. cheminée ou garder les rois ensemble). Ne nous en plaignons pas : les facéties qui mettent en usage tel ou tel procédé de style révèlent les goûts d'une époque. Il faudra bien, les dépouillements purement lexicaux se faisant de plus en plus complets, aller un jour au delà des collections de lexèmes. Parmi les ouvrages le plus souvent sollicités, on remarque cette fois le Trésor de Brunet Latin, L'Ystoire de li Normant, texte de 1308, les Curiositéz françoises d'Oudin (1640), les documents réunis par l'excellent livre de G. von Proschwitz, Introduction à l'étude du vocabulaire de Beaumarchais, Stockholm, 1956, et surtout les romans de Balzac, d'une richesse lexicale étonnante et non encore épuisée.

- 1. P. 168, Bérinus § 450 et CNN, XLII, 262.
- 2. Un détail encore, concernant la note 102, p. 327 : est-il bien vrai que les formes dites, faites n'apparaissent que dans des phrases où l'indépendante correspondante appellerait l'impératif ? L'ex. suivant de Jehan de Paris, p. 41, l. 23 semble le contredire : « Je m'esmerveille de vous qui estes si puissant et riche, que vous ne faictes porter ung pont pour passer voz gens, ... »

Une fois de plus, on peut constater que l'origine et les vicissitudes d'un bon nombre de vocables sont révélées par ces articles (v. cagnotte, démarquer, désargenté, etc.), et c'est un point important ; mais ce qui nous a le plus frappé dans ce tome, c'est que l'histoire des pays et des mœurs y apparaît en filigrane encore mieux que dans les premières livraisons. Pour les xixe-xxe s., on part du vague à l'âme (1830) et du lion (1833), on passe par le gandinisme (1869), on en arrive à défouler (1958). Demi-vertu est de 1866, demi-virginité de 1911, mère célibataire de 1961. Henriquinquiste (1834), démoc-soc (1848), politiquard (sic, 1881), dreyfusisme (1901), etc., révèlent des aspects politiques de la vie des Français. Les rapports entre peuples nous valent européaniser (1829), panaméricanisme (1906), supranational (1946), outre Foreign Office (1869) ou déstalinisateur (1957). La civilisation matérielle se précise grâce aux précieux jalons que sont bec de gaz, conserverie, transistor, autoroutier, voire alunir, déjà essayé en 1923. Naturellement, la vogue des anglicismes, produit de bien des facteurs, se marque par une foule de mots ; gang se lit dès 1837 ; pack, terme de rugby, date de 1937 ; comics s'applique à des publications françaises en 1960. En conclusion, la récolte est abondante, riche en bon grain et soigneusement engrangée.

Deux petites questions. Ne pourrait-on replacer dans leur contexte certains mots, présentés ici isolés (avec références) ? Quelques vocables et expressions sont obscurs pour nous (faire de l'augmentatif, livrer mouque, toulouse, etc.). Si leur sens est inconnu à ce jour, ne pourrait-on le signaler brièvement, comme on l'a fait quelquefois dans les volumes déjà parus ? Dans le cas contraire, un synonyme serait le bienvenu.

Voici, comme pour les volumes précédents (v. *RLiR*, XXX, 1966, 418-422 et XXXV, 1971, 214-220), quelques remarques, précisions, suggestions ou doutes.

ADIPOCIRE, 1803. La création du mot par A.-F. de Fourcroy remonte à 1786, comme l'indiquent les lignes suivantes, signées du grand chimiste : « J'ai proposé le premier, il y a seize ans, en 1786, cette dénomination nouvelle et composée, pour nommer une substance grasse animale, que j'ai le premier fait connoître... », Dictionnaire des Sciences naturelles par plusieurs professeurs..., Paris et Strasbourg, 1816-1830, I, 260, s. v. adipocire. — CALALOU, cuis., 1771. Trévoux recopie l'article calalou de l'Encyclopédie, II, 1751, 539 a. CALUMET, v. 1630. En 1609 : « vn calumet, ou petunior [lisez : petunoir] qui est vn cornet trouë par le côté, & dans le trou ilz fichent vn long tuyau, duquel ilz tirent la fumée du petun qui est dans ledit cornet », M. Lescarbot, Histoire de la Nouvelle France, Paris, 848. — CAMALDULE, L, Saint-Simon; PR, manque date. Richelet, Dict., emploie en 1680 « Camaldolites » et « Camaildoli », masc. pluriel. Furetière, Dict., dit en 1690 : « Camaldoli », masc. pluriel. En 1718: « L'Ordre des Camaldules est composé d'Hermites », P. Helyot, Histoire des Ordres monastiques, religieux et militaires, Paris, V, 256. Aussi mot fém., au sens de 'maison des Camaldules ': « l'on y bâtit une Camaldule, qui a retenu le nom de Val-Jesus », ibid. 276. — CHAMPAGNE, « du Champagne », 1695. On lit la formule primitive en 1686 : « Madame, voulez-vous un peu de vin de Champagne? », M. Baron, Le Rendez-vous des Thuilleries, Paris, 178. — CHARPIE, 1300. Ms. de Cambridge du XIIIe s. publié par P. Meyer : « u od cotun queres u

drap linge, que est apelé charpie », R, XXXII, 1903, 93. Le mfr. a utilisé aussi un masculin; en 1478: « auec charpi ou coton », Le Guidon de Guy de Chauliac, traduit en français par Nicolas Panis, Lyon, tr. 2, doc. 1, ch. 2. — DÉPRIMANT, 1842. Compléter avec Journet-Petit-Robert, Mots et Dictionnaires (1798-1878), Paris, II, 1968, ouvrage qui reproduit en particulier, s. v., un article du dict. de Féraud (1787) citant lui-même Linguet : « ... la manie déprimante et inhumaine de la légèreté française ». — DERBOUKA, 1847, var. DARBOUKA, 1853. Voir, chez F. Nasser, Contribution à l'étude du vocabulaire de la langue française : termes d'origine arabe dans les récits des voyageurs, thèse compl. dactylographiée, Paris 1967, 42-43: Darabouque, 1830; daraboukah, 1840; darabouka, 1845; tarabouka, 1846; etc. — DÉSHARMONIE, 1829. Mot prêté à Bonaparte, sans référence, par Boiste 1823; v. Journet-Petit-Robert, op. cit. II, 508. — DESQUAMATION, 1732-33. Précision et complément dans RLiR, XXXV, 1971, 219. — DIAGRÈDE. Dans la citation, corriger « armonia » en « armoniac ». — DICTIONNARISTE, Trévoux, 1743. 1694 : « ... ce qui est contraire à la fin que se doivent proposer les Glossographes ou Dictionaristes, qui est de donner l'intelligence des auteurs qu'ils alleguent », Valesiana, éd. A. de Valois, Paris, 233-234. C'est la source de Trévoux. — DIGNITAIRE, 1718. V. encore RLiR, XXXV, 1971, 219. — DISPUTER. L'équivalence fournie, 'quereller', convient mal au texte cité. — DISSERTATEUR. Rectification et précision dans RLiR, XXXV, 1971, 219. — DOSE, var. doise. Dans la citation, rétablir « .iii. » après « dragme ». — DRÔLET, DRÔLETTE, adjectif, 1797. Comme nom, en 1725 : «Il est ensorcelé de certaine Drolette», N. R. de Grandval, Le Vice puni ou Cartouche, Anvers, 58. — ÉGALEUR, polit. ang., 1721. 1661 : « Cependant le parti des Esgaleurs dans l'armée supportoit impatiemment que l'authorité supréme deust estre entre les mains d'vn pretendu Conseil, dont Cromvvel disposoit », R. Mentet de Salmonet, Histoire des Troubles de la Grand'Bretagne, Paris, II, 352. — EMPÊCHEMENT, var. empêche, au XIXe s.: 1842. Ce mot ancien refait surface dans Trévoux, 1752, comme il arrive souvent; de là il passe dans le Compl. Acad. 1842. — ENCLAUDER, var. englauder (faire tomber dans un piège), manque t. lexiques. Englauder et variantes sont signalés comme termes dialectaux par FEW, II, 1, 751 b. — ESTERLAIT du Danube, ichtyol., manque t. lex., 1822. C'est là très probablement une variante de sterlet, attesté depuis 1575, FEW, XX, 50 b. — EXPURGATION, 1539. Ex. de 1538 in Fr. Mod., XXXIII, 1965, 206. — FILIBUS, manque t. lex., 1935. Variante certaine de fidibus 'allumette de papier'; L. Larchey relève le mot dès 1858, Revue anecdotique, VIII, 518, et en donne l'origine dans son Dict. hist. ... de l'argot parisien, 6e éd., Paris 1872, s. v.. FEW, III, 504 b, indépendant de Larchey (il ne date le terme que de 1907), fournit une explication semblable. — FIONNER, v. tr. (faire le beau), var. fioler, 1620. Dans le texte cité, en fiolant n'est pas, croyonsnous, le gérondif d'un verbe \*fioler, mais l'équivalent de en fanfaron . Huguet, Dict., IV, 114 a, signale, en effet, fiollant (Brantôme), fiolent (A. d'Aubigné), au sens de 'fanfaron, faiseur d'embarras'. Le mot se lit dans les Perroniana, Genevae 1667: « faire les fiolans », 64; dans le lexique qui suit le texte patois de B. de La Monnoye, Noei borguignon de Gui Barôzai, 4e éd., Dioni 1720 : « FIÔ-

LAN. Fanfaron, presomptueus. Fiolant ou fiolent [...] Fiolant est un synonime François du Latin confidens, qui se fie trop sur soi »; dans Trévoux, 1752. — FLAMBER, cuis., 1680 à 1750. L'article groupe des attestations qui présentent deux sens : ' passer à la flamme un oiseau plumé pour brûler le duvet restant ' et ' faire tomber sur le rôti quelques gouttes de lard, qu'on allume '. FEW, III, 603 a b date le premier sens de 1671, le second de 1636. — FLORÉAL(E), s. f., poire, 1727. Furetière (Dict., s. v. poire) utilise ce nom au masc. dès 1690 : « La grosse mouillebouche, ou coulesoif, ou le floreal d'esté : c'est une grosse poire ronde... ». — FRITILLAIRE, bot., (-élaire : DG, D, 1680), 1669. P. Morin, Remarques necessaires pour la culture des fleurs, Paris 1658, utilise régulièrement Fritilaire, 16, 35, 57, 59, etc.; le mot est masculin dans « Fritilaires communs », 40. Mais le même fleuriste, dans son Nouveau traité pour la culture des fleurs, Paris 1674, écrit « la Fritellaria », 98. — GALVAUDEUR. Dans le texte cité, nous lisons « grondeur », non « galvaudeur ». — GARROTTER, figuré. FEW, XVII, 625 a signale déjà le mot au sens figuré chez Montaigne. — GAUSSÉ (ÊTRE) (être tourné en ridicule), manque t. lex., 1833. C'est le passif de gausser, enregistré comme verbe transitif direct par les dict. dès le XVIIe s.; Furetière (Dict., 1690) fournit d'ailleurs l'exemple : « Personne ne prend plaisir à estre gaussé ». — GÉNUINE. L'adjectif genuine, sans accent, est donné pour anglais dans le texte cité. — GLAVIOT, arg., 1866. D'Hautel relève « claviot », Dict. du bas-langage, Paris, 1808, I, 211. — GLUTINATIF, 1539. G. Sigurs a signalé ce mot ca. 1370 et en 1478, Fr. Mod., XXXIII, 1965, 207. — GOURESSE (arg. : dame), manque t. lex., 1821, Ansiaume. Gouresse reproduit une mauvaise lecture du juge d'Alençon qui a recopié le cahier d'Ansiaume ; ce document portait presque sûrement gonsesse. Sur ce point, G. Esnault, Fr. Mod., XV, 1947, 57 et 58. — GOUTTE D'ANGLETERRE, méd., 1721. 1700 : «L'esprit volatile de la Soye rectifié avec l'huile de Canelle, ou avec quelque autre huile essentielle, fait ce qu'on appelle les véritables gouttes d'Angleterre », article de J. P. de Tournefort, in Mémoires de l'Académie royale des Sciences, Paris, année 1700, 73. — GRECQUE, 1702, Furetière. Lisez: 1701. — GROS D'ANGLE-TERRE, monnaie, 1721. 1707: « Les Gros d'Angleterre valoient 11. s. 111. den. Les demi-gros XIII. den. et maille », G. A. Lobineau, Histoire de la Bretagne, Paris, II, 1201. — IMPASSE, t. jeu, 1829. Nous avons signalé que le vocable se lit, avec définition, dans l'Académie universelle des jeux, éd. de Paris 1730; v. Mélanges Gamillscheg, Verba et Vocabula, München 1968, 29. Rectification de détail : le texte porte en fait : « Inpasse », avec -n-. — IRIS, var. yride, v. 1370, Fr. Mod., 23, 209; forme mod., 1538. Corriger 23 en 33; la forme iris est signalée en 1478 dans le même relevé. — JARRILLER (s'aboucher), manque t. lex., 1821, Ansiaume. Le ms. porte en réalité « jarviller », dont les dict. des patois du Nord-Ouest offrent les formes sœurs javiller, javigner; v. G. Esnault, Fr. Mod., XV, 1947, 51 et 57. — LAIGUE (arg. : foire), 1821, Ansiaume. Les ex. d'Ansiaume sont relevés par G. Esnault, Dict. des Argots fr., s. v. lègre. — LEVER SOUS PAQUET (arg., emmener quelqu'un qui gêne), manque t. lex., 1821, Ansiaume. L'expression pose une question de texte (et de sens); v. G. Esnault, Fr. Mod., XV, 1947, 58. — MARONNER (arg.: marquer un coup), manque t. lex., 1821, Ansiaume. Lire: manquer un coup. G. Esnault, Dict. cité, 416 b, écrit: marronner. — MENUS DROITS, chasse et cuis., av. 1670. 1561: « dedans laquelle fourchette faut mettre tous les menuz droitz qui appartienent au roy, ou au seigneur de la venerie », J. du Fouilloux, La Vénerie, éd. G. Tilander, Karlshamn, 1967, 112. — MITELLE, bot., 1755, Prévost. La source de Prévost est Trévoux 1752, qui a un article « MITELLA, s. f. Plante dont la racine est vivace... ». — NILOMETRE, 1721. 1697 : « Pour ce qui regarde le Nilomètre [...], c'est une colonne graduée, que l'on a dressée au milieu du Nil », B. d'Herbelot de Molainville, Bibliothèque orientale, Paris, 672 a. — PESSE, s. f. (arg. : monnaie), manque t. lex., 1821, Ansiaume. Variante probable de pèse; v. G. Esnault, Fr. Mod., XV, 1947, 60. — PETIT PÈRE NOIR (boisson), manque t. lex., 1840. L. Larchey, Dict. hist. d'argot, 10e éd., Paris 1888, s. v., relève la variante petit homme noir (1841), qu'il traduit 'broc de vin '. — PIGOUSE, var. picouse (défleurir la —), 1723, Grandval, Cartouche, in Larchey, Dict. (1881). Ainsi qu'il le dit lui-même, Larchey utilise, quand il renvoie à Grandval, l'édition de Cartouche publiée en 1827 (éd. Demoraine et Boucquin) ; il se sert, en particulier, des lexiques de cette édition. C'est là qu'il a trouvé l'expression étudiée, d'ailleurs déformée : « Déflouer la picouze », 93 a, « Déflourer la picouse », 107 a. Elle ne se lit pas dans le texte de Cartouche et n'est pas fournie par le lexique qui le suit dans l'édition citée de 1725 (Larchey, à tort : « 1723 »). — POIS ANGLAIS (haricots), 1702. Expression très tôt en usage dans les Antilles françaises. En 1652: « et i'y en ay veu [à Saint-Christophe] de diverses sortes, pois de Rome, Fesoles, Haricots, Anglois », le P. C. Maurile de Saint-Michel, Voyage des Isles Camercanes, Le Mans, 64. En 1658 : « Et de cette espece il y en a de blans, de noirs, de rouges, ou tannés, qui sont tous excellens, et qui viennent à maturité en trois mois. On les nomme à Saint Christofle Pois Anglois », C. de Rochefort, Hist. nat. et morale des Iles Antilles de l'Amérique, Rotterdam, 113. - QUEUE (FAIRE LA) (duper), manque t. lex., 1841. D'Hautel signale dès 1808 : « Faire la queue. Duper, fripponner sur un marché », op. cit. II, 276. SIGNARE. Intéressant article qui complète heureusement R. Mauny, Glossaire des expressions et termes locaux employés dans l'Ouest africain, Dakar 1952, 63. — SOURIS, s. f. (arg. : couteau de table), manque t. lex., 1821, Ansiaume. Il s'agit très probablement, selon G. Esnault, d'une variante de sourin, surin; Fr. Mod., XV, 1947, 52. — THALASSARQUIE, 1755. Dans Trévoux 1752. — TRILLEUR. Le contexte fait supposer qu'il s'agit d'une fantaisie orthographique de Privat pour trieur. — VÉRATRINE, 1823. E. Chevreul nous apprend que : « MM. Pelletier et Caventou ont découvert la vératrine, en 1819, dans la semence de la cévadille (veratrum sabadilla) ... », Dict. des Sciences nat., cité, LVII, 1828, 304.

Nous donnerons, à titre de complément, quelques nouvelles datations de mots à initiale e-. EAU BLANCHE 'eau dans laquelle on a jeté du son pour la faire boire aux chevaux', FEW, XXV, 2, 67 a: 1660. 1456: « Et luy [au cheval malade] donnes a boire eaue blanche, tous les jours deux foiz », G. de Villiers, Traité d'hippiatrie, éd. Y. Poulle-Drieux, in G. Beaujouan, Y. Poulle-Drieux et J.-M. Dureau-Lapeyssonie, Médecine humaine et vétérinaire à la fin du Moyen

Age, Genève-Paris 1966, 145. — ECCHYMOSE, DDM: 1560, BW, PR: xv1e s., 1540: « la couleur de linflammation a lentour mise, est rouge comme aux aultres : mais encore plus noire: aultrement que a ceulx qui ont Echymosis », La chirurgie de Paulus Aegineta..., Le tout traduict de Latin en Francoys par Maistre Pierre Tolet, Lyon, 435. 1540: « Curation des effusions, dictes Ecchumoses indication estant prise de la situation de la partie », Perioche des sept premiers livres de la Methode therapeuticque de Galien. Traduicte par Maistre Guillaume Cristian, Paris, 46 ro; « Echimosis doncques, c'est à dire effusion », 46 vo. 1549 : « Ecchymoma ou ecchymosis est effusion de sang sous le cuir », Les Institutions chirurgiques de Iean Tagault ... Nouuellement traduictes de Latin en Francoys par ung scauant Medecin, Lyon, dans les « Expositions de quelques lieux difficiles ». Utilisation de formes latines dans des textes français. — ÉCHINITE, DG: 1755; manque: FEW, III, DDM, BW, PR. 1644: les pierres « prennent encores leur nom des animaux, dans qui elles se trouuent, ainsi [...] Échinites de l'herisson marin », Le parfaict Ioaillier ou Histoire des Pierreries Composé par Anselme Boece de Boot, traduit du latin par J. Bachou, Lyon, 686. — EFFER-VESCIBLE, manque: FEW, III, DDM, BW, PR. 1763: « Si quelquefois le mica paroît faire effervescence avec les acides, c'est qu'il y a dedans un peu de terre calcaire, ou d'autres matiéres effervescibles », E. Bertrand, Dictionnaire universel des fossiles propres, et des fossiles accidentels, Avignon, 367 b. — EFFEUILLER, FEW, BW: XIVe s.; DDM, PR: 1398. Ca. 1300: prenez « oingnons copez par rouellez et persin esfeulié », Viandier valésan, éd. P. Aebischer, Vallesia, VIII, 1953, 87; « percil esfeulié », 94 et 99. — EFFICACIEUX, FEW: Ol. de Serres. 1557: parmi les excréments, « cellui des rats est plus efficacieus pour arrester le flux de sang », S. Colin, L'ordre et regime qu'on doit garder et tenir en la cure des fieures, Poitiers 1558, achevé d'imprimer: 1557, 187. — ÉLAN, var. ellan, FEW XV, 2, 87 a : ... élan 1611, elland 1636, élant 1660. 1609: « mais premierement parlons de l'Ellan lequel ils appellent Aptaptou », M. Lescarbot, op. cit., 811. — ÉLECTRUM 'alliage d'or et d'argent', var. electron, manque: FEW III, et electre, manque: FEW, III, mais Huguet, Dict.: 1546. 1532 : « une piece de electron si grande, que a deux mains ne le pouoit leuer de terre », P. Martire d'Anghiera, Extraict ou Recueil des Isles nouvellement trouuées en la grant mer oceane, traduit du latin par A. Fabre, Paris, 25 vº; « il ny auoit nulz des Insulaires ayans souuenance auoir esté tiré electre » en cette salle, ibid. — ÉLÉPHANTIASIS, var. elefancia, elephancia, ellephancia, non relevées par FEW, III. Fin XIVe s. : « contre eleocoflamancia et elephancia et toute lepre », « la elefancia », Le Livre des secrez de Nature, in L. Delatte, Textes latins et vieux français relatifs aux cyranides, Liège-Paris 1942, 322. 1478 : « Elephancia est adioustement de char es piés et es iambes oultre nature », N. Panis, op. cit., tr. 2, doc. 2, ch. 8; « ellephancia », tr. 6, doc. 1, ch. 4. Ces formes sont probablement à l'origine d'elephance, d'aspect plus français, forme relevée par Godefroy, III, 22 b et Huguet, III, 319 b à la date de 1528. — EMBUT 'entonnoir', FEW, IV, 569 a: Rabelais, sans précision; DDM: 1560. 1532: «luy entonner vin en gorge avec un embut », Rabelais, Pantagruel, éd. Boulenger, Pléiade, Paris 1934, 307. — ÉMERI, FEW, BW, PR: esmeril, XIIIe s. Ca. 1200:

« Bien sachiés que la raison coumande c'on dée prendre de l'esmerill, dou c., x. besans de droiture », Assises de la Cour des Bourgeois, in Assises de Jérusalem, éd. A. Beugnot, Paris, 1841-1843, II, 176. — EMMIELLURE 'cataplasme à base de miel pour guérir les foulures des chevaux ', FEW, VI, 1, 650 b: 1470-1493. 1456 : « Une bonne enmyerleure ce fait ainxi. Prenés deux potz de vin blanc, une pinte de miel... », G. de Villiers, op. cit., 148. — EMPALER ' faire subir le supplice du pal ', FEW, BW: 1534. 1515: à Calicut, « celuy qui tue, ou robbe ou faict autre malefice. Incontinent il est empullé [lisez : empallé] a la mode de Turquie », S'ensuyt le Nouveau monde et navigations..., translaté de Italien en Langue françoise par M. du Redouer, Paris, 37 ro. — EMPAUMER enjôler qn', FEW, DDM: 1669; BW, PR: 1662. 1659: « Depuis cela, Termes a tellement empaulmé le bonhomme Aubert qu'il ne jure que par luy », Tallemant des Réaux, Historiettes, éd. A. Adam, Paris 1961, II, 638-639, note. — EMPHYSÈME, FEW, DDM, BW, PR: 1707. 1628: « Signes de Emphysema pris de 2. choses », D. de Planis Campy, L'Hydre morbifique exterminée par l'Hercule chimique, Paris, 202. — EMPIRISME, méd., FEW, DDM, BW, PR: 1736. 1732 : « l'on demande si cette nouvelle venue dans la Medecine de France, ne seroit pas un rejetton de l'empirisme ancien », Ph. Hecquet, Le Brigandage de la Medecine, Utrecht, I, 39. — EMPLASTRIQUE 'adhésif', manque: FEW, III, 221 b-222 a; Huguet a emplastique, 1503. 1478: « en usant d'vnguens & d'olys aians vertu emplastrique cest adire adhesiue », N. Panis, op. cit., tr. 6, doc. 1, ch. 4. — ENDÉMIE, FEW, BW: xvie s.; DDM, PR: 1560. 1495: « De endemie. Endemie est une disposition differente de epidimie en tant que elle procede contingentement, a la raison du lieu, de leau ou de la terre, non subitement comme fait epidimie », Th. Le Forestier, Le regime contre epidimie et pestilence, Rouen, aii ro. - ENTORSURE 'torsion, déformation', FEW, IV, 768 a: Paré. 1549: le catagmatique de Moschion « aide aux rhagades, bronchoceles, luxations, entorsures, et calleuses eminences des pieds », Martin Grégoire [trad. de Galien], Les quatre premiers livres de la composition des medicamentz, Paris, 121 vo. — ÉPERLAN, FEW, XVII, 180 a: espellen, hap. XIIIe s.; formes en -an : espelan Rabelais, épelan Cotgrave 1611. Ca. 1300 : « Aspellens. En pasté, hostez hors, friolés en farine et huille », Viandier valésan, cité, 98, 1re moitié du XVe s. : « Esperlans. En pasté, et puis ostez hors du pasté, et enfarinez », ms. de la Bibl. du Vatican, in Le Viandier de Guillaume Tirel, dit Taillevent, éd. J. Pichon et G. Vicaire, Paris, 1892, II, 247. — ÉPHÉLIDE, FEW: 'tache de rousseur', 1752; PR: 'tache brune', 1752. 1579: «Ephelides les surmontent quelque peu de grandeur, qui sont pustules rouges à l'entour et ardentes, assistées de quelques legeres douleurs », La chirurgie de Fernel, tanslatée de Latin en François... par Simeon de Prouanchieres, Paris, 42 vo. — ÉPHÉMÈRE, var. ephimeré, non relevée par FEW, III. 1557: « Si les causes des fieures ephimerées sont interieures, alors suruiendra triple intention curatoire », S. Colin, op. cit., 242. — ÉPIDERME, FEW, BW: XVIe s.; DDM, PR: 1560. 1552: «Quaresmeprenant [...] avoit [...] L'épidermis, comme un beluteau », Rabelais, Quart Livre, éd. cit., 647. — ÉPILEPSIE, var. epilensie et empilensie, non relevées par FEW; Tobler-Lom. signale epilencie chez Brunet Latin. XIIIe s.: « cels qui

chisejent de mal d'epilensie », Le Livre des Simples Medecines, éd. P. Dorveaux, Paris, 1913, 1; « Contra litargie et empilensie », 87. — ÉPILEPTIQUE, var. espilencié, non relevée par FEW, III, 231 a. Fin xive s. : « et de ce donne matin et vespre a l'espilencié, il gairira », Le Livre des secrez de Nature, cité, 324. — ÉPINE NOIRE ' Prunus spinosa L. ', FEW, XII, 177 b : 1530. 1456 : « Et prenes de la mousse qui croit au pié d'une espine noire », G. de Villiers, op. cit., 138. — ÉPINE VINETTE, type espine vinette, FEW, DDM, PR: 1545. 1536: « Oxiacanthos vel oxiacantha, id est acuta vel acida spina, vulgo espine uinette », Ch. Estienne, De re hortensi libellus, Paris, 20. — ÉPISCOPAL, non daté comme terme propre à l'hist. relig. d'Angleterre. 1661 : « Les Puritains, qui pour auoir establi le gouuernement Presbiteral, au lieu de l'Episcopal, prenoient plaisir d'estre appellez Presbiteriens », Mentet de Salmonet, op. cit., II, 23. — ÉPOU-MONER (S'), FEW, DDM, BW: 1743; PR: 1752. 1725: « De tous ces beaux discours il n'est pas question, Ni de s'époumoner en exclamation », Grandval, op. cit., 95. — ÉQUEVILLE, français de Lyon, 'balayure', type escouville, FEW, XI, 323 b: afrequet. esquevilles ca. 1500, mfr. id., 1318: « Encores fu crié le banc que nule persone ne ose geter escouvilles de charoines », ordonnance royale de Chypre, in Assises de Jérusalem, éd. cit., II, 373. — ÉQUIVOQUE, nom, DDM, BW, PR: xvie s.. 1546: « tant à cause des amphibologies, équivocques et obscuritéz des motz », Rabelais, Tiers Livre, éd. cit., 416. — ÉRUCA 'roquette', FEW: forme fr. éruca non datée; DDM: 1752. Fin XIVe s.: « De la eruca. Item : eruca c'est une herbe laquelle est asses cogneue », Le Livre des secrez de Nature, cité, 323. — ESCLAVETTE, manque : FEW, XX, 45-46. 1441 : de Sathalie et de Candiloro, on exporte «saffran, susumani, tappedi, laine soubtile, esclaves et esclavectes, galle, miel », Traité d'Emmanuel Piloti sur le Passage en Terre Sainte, éd. P.-H. Dopp, Paris-Louvain 1958, 137-138. Piloti écrit: ilz les achectent, une lectre, mectre, etc. — ESCLAVINE ' grosse couverture de lit', FEW, XX, 46 b: 1690. Var. sclavine, 1542: les Spachioglans « couchent tous en une salle separez lun de lautre, enuelouppés chascun en une Sclauine, qui est ung tapis uelu a long poil », A. Geuffroy, Estat de la court du Grant Turc, Paris, b ij ro. — ESCLAVOTE, manque: FEW, XX, 45-46. 1406 : « Encores, veut et ordonne /.../ que sa esclavote, nommée Loze, soit franche et delibre de tous liens de servage », testament de Chypre, in L. de Mas Latrie, Nouvelles preuves de l'Histoire de Chypre sous le règne des Princes de la Maison de Lusignan, Paris, 1873-1874, II, 24. — ESCOUADE, forme actuelle, FEW, II, 2, 1397 a, BW: fin xvie s.; DDM: 1611. 1586: « l'ordonnay quand & quand des nouueaux chefs, pour commander aux escouades », R. de Laudonnière, L'Histoire notable de la Floride, Paris, 71 ro. — ESPINGOLE, var. espingarde, FEW, XVII, 189 b: espringarde 1611, Nice espingarda. 1671: une chambre « autour de laquelle est une galerie garnie de pierriers et d'espingardes », Journal de Seignelay in J.-B. Colbert, Lettres et Instructions, éd. P. Clément, Paris, 1861-1882, III, 2, 273. — ESQUINANCIE, var. squinance, manque: FEW, II, 2, 1612 b; Godefroy, IX, 551 c et Huguet, III, 689 b : A. Paré. 1363 : « En ver sont faictes manies, melancolies, epilencies, flux de sang, squinance, corize », Martin de Saint-Gille, Les Amphorismes Ypocras, éd. G. Lafeuille, Cambridge 1954, sect. 3, 20, p. 68. — ESTURGEON, forme actuelle, FEW, XVII, 266 b: Pléiade; DDM: xVIIe s. 1536: à Ferrare, « vismes sur le bort de l'eaue ung esturgeon que on auoit pesché », D. Possot, Tresample & abondante description du voyaige de la terre saincte, Paris, D iiii ro. — ÉTHÉRÉ, terme de chimie, sens non daté. 1742: « Deux procédés nouveaux pour obtenir sans le secours du Feu une Liqueur éthérée fort approchante de celle à laquelle M. Frobaenius Chymiste Allemand, a donné le nom d'Ether. Par M. du Hamel », Hist. de l'Acad. royale des Sciences, sommaire. — EXFOLIATIF, manque: FEW, III, DDM, BW, PR; Huguet III, 775 a: A. Paré, sans date. 1545: « feuil. 48. mettés ceste figure nommée Trepane exfoliative, en lieu de l'aultre », A. Paré, La Methode de traicter les playes faictes tant par hacquebutes et aultres bastons à feu..., Paris, dans l'errata final.

Raymond ARVEILLER.

Aurelio Roncaglia, La lingua d'oïl, Profilo di grammatica storica del francese antico. Edizioni dell'Ateneo, Roma, 1971, un vol. relié de 207 pages. — L'auteur a voulu faciliter l'accès de ses étudiants à la littérature d'oïl des XIIe et XIIIe siècles. Dans la 1re partie, il rappelle les faits historiques qui, pour leur part, expliquent la formation de la langue d'oïl : romanisation, invasion, France capétienne. Dans la 2e (p. 81 à 171), il expose les traits principaux, phonétiques et morphologiques, de l'ancien français. Quelques pages consacrées aux dialectes et à la bibliographie terminent cet élégant manuel, qu'illustrent plusieurs cartes; on remarquera que la carte 6 des zones dialectales présente un domaine francoprovençal enrichi de la Franche-Comté.

Glanville Price, The french language: present and past. Edward Arnold, Londres, 1971, un vol. relié de xix + 263 pages. — En écrivant ce manuel, M. P. s'est proposé le même but que M. Roncaglia dans le livre précédent: introduire des étudiants non français à la connaissance de la langue française, en exposant les évolutions phonétiques, morphologiques, syntaxiques, qui ont transformé le latin en français. Ces faits sont bien connus, M. P. les a exposés un peu plus longuement; la partie grammaticale est notablement plus développée: les étudiants britanniques de M. P. doivent se rappeler, sans doute, que leur langue a hérité d'un dialecte d'oïl!

L'intéressant bulletin polycopié intitulé *Parlers et Traditions populaires de Normandie* a consacré le 12<sup>e</sup> fascicule du tome 3 à notre collègue trop tôt disparu Fernand Lechanteur. On y lira des notes biographiques, des témoignages de ses collègues et amis, enfin une bibliographie de ses œuvres (p. 135 à 160). Dans le 13<sup>e</sup> fascicule (tome 4), André Louis annonce la publication des inédits de F. Lechanteur, qui paraîtront de 1972 à 1975.

Fernand Carton et Pierre Descamps, Les parlers d'Aubers-en-Weppes. Société de dialectologie picarde, Arras, 1971, un vol. dactylographié de 175 pages. — Après quelques pages de phonologie, la plus grande partie de l'ouvrage est consacrée au lexique dont on a exclu les mots pan-picards et ceux dont la prononciation seule diffère de celle du français; des sigles indiquent pour chaque mot le témoin et le village; le classement est alphabétique.

Nous avons encore reçu:

Roger Bismut, La lyrique de Camões. Paris, P. U. F., 1970, 570 pages.

Cândido Jucá (filho), O fator psicológico na evolução sintática. Rio de Janeiro, 1971, 193 pages.

Teresa Poggi Salani, Il lessico della « Tancia » di Michelangelo Buonarroti il Giovane. Firenze, 1969, 375 pages.

R. A. Hall, *La struttura dell'italiano*. Roma, Armando, 1971, 431 pages. Avec une préface de Luigi Heilmann.

Jerry Russel Craddock, Latin legacy versus substratum residue. The unstressed « derivational » suffixes in the romance vernaculars of the western Mediterranean. University of California publications, Los Angeles, 1969, 141 pages.

Concepción Lleó, *Problems of catalan phonology*. University of Washington, Seattle, 1970, brochure polycopiée de 62 pages.

Hans-Martin Gauger, Wort und Sprache, Sprachwissenschaftliche Grundfragen. Max Niemeyer, Tübingen, 1970, 137 pages.

Heinrich Bischoff, Setzung und Transposition des -mente- Adverbs als Ausdruck der Art und Weise im Französischen und Italienischen mit besonderer Berücksichtigung der Transposition in Adjektive. Zurich, 1970, 63 pages. Dissertation de Zurich.

Gilberto Mendoça Teles, *Drummond a estilística da repetição*. Rio de Janeiro, 1970, 199 pages.

Julien TEPPE, Les caprices du langage, 250 difficultés de la langue française classées par ordre alphabétique. Le Pavillon, Paris, 1970, 308 pages.

Jørgen Schmitt Jensen, Subjonctif et hypotaxe en italien. Une esquisse de la syntaxe du subjontif dans les propositions subordonnées en italien contemporain. Odense University Press, 1970, 748 pages.